

NITASSINAN

NOUVEAU TITRE



ATIKAMEKW

OJIBWE

spécial
27/28

NITASSINAN - N° SPECIAL 27 / 28 (double) : 2° et 3° trimestres 1991

Publication trimestrielle AUTO-FINANCEE et A BUT NON LUCRATIF du CSIA (Comité de Soutien aux Indiens d'Amériques), Association Loi 1901 depuis 1979.

ADRESSE (nouvelle) : NITASSINAN - CSIA, BP 341 - 88009 EPINAL CEDEX , FRANCE

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Marcel CANTON

DEPOT LEGAL : 3° trimestre 1991 - N° ISSN : 0758 6000

N° DE COMMISSION PARITAIRE : 666 59

REDACTION DU DOSSIER : Marcel CANTON - Charles COOCOO - Raphaël HADID - Monique HAMEAU - Eric NAVET - Fabien RIBAUT - Corinne THOMAS

NOUS REMERCIONS POUR LEUR INDISPENSABLE PARTICIPATION :

- Charles COCOO, Ecrivain - Penseur et Fabien RIBAUT, Professeur à Wemotaci et toute la Communauté pour la constitution du dossier Atikamekw,
- Eric NAVET, Chercheur en Ethnologie à Strasbourg, pour la constitution du dossier Ojibwe,
- **AKWESASNE NOTES** et Sylvain DUEZ ALESANDRINI pour les graphismes, et Alain GOUTAL pour son grand dessin.

PHOTOGRAPHIES DE COUVERTURE : Marcel CANTON , à WEMOTACI, automne 1990.



**Notre NOUVELLE ADRESSE : NITASSINAN - CSIA, BP 341, 8809
EPINAL CEDEX - FRANCE**

Nous avons besoin d'aide en traduction et en saisie imprimée laser - merci

Avant - propos

Avec la parution de ce dossier à nouveau consacré à deux Peuples autochtones du Nord américain, nous aurons au moins gagné, pensons-nous, le droit légitime d'espérer avoir contribué, avec nos petits moyens, à mettre en relation les "gens d'ici" avec les gens de ce vaste là-bas de lacs et de forêts dont le quotidien collectif, les valeurs fondées sur des millénaires de prospérité et la légitimité évidente de modestes revendications ne peuvent que concerner fondamentalement l'Etre Humain qui erre aujourd'hui en Chacun de nous. Si vous relisez nos dossiers n° 8, 10/11, 16/17, 23/24 et 25/26, vous y verrez se dessiner, à propos de ces Peuples "canadiens", des similitudes, des compléments, des recoupements, des oppositions historiques ou des parentés naturelles, et vous ne manquerez certainement pas de précieux éléments de base vous donnant et l'envie et les moyens de commencer à réfléchir tant sur leurs destinées que sur celles de vos petits-enfants. Charles COOCOO, qui nous aura offert la double chance de nous recevoir chez lui à WEMOTACI et d'accepter de venir nous voir avec son épouse dans les Vosges puis à Paris, nous l'avait dit, guidant notre travail d'approche - restitution : les Peuples ATIKAMEKW et ANISHINABE (Ojibwe, Chippewa) sont de proches cousins, tous deux issus du même concept originel idéal d'"Etre Humain Complet", leurs langues et leurs histoires orales respectives l'attestent. C'est pourquoi le présent volume a tenté de les réunir pour vous - pour nous tous aussi- sous la forme habituelle de deux dossiers qui vous paraîtront d'autant plus complémentaires qu'ils sont différents par la forme : pour les Atikamekw, données intimistes et paroles vécues restituant un vertigineux besoin de Devenir ce que l'On était, et rien sur les désastres objectifs causés par la drave acidifiant à jamais les fonds épais de majestueuses rivières sans truites, par des barrages monumentaux les tronçonnant de toute façon, et par la déforestation effrénée, hyper-mécanisée, ne laissant que de trompeuses franges vertes le long des grandes routes et livrant tout le reste à d'immenses incendies qui demeureront ineffaçables. Pour les Ojibwe, du recul au contraire, celui qu'il faut pour tenter d'écrire une histoire plus générale, puis pour exposer les facteurs d'une économie traditionnelle, simple et solide, mais librement, ouvertement et violemment menacée, chaque année, par les mêmes troupes racistes de "pêcheurs sportifs". Nous remercions d'ailleurs vivement nos amis -lecteurs- militants qui, dès le printemps, se sont joints à nous pour dénoncer à des autorités canadiennes "distrayées" ces vagues saisonnières de libre expression d'une haine insupportable, plus primaire que viscérale.

M.C.

Sommaire

TIKINAKAN, le Porte - Bébé	3
LESATIKAMEKW	6
Education et scolarisation	10
Qui sommes - nous ?	14
LégendedelaChanceManquée	22
ANISHINABE - La Vision de Kiche Manitou	29
L'esprit nomade dans tous ses états	31
Conversion et reconversion économique des Indiens Ojibwe de l'Ontario	37
Vie et mort d'un Chef, James "Jim" MASON	49
Pêcheurs des Grands Lacs	53
Manifeste NISHNAWBE - ASKI	55
Un racisme paroxystique - Wisconsin-	59
Appel à l'aide	63
Baie James - Ovide Mercredi inquiet	65
Contes des Swampy Cree	66
"Tinsila Itahca Wi" - Invité à la cueillette des navets sau vages (Lakota)	71
Rencontre avec Tony HILLERMAN	74
PoèmesdeCharlesCOOCOO	79

ATIKAMEKW



Aux familles d' Arthur et Mariette, d'Edouard et Margot, de Charles, de Jacques, de Lucien , de Cynthia et du Bébé, de Kevin, aux familles de tous nos correspondants passés et à **venir**, aux Professeurs de l'Ecole amérindienne ,à toute la Communauté de WEMOTACI, avec notre affectueuse reconnaissance.

TIKINAKAN, le Porte-Bébé

“Lorsque Kice Manito créa l'homme rouge avec beaucoup d'amour, Kice Manito prit une partie de lui-même et la partagea avec l'homme rouge, devenant ainsi son propre fils. Kice Manito, le plus que Père estimait beaucoup ce fils bien-aimé, étant lui-même un artisan de grande créativité, de par ses oeuvres d'une rare beauté.

Kice Manito lui trouva refuge dans son immense jardin. Il y avait l'univers et ses compagnons, le firmament, la terre, l'eau ainsi que l'homme rouge. Dans cet immense jardin, Kice Manito cultiva une multitude d'arbres et de plantes. Dans sa main généreuse, quelques graines demeurèrent. Il les mit dans l'eau et les animaux aquatiques purent s'y nourrir.

Les Graines Spirituelles de la Vie

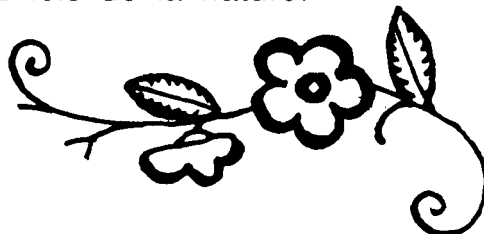
Kice Manito souffla à travers les arbres et les plantes. Les feuilles tombèrent et se transformèrent en herbe. Ainsi les animaux à quatre pattes purent brouter. Puis, la pureté du souffle de Kice Manito engendra les oiseaux.

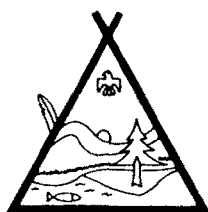


Kice Manito dit à son fils : “Voici la nature avec ses couleurs, et dans ces couleurs, je te donnerai des frères. Je vous placerai aux quatre coins de mon jardin. L'amour que j'ai pour vous sera votre esprit. Il sera libre comme l'oiseau. Quand vous verrez la nature changer, vous aussi, changez. Mon jardin fera le reste. A chacun, je vous donne les graines spirituelles de la vie. Donnez-les à vos enfants.”

Iriniiw et Iskewew

Chacun partit vers le jardin qu'il avait hérité de Kice Manito. L'homme rouge prit le nom de Iriniiw et sa compagne Iskewew. Ils prirent les produits de la terre pour se nourrir et se vêtir. Ils apprirent les connaissances et les lois de la nature.





“Ni kanowerimawoson.”

Irinw se promena dans la nature, dialogua avec les arbres et les plantes. Il eut un long entretien avec un arbre du nom de Wikwasatikw.

De retour au campement, Iskwew dit à Iriniw :
“Irinw, ni kanowerimawoson.” (j’attends un enfant)

Irinw, à l’image de son père, appela le vent pour lui transmettre les directives que son père, Kice Manito, lui avait données.

“Rotin, toi qui cours vite, va aux quatre coins du jardin. Dis à tous les êtres de satisfaire le désir de Kice Manito avec respect, afin que son jardin soit toujours beau.”

A cet instant, le vent transmet la parole de Iriniw et sauta de joie.

Le Bouleau jaillit

Le bouleau jaillit du profond de lui-même. La semence de son père s’épanouissait enfin. Il s’arrêta et se laissa emporter par cette sublime transformation.

- Wikwasatikw... Wikwasatikw, où es-tu ? J’ai une bonne nouvelle à t’annoncer. Où es-tu ?
- Je suis là... Je suis là.
- Ah ! tu es là ! Je t’invite à être le parrain de mon fils.

Wikwasatikw, heureux de ce geste, rendit symboliquement à Iriniw, son amitié fraternelle en lui disant : “Je donne à ton fils ce qui est le plus précieux en moi. Tu le feras s’épanouir.”

Aux Quatre coins du Tikinakan

Irinw, artisan comme son père Kice Manito, se mit au travail et réfléchit à son oeuvre. Il avait vu son père tendre ses bras pleins de tendresse et d’amour dans l’immense jardin. Il fit alors une planche dont les quatre coins représentèrent cet immense jardin, un demi-cerceau représentant les bras tendus et finalement un butoir, symbolisant le soutien fraternel de Wikwasatikw. Le tikinakan de bouleau venait de voir le jour.

Irinw se mit à planter les graines aux quatre coins du tikanakan pour symboliser ses croyances. Son fils vit le jour avec les premiers rayons du soleil. Uriniw l'accueillit les bras tendus et le mit sur le tikanakan. Il donna le nom de Wapan à son fils.

Iskwew, dans sa grande beauté, est la gardienne du tikanakan. Elle confectionnera l'étui d'une amulette et y placera le cordon ombilical. Ce talisman sera suspendu au cerceau du tikanakan.

Aujourd'hui

C'est ainsi que le tikanakan prit la place importance qu'il occupe dans les coutumes et les traditions de l'Amérindien. Pour les familles amérindiennes, les petits enfants annoncent l'aube et apportent la joie de vivre. Aujourd'hui les Amérindiens considèrent le tikanakan comme un objet sacré et l'utilisent avec respect."

(Kice Manito : grand esprit, Iriniw : homme, Iskwew : femme, Rotin : vent, Wikwasatikw : bouleau, Tikanakan : porte-bébé, Wapan : aube)

Charles COOCOO, Atikamekw de Wemotaci ("**Broderies sur Mocassins**", ED. JCL INC., Chicoutimi, tél. 418.696.0536)



Le Tikanakan à Paris, au printemps 1990

LES ATIKAMEKW

Cette nation compte environ 4000 personnes réparties dans trois villages (Manawan, Wemotaci et Opitciwan). Le Territoire Atikamekw est situé en haute Mauricie, au coeur de la forêt boréale québécoise à 400 km au nord-est de Montréal.

Les Attikamègues

Au début du 17^e siècle, les Jésuites, dans leurs "Relations", nous décrivent les excursions qu'ils firent le long de la rivière St Maurice au nord de Trois-Rivières. Ils y rencontrèrent des groupes d'Amérindiens "pacifiques" à qui ils donnèrent le nom d'"Attikamègues".

Apparentés culturellement et linguistiquement aux autres nations algonquiennes (Cri, Innut, Ojibwe, Algonquins...), les Attikamègues n'en demeuraient pas moins un groupe distinct qui, comme ces autres groupes nomades, pratiquait la chasse, la pêche, la trappe et la cueillette. La pêche vivrière se déroulait durant les mois de l'été, lorsque les plans d'eau étaient libres de glace. Quand arrivait l'hiver, ils se dispersaient en petits groupes familiaux à l'intérieur de leur vaste territoire de chasse ancestral. Les Attikamègues vivaient au coeur d'un important réseau de rivières et de lacs sur lesquels ils pouvaient voyager en canot d'écorce. Utilisant ce vaste réseau hydrographique, ils développèrent des relations économiques avec les nations amérindiennes voisines : les Cri au nord, les Algonquins à l'ouest, les Innut à l'est et même les Hurons avec qui ils échangeaient de la viande et des fourrures contre des biens agricoles (maïs, tabac et courges). Dès le début du 17^e siècle, les Attikamègues vont participer à la Traite des Fourrures avec les Français installés au comptoir de Trois-Rivières sur le Saint-Laurent.

Fin du 17^e siècle, apparition des "Têtes de Boule"

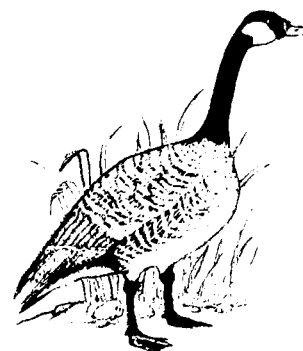
Entre 1670 et 1680, à la suite des attaques iroquoises pour le contrôle du marché des fourrures, mais surtout à cause des épidémies, les Attikamègues sont au bord de l'extinction.

Une dizaine d'années plus tard, de nouveaux groupes d'Indiens vont apparaître dans la région, il s'agit des "Têtes de Boule". Pour certains, ces Têtes de Boule seraient des Attikamègues ayant survécu aux épidémies et aux luttes contre les Iroquois et qui possiblement se seraient mêlés à d'autres groupes d'Amérindiens nomades. D'autres personnes émettent l'hypothèse que ces Têtes de Boule seraient un groupe d'Indiens Ojibwe venus occuper un territoire libre de ses occupants et riche en animaux. Pour appuyer cette hypothèse, de récentes recherches ont montré qu'il y avait de très fortes similitudes linguistiques entre une nation ojibwe installée sur les rives du lac Ontario et les actuels Atikamekw.

Aujourd'hui, les résidents des Trois villages, Manawan, Wemotaci et Opitciwan sont les descendants directs de ces "Têtes de Boule". Ce n'est qu'en 1972, que cette nation reprit le nom d'Atikamekw.

Invasion du territoire par les Blancs, début de l'acculturation

Les "Têtes de Boule" furent constamment en contact avec les Européens à partir de 1680. En plus du comptoir d'échanges de Trois-Rivières, de nouveaux postes de traites furent ouverts à travers la Haute-Mauricie au cours des années 1770 par la Compagnie Française du Nord-Ouest et la Compagnie Anglaise de la Baie d'Hudson. Il y avait bien sûr les employés de ces comptoirs mais également de nombreux coureurs des bois qui sillonnaient le territoire des "Tête de Boule".



Puis, vers 1837, ce fut au tour des missionnaires catholiques d'envahir le territoire. La mission de Wemotaci a très rapidement pris de l'importance par les nombreux mariages et baptêmes chrétiens qui s'y déroulèrent. Vers 1915, chacune des trois communautés possédait sa propre mission. Durant toute cette période le mode de vie traditionnel se changea graduellement au contact des Européens et de leur culture. Lentement les Amérindiens assimilèrent plusieurs éléments de culture étrangère tout en conservant leur langue et leur sens d'identité de groupe. C'est également à cette époque que la sédentarisation autour des missions et des postes de traite vont s'intensifier.

Mais l'invasion du territoire n'allait pas s'arrêter là, vers le milieu du 19^e siècle les Têtes de Boule vont assister, impuissantes, à la destruction de leur environnement. C'est en effet à cette époque que va débuter l'exploitation forestière dans cette partie du Québec. Pour faciliter l'implantation de camps forestiers et le transport du bois, des routes vont être tracées à travers le territoire, ce qui facilitera encore plus la pénétration des Blancs. Au début du 20^e siècle, le chemin de fer va diviser le territoire en deux. Cette ligne qui reliait La Tuque à l'Abitibi va atteindre Wemotaci en 1910 et fera de ce lieu ancestral de rencontre un centre d'activités pour de nombreuses entreprises forestières (développement du village de Sanmaur, proche de Wemotaci, aujourd'hui abandonné par les compagnies). Il faut ajouter à cette destruction progressive du territoire, l'alcool qui, accompagnant les bûcherons, arpenteurs et autres aventuriers, fera les ravages que l'on connaît...

Enfin pour parachever le processus, il va y avoir le "harnachement des rivières" qui, avec la construction de barrages, va contribuer à l'inondation de nombreuses terres, modifiant le climat sec et sain, détruisant la vie animale et végétale et par la même occasion le mode de vie traditionnel des Indiens (l'actuel Réservoir Gouin inonda plus de 200 km² de forêts et la communauté de Kikendack, les Amérindiens de cette communauté ont été relocalisés sur l'actuelle réserve d'Opitciwan). Ces barrages servaient à régulariser le débit des rivières utilisées pour le flottage du bois.

Aujourd'hui encore, le Atikamekw s'apprêtent à voir une partie de leur territoire inondée par la construction de

centrales hydro-électrique sur le St Maurice.

L'arrivée du 20^e siècle

Deux autres facteurs influencèrent le processus d'acculturation des "Têtes de Boule". Ce fut l'établissement d'écoles d'été à Wemotaci et Opitciwan vers le milieu des années 1920, accompagné simultanément par la construction de plusieurs maisons de bois autour des magasins et des églises. Les nomades d'autan acquièrent rapidement des habitudes sédentaires. Aux bûcherons et autres travailleurs forestiers, se joignirent des trappeurs braconniers Euro-canadiens, des touristes et des chasseurs-pêcheurs sportifs des clubs privés. Il n'y eut plus autant de gibier pour les "Têtes de Boule".

Au début de la seconde guerre mondiale, la plupart des bûcherons s'engagèrent dans les forces armées laissant ainsi à la population amérindienne la possibilité de travailler, mais accélérant par la même occasion la disparition de la culture traditionnelle.

A partir de 1950, la tendance vers un mode de vie sédentaire devint une réalité irréversible. Les enfants étaient envoyés dans les pensionnats (Amos, Pointe Bleue) durant les neuf mois de l'année scolaire. De plus en plus de maisons de bois se bâtirent à Manawan et Opitciwan et un nouveau village fut érigé à Wemotaci en 1972. Au début des années 1970, on construisit des écoles élémentaires sur les trois villages amenant un nombre toujours croissant d'instituteurs et de fonctionnaires euro-canadiens.

Nitassinan



NITASSINAN: NOTRE TERRITOIRE

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, Musée de la civilisation, *Nitassinan: notre territoire*, Boucherville, Publications Graphor, 1990, 40 p., ISBN 2-89242-183-7, 9,95 \$. Disponible en français en librairie.

Ce deuxième volume de la collection Les premières nations invite les élèves du deuxième cycle du primaire à découvrir le mode de vie actuel, la culture et les valeurs de la nation montagnaise. Ses magnifiques illustrations ainsi que sa documentation bien étoffée en font un ouvrage d'une haute valeur éducative. Les enseignants peuvent également se procurer le cahier d'activités pédagogiques. Un ouvrage de tout premier plan.



La renaissance

Au début des années 70, les "Têtes de Boule", comme de nombreuses nations autochtones à travers le Canada, vont s'organiser politiquement et entamer de nombreuses démarches auprès des gouvernements (fédéral et provincial) visant à une prise en charge de la nation par elle-même. La première mesure sera le retour à l'appellation Atikamekw. Ils rejoignirent ensuite les Montagnais avec qui ils formèrent le Conseil Atikamekw-Montagnais en 1975, afin de veiller aux intérêts de ces deux nations et de poursuivre ensemble le développement économique et culturel. Le C.A.M. est aussi engagé depuis 1980 dans des négociations territoriales et politiques avec les gouvernements du Canada et du Québec. Gelées depuis presque deux ans, celles-ci doivent reprendre au cours de l'été 1991. Un autre élément important de cette renaissance, sera la prise en charge de l'Éducation au cours des années 80. Cette prise en charge, non encore achevée,

permettra aux Atikamekw d'amérindianiser un système scolaire pas toujours adapté aux réalités des communautés.

Lentement mais sûrement, la nation Atikamekw reprend espoir. Regroupés au sein du Conseil de la nation Atikamekw (CNA ou Atikamekw Sipi) les trois villages ont développé de nombreux programmes dans des domaines aussi variés que la foresterie, l'éducation, la santé ou le développement économique et social. Mais le chemin qui reste à parcourir est long et on n'efface pas facilement deux gros siècles de colonisation et de privations. Surtout dans un Québec encore fraîchement marqué par les événements de l'été 90 (*).

Synthèse de Fabien RIBAUT

(*) Crise amérindienne opposant des Mohawk de Kanahwake et Kanesatake à la Sûreté du Québec et à l'armée Canadienne pour la reconnaissance de leurs droits territoriaux et politiques.

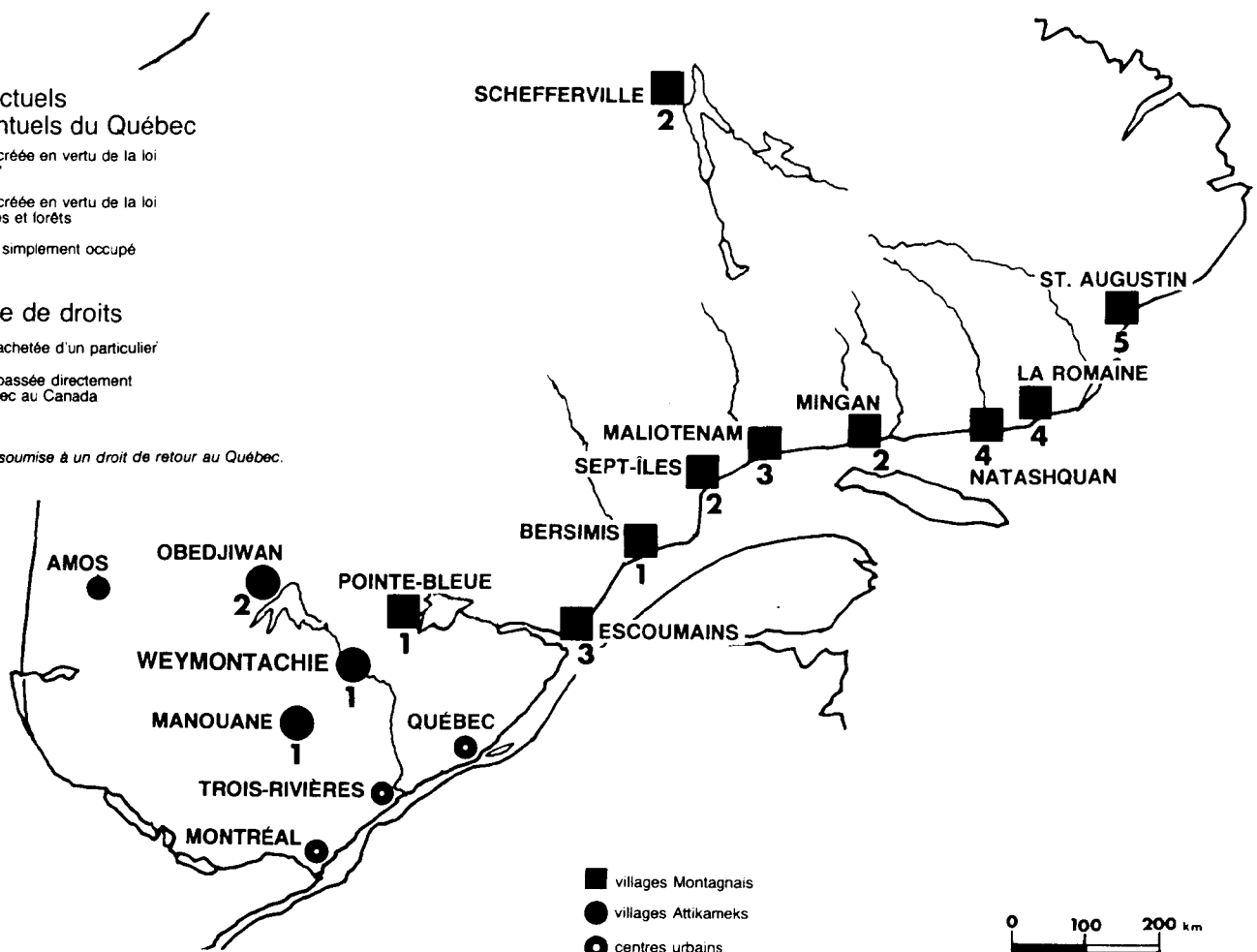
droits actuels
ou éventuels du Québec

- 1 réserve créée en vertu de la loi de 1851*
- 2 réserve créée en vertu de la loi des terres et forêts
- 5 territoire simplement occupé

absence de droits

- 3 réserve achetée d'un particulier
- 4 réserve passée directement du Québec au Canada

* réserve soumise à un droit de retour au Québec.





Le droit le plus légitime d'un peuple n'est-il pas de pouvoir décider de lui-même de son avenir et donc de son éducation ?

Pourtant, il n'en a pas toujours été ainsi pour les nations indiennes du Québec ! Depuis la traite des fourrures au XVII^e siècle, jusqu'au Livre Blanc de 1969 (dernière grande réforme sur la loi des Indiens au Canada) en passant par les missionnaires et le pillage des ressources naturelles, ce sont les Euro-Canadiens qui se sont toujours chargés de l'avenir de ces peuples.

Depuis le début des années 1970, les Amérindiens commencent à redécouvrir ce droit le plus élémentaire, mais on ne peut effacer facilement trois siècles d'occupation blanche, tout étant à reconstruire. Mais la volonté est là, et comme l'affirme un aîné Atikamekw de la Communauté de Wemotaci, "c'est par l'éducation que les nations amérindiennes du Québec et d'ailleurs bâtiront leur avenir".

AVANT 1534

Bien avant l'arrivée des Blancs dans l'Est de l'actuel Canada, il existait une éducation amérindienne indemne de tout contact étranger. L'indien était son propre maître, il vivait en parfaite harmonie avec son environnement. Les connaissances étaient enseignées par l'entourage de l'enfant et plus particulièrement par ses parents. Ces derniers apprenaient à

leurs enfants comment vivre en accord avec une nature nourricière, même si souvent hostile. En plus de cet apprentissage à la survie, il y avait toute une philosophie qui permettait aux êtres de respecter une certaine unité et dignité à l'intérieur du Cercle Universel de la Vie, une des bases de la spiritualité amérindienne.

Les premiers contacts

Ces premiers contacts avec les Européens, qui étaient le plus souvent d'intérêts commerciaux, se firent en général avec beaucoup de respect mutuel. Ces derniers durent dans la plupart du temps se plier aux règles commerciales déjà en place entre les différentes nations amérindiennes. Il n'en fut pas de même avec les ordres religieux (Jésuites principalement puis Oblats) qui obtenaient des gouvernements européens le droit "d'éduquer" mais surtout d'évangéliser les peuples autochtones. En fait l'éducation était strictement orientée vers l'enseignement religieux. Les Indiens apprenaient les concepts des religions chrétiennes. Ils avaient aussi quelques cours de français ou d'anglais), spécifiquement pour pouvoir communiquer avec les étrangers blancs qu'ils étaient amenés à fréquenter. L'Eglise venait de mettre un pied dans l'éducation des Amérindiens pour ne s'en retirer que vers le début des années ...1970.

La période des pensionnats

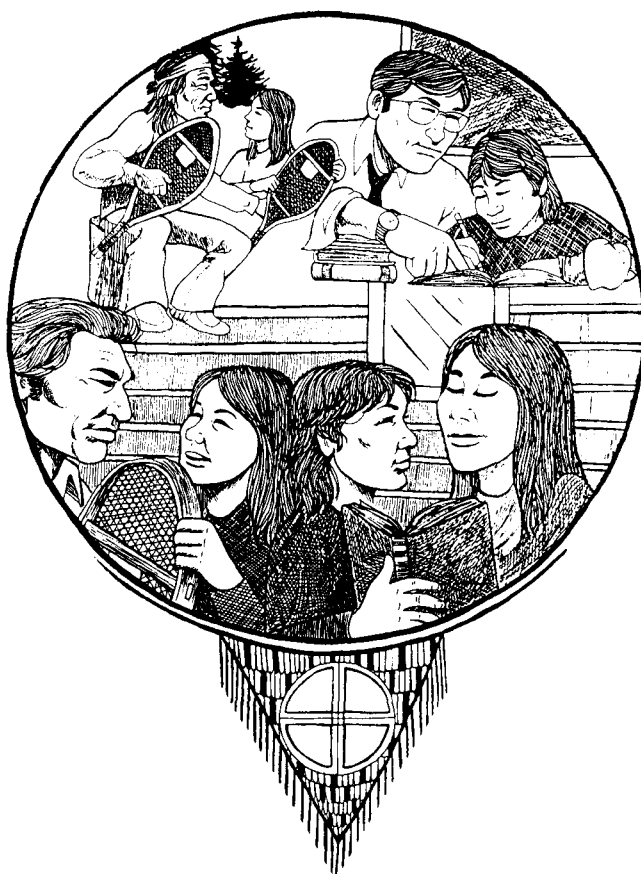
Par la suite avec la mise en place des différentes lois sur les Indiens, les premières écoles vont voir le jour auprès des communautés amérindiennes. On commença alors à apprendre aux Indiens à penser comme des Blancs, l'acculturation poursuivait son chemin. On croyait alors à la supériorité de la culture et de la moralité européenne. C'est la théorie de l'évolutionnisme social selon laquelle celui qui possède une technologie avancée et la capacité d'écrire sa langue est le meilleur. Les objectifs des lois indiennes étaient, rappelons-le, l'assimilation et la sédentarisation de ces peuples nomades. Pour les colonisateurs, l'Indien n'était qu'un "Sauvage, incapable de subvenir à ses besoins et donc encore moins à son éducation." C'est donc dans un grand élan de paternalisme que les pensionnats vont voir le jour au début des années 1950. Simon Awashish, Atikamekw d'Opitciwan se souvient : "Pour la première fois de ma vie, j'ai connu l'ennui. Je ne peux pas dire que je me suis adapté à cette vie là : disons que j'ai plutôt passé au travers". Il faut dire que les gouvernements aidés par les religieux n'étaient pas tendres, les enfants étaient arrachés à leur famille et isolés loin de leurs traditions, langues et cultures pendant de très longs mois. De nos jours il n'est pas rare de rencontrer des gens comme Simon Awashish qui se souviennent. Tous en parlent avec un sentiment commun ; celui d'avoir perdu une partie de leur identité. 1972, l'intervention de l'état et les premières prises en charges.

En 1972, suite à la publication d'un mémoire par la Fraternité des Indiens du Canada (aujourd'hui Assemblée des Premières Nations), le système d'éducation des Amérindiens allait être laïcisé et la majorité des pensionnats fermés. Les écoles allaient revenir au sein des communautés ; sous juridiction fédérale dans un premier temps, puis très vite elles seront gérées par les Bandes ou les Nations. Ce mémoire publié en 1972 revendiquait pour les collectivités indiennes, le droit de se charger de l'éducation de leurs enfants grâce à leurs propres systèmes scolaires. Le contrôle de l'éducation y était présenté comme un facteur essentiel au renforcement de l'identité amérindienne. La prise en charge par les Conseils de Bande allait

permettre de choisir le contenu des programmes et de remplacer les administrateurs et enseignants blancs par des Indiens. L'amérindianisation est loin d'être achevée, il reste encore beaucoup à faire, tant sur les contenus que sur la formation des cadres.

Le système éducatif actuel est-il profitable aux premières nations du Québec ?

De nos jours, on prétend qu'une bonne scolarité, c'est l'espoir d'avoir un avenir radieux. Qu'en est-il en réalité pour les nations amérindiennes du Québec ? Des chiffres sont là et ils sont éloquentes : par exemple, le taux de décrocheurs à la fin du secondaire (16/17 ans) est de 65 % pour les Indiens du Québec, et, autre exemple, le taux d'analphabétisme est quatre fois plus élevé que celui du reste de la population. Il faut donc reconnaître que malgré les prises en charge, la situation en éducation reste précaire. Les gouvernements, trop heureux de se débarrasser d'un dossier encombrant, se sont empressés de faciliter la prise en charge des écoles par des nations pas toujours prêts à gérer de telles responsabilités. Les causes de cette situation précaire sont multiples et il me semble intéressant de s'attarder sur quelques-unes.



- L'autonomie des bandes indiennes doit intervenir à deux niveaux. Le premier qu'on pourrait qualifier d'administratif et qui concerne le fonctionnement pratique des écoles (gestion, embauche et administration) est dans l'ensemble bien assumé par les conseils de bande. Le deuxième aspect, le moins évident et qui concerne le contenu des programmes, est souvent délaissé au profit du premier. C'est ainsi que dans de nombreuses écoles amérindiennes, les programmes du ministère québécois de l'éducation sont toujours en place malgré la forte volonté d'amérindianiser les systèmes éducatifs. Il y a toujours un manque de cadres amérindiens suffisamment formés et capables de concilier les programmes du ministère québécois avec la conservation des principes autochtones.

- Il y a encore dans les écoles un manque de matériel adapté à la population scolaire amérindienne. C'est ainsi que les manuels utilisés ne reflètent pas toujours le milieu de vie des enfants mais plutôt la société blanche québécoise. L'ensemble des concepts est différent et toutes ces valeurs véhiculées à l'intérieur de ces ouvrages ne correspondent pas toujours aux schémas conceptuels des Indiens.



- Avec les prises en charge dans les écoles, ce sont quelques professeurs amérindiens qui ont pu s'intégrer aux équipes pédagogiques. Mais il reste encore de nombreux enseignants blancs qui travaillent auprès des Amérindiens. Ces derniers, malgré leur formation universitaire, ne sont pas toujours préparés à enseigner à cette population scolaire. Il en résulte alors souvent un profond fossé entre l'institution scolaire et le reste de la communauté.

- Subsiste encore aujourd'hui, le problème de la langue d'enseignement pour de nombreuses nations amérindiennes. Présentement, 61 % des Amérindiens et Inuit du Québec utilisent encore des langues vernaculaires et celles-ci sont en général enseignées dans les écoles. Cependant pour poursuivre des études à un niveau supérieur du système scolaire québécois (collèges professionnels ou universités), les jeunes doivent maîtriser parfaitement le français, l'anglais ou les deux. Les étudiants se retrouvent donc face à un nouvel handicap : pour

certaines nations (Atikamekw, Algonquin, Cri, Montagnais, Naskapi) parler et conserver une langue maternelle tout en apprenant le français ou l'anglais, pour d'autres (Mohawk, Huron, Abénaqui, Micmac, Malécite), continuer à maîtriser ces deux langues tout en redécouvrant une langue oubliée. L'équation n'est pas toujours facile à résoudre.

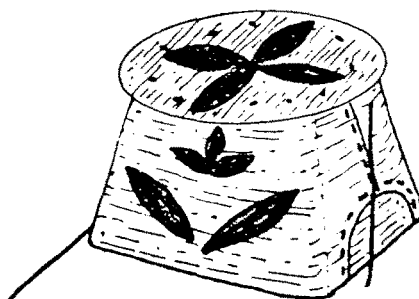
- Les parents ne sont pas toujours motivés car ils ne comprennent pas l'utilité d'envoyer leurs enfants dans des écoles qui oscillent entre deux cultures, surtout lorsque les souvenirs d'école de ces mêmes parents sont traumatisants. Si la réussite scolaire apparaissait comme une valeur positive à leurs yeux, les enfants ne seraient plus motivés à fournir des efforts nécessaires à cette réussite.

- Le manque d'emplois à l'intérieur des communautés influence bien souvent l'étudiant dans son choix à continuer ou non ses études.

- Les conditions matérielles de vie dans les communautés et la crise du logement ne permettent pas toujours aux étudiants de s'isoler et de réfléchir aux matières en dehors de l'école. Tous ces facteurs réunis font que très souvent, le jeune Amérindien se désintéresse de l'institution scolaire. Il y a un fort taux d'absentéisme, des échecs importants, des retards et pour beaucoup d'entre-eux, le décrochage au bout du parcours.

Poursuivre des études

Dans les réserves, l'école s'arrête bien souvent à la fin du primaire et pour certaines après le secondaire. Les jeunes doivent alors quitter les communautés pour se rendre dans les villes et s'intégrer au système scolaire des québécois. Les décrochages y sont encore plus forts car les étudiants doivent affronter le choc d'un déracinement culturel et familial, les établissements scolaires ne prennent pas toujours le temps de considérer ces minorités. Seuls, très souvent en situation d'échec, marginalisés, les jeunes se retrouvent encore plus vulnérables aux tentations de la drogue et de l'alcool. C'est ainsi qu'on tombe très vite dans le cercle vicieux du racisme et du mythe de "l'Indien alcoolique, bagarreur et fainéant". Ce mythe, on le retrouve hélas, dans presque toutes les sociétés à l'encontre des minorités ethniques isolées.



Donc dans de nombreuses communautés amérindiennes du Québec, l'éducation reste encore un véritable défi à relever mais à l'intérieur de ces mêmes communautés, il y a toujours l'espoir de s'en sortir et d'améliorer la situation. Avec les prises en charge tout est possible, les changements peuvent intervenir dans les programmes mais également dans les structures qui font que, encore aujourd'hui, de nombreuses écoles de bande ressemblent un peu trop aux écoles blanches. Il y a urgence d'y inclure un véritable système bilingue et de faire en sorte que ces nouveaux programmes soient reconnus par le ministère québécois de l'éducation afin que les jeunes qui terminent un cycle dans une école de bande puissent facilement intégrer les universités et collèges du Québec.

Ce défi, la nation atikamekw tente de le relever depuis une dizaine d'années. En créant des services pédagogiques au sein du Conseil de la Nation Atikamekw (Atikamekw Sipi), mais également en consultant régulièrement la population sur ses attentes en matière d'éducation. Ces services, communs aux trois communautés atikamekw (Opitciwan, Manawan et Wemotaci), ont comme objectif principal, l'amélioration du système scolaire tout en veillant à l'encadrement et à la formation des professeurs. Ce sont également ces services qui oeuvrent à la mise en place d'un véritable programme scolaire bilingue à l'intérieur des écoles de la nation. Regroupés au sein du Conseil Régional en Education, les parents, les aînés, les enseignants et les différents responsables de l'éducation ont pu élaborer une véritable politique éducative qui va permettre d'énoncer

les valeurs et les orientations d'un véritable système scolaire atikamekw. Ces valeurs (respect, fierté, entraide, appartenance à la terre,...), trop longtemps oubliées, sont maintenant identifiées ; il ne reste plus qu'à les traduire en termes d'objectifs éducatifs.

L'amérindianisation est donc en route, loin d'être achevée, elle a permis un réveil collectif de toutes ces nations qui ne demandent que d'avoir le contrôle de leur destinée. Bonne route et bonne chance !!

Fabien Ribaut, instituteur en primaire à l'école de Wemotaci (nation atikamekw, Québec)

(1) *"Moi, j'estime qu'il est très important de faire de grands efforts pour nous mettre à la recherche de notre culture et de notre langue indienne et de la conserver. A mon avis, de tous les peuples de la terre, il n'y en a vraisemblablement aucun qui ait la fierté de la culture et de la langue du peuple voisin. Nous Indiens, avons une culture indienne et une langue indienne dont nous pouvons être fiers". An Antane Kapesch, Montagnaise dans "Je suis une maudite sauvagesse/ Eukuan nin mastshimanitu innuiskuuu" 1976*

(2) *"D'après le savoir de mon peuple les Aînés et les enfants ne font qu'un dans le Cercle de la vie. Les Aînés détiennent la connaissance ; ils enseignent notre culture, nos chants, notre patrimoine et comment survivre. Les enfants, notre avenir, sont les porteurs de ce savoir qui ne vieillit jamais" John B. Thomas*



La Société de Communication Atikamekw-Montagnais (SOCAM) est une entreprise autochtone à but non lucratif incorporée en novembre 1983.

La SOCAM regroupe quatorze (14) communautés: les onze (11) communautés de la nation Montagnaise de la Côte-Nord, de la Basse Côte-Nord, du Labrador et du Lac St-Jean ainsi que les trois (3) communautés Atikamekw de la Haute-Mauricie.

Elle a été créée dans le but de permettre aux nations Atikamekw et Montagnaise de se doter de moyens de communications afin de:

- sauvegarder la langue, la culture et les traditions des deux nations.
- susciter l'intérêt et la participation de la population sur les sujets les concernant,
- conscientiser la population du devenir du peuple autochtone en général.
- représenter les Atikamekw et les Montagnais par le biais d'une seule et unique organisation auprès d'instances gouvernementales et autres organismes en ce qui a trait aux communications.

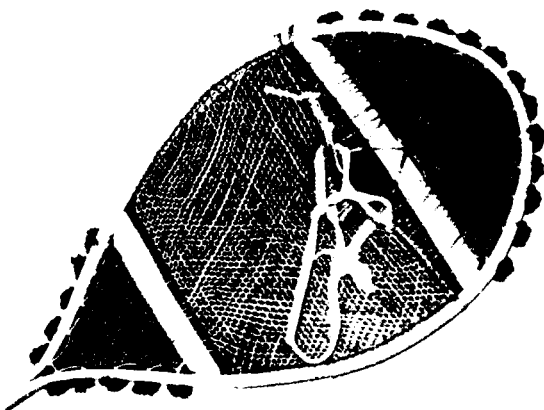
QUI SOMMES - NOUS ?



"Comme tu disais, il y a aussi cette question qu'il est important de se poser dans ma Communauté, à savoir : qui sont les Atikamekw, quelle est leur histoire, leur origine ? Je dois d'abord mentionner que "Atikamekw" veut dire "Poisson Blanc", et que depuis une vingtaine d'année il est employé comme signifiant "Nation Atikamekw" suite aux recherches des anthropologues qui l'ont suggéré. Mais moi, comme les Anciens le disent, je me considère plutôt comme un "Etre Humain" ce qui, traduit dans ma langue maternelle, représente l'Etre humain complet, celui qui sait se mettre en relation avec son environnement et vit avec lui.

Les Anciens disent que nous avons toujours existé

Selon l'histoire contemporaine, c'est à dire l'histoire marquée par le "Doux Jésus", par les historiens et les anthropologues, les Atikamekw avaient disparu, exterminés disent-ils, par les "raids des Iroquois" et décimés par les maladies. Mais les Anciens disent que les Atikamekw ont toujours existé. Ils ne nient pas la rencontre avec les Iroquois, Peuple combattif et sédentaire -alors que les Atikamekw étaient nomades, chasseurs et cueilleurs. Dès les origines, le système social reposait sur le Clan ; moi-même, je fais partie d'un Clan qui gérait un immense terrain de chasse, un Clan qui était reconnu par d'autres Clans, et qui était considéré comme bien organisé, "puissant" -non pas dans un sens de domination, mais de "pouvoir de partage"- avec un Chef de Clan dont l'arrière - arrière -grand-père était très respecté et connu comme orateur et homme au grand coeur.



Une langue spécifique

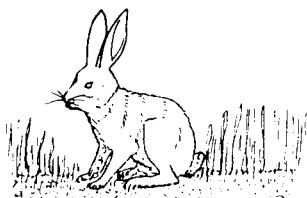
L'histoire avoue ne pas être très sûre de l'origine des Atikamekw ; les Jésuites et les coureurs des bois qui rencontraient des tribus par ici les appelaient les "Têtes de Boule" ; d'autres nous appelaient "les Gens Sans Terres", ceux-là même que l'histoire situe aux alentours du Grand Lac Supérieur. En fait la langue maternelle donne des indications beaucoup plus précises ; Jacques Cartier par exemple, relevait dans ses notes ce qu'il comprenait et entendait dire en langue tribale, et lorsqu'il écrit à propos du scorbut de ses hommes, il mentionne une plante médicinale dont j'ai pu reconnaître le nom. Par ailleurs, à propos de l'organisation sociale et religieuse des Autochtones ainsi que de leur mode de vie, on retrouve dans les archives manuscrites des Jésuites des mots-mêmes de ma langue maternelle... Et là, je voudrais souligner le fait qu'apparemment il y aurait vers le Sud, dans l'Etat du Michigan, un autre Peuple qui parlerait la même langue que la langue Atikamekw ; ça c'est intéressant pour quelqu'un qui recherche et étudie ses origines. C'est vrai que ma langue est cataloguée comme de l'Algonquien, mais elle est spécifique par rapport aux Cri, Naskapi ou Montagnais. J'ai lu également d'autres livres qui font mention d'une Tribu de la partie ouest des Grands Lacs et qu'on appelait donc "les Gens Sans Terres"; la langue Atikamekw semble bien plus proche d'autres langues que de certaines langues Algonquiennes. L'histoire Atikamekw n'existe donc pas officiellement, mais il y a une autre histoire, orale, qui se transmet de père en fils, l'Histoire des Anciens, qui dit qu'autrefois les Atikamekw formaient un Peuple extrêmement structuré et résolu ; les Anciens parlent très peu de l'Ouest, des mots autochtones qui désignent certaines grandes villes américaines ou canadiennes et qui sont très proches de la langue Atikamekw.

Permanence culturelle

A partir de 1650, on n'entend plus parler des Atikamekw, mais dans les années 1700 un petit groupe "d'explorateurs" aurait rencontré tout au long de la rivière Saint Maurice un Peuple qu'on disait pauvre, démuné, dispersé, et qui serait venu faire grossir les effectifs de la Nation Atikamekw. Ce qui est remarquable, c'est la permanence de la langue, de la culture, des croyances Atikamekw en dépit de ces apports extérieurs.



le loup du lac METABESKAGA, près de MANAWAN, territoire ATTIKAMEK



A partir de là, on peut relever beaucoup de mentions dans les archives, et certains Chefs légendaires sont même cités, comme Majesk (-) qui fut, d'après les Anciens, un grand Chef militaire ; il aurait vécu jusqu'à l'âge de 110 ans, aurait eu 4 frères et aurait mené à son optimum l'organisation et la gestion Atikamekw de vastes territoires ancestraux reliés par un système de troc.

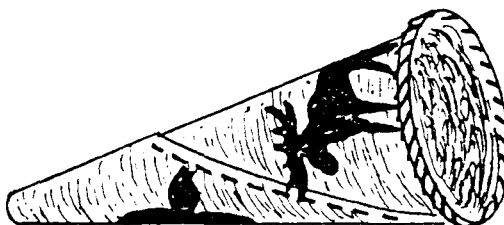
De l'Echange aux brutalités

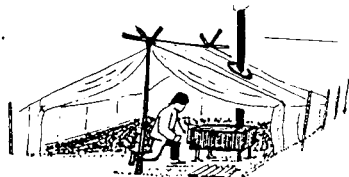
Il y a eu beaucoup de contacts avec les Européens, puisque le premier missionnaire à rencontrer les Atikamekw serait arrivé en 1627, parti de Québec, contact plus culturel qu'évangéliste ; ce n'est que vers 1800 que le contact s'est alourdi, avec l'arrivée de nombreuses et différentes congrégations religieuses évangélistes. Les contacts avec les coureurs des bois étaient fréquents, puisque sur l'ancienne terrasse de Wemotaci (en contrebas et dominant la rivière) s'était établi un poste de l'Hudson Bay Company qui échangeait nos fourrures contre des fusils, haches, chaudrons, tissus... Je pense que la rencontre avec les missionnaires n'a pas été une très bonne chose, du moins lorsqu'ils ont commencé à vouloir imposer leurs façons de voir les choses, leurs croyances, et à commencer à dire que nous étions "mauvais, habités par le diable". Et en même temps, dans les années 1830 - 50, s'installèrent les compagnies forestières... Il faudrait consulter beaucoup d'archives de l'époque, et l'on pourrait récrire véritablement l'histoire Atikamekw. 1907, ce fut un nouveau et brutal contact, puisque ce fut le début de la construction du chemin de fer transcanadien qui devait traverser le territoire Atikamekw dans les années 1910, et amener les multinationales que l'on sait, avec perturbation du mode de vie des Autochtones qui devenaient ouvriers-chasseurs, travaillant souvent durant l'été et chassant à partir de l'automne, quand passaient les premières outardes. Il y a eu bien d'autres perturbations chez les Atikamekw, notamment à partir de 1930, quand le gouvernement nous a, soi-disant pour le

protéger, retiré notre territoire de trappe et de chasse, et a délimité des parts individuelles -ce qui était contraire au système ancestral Atikamekw ; et c'est vraiment là qu'on a commencé à ne plus se sentir à l'aise. Il y a eu des contacts avec le gouvernement, il y avait la "loi sur les Indiens", et ce n'est qu'en 1953 que le village a existé, la "réserve", avec des maisons. En 1954, le gouvernement débloqua de l'argent pour faire bâtir des écoles, et c'est là que se produisit un grand désastre social chez les Atikamekw...

Kidnapping institué et traumatismes

A partir de 1955 - 56, on a RAMASSE les jeunes Atikamekw de 6 à 17 ans pour les emmener à 200 - 300 milles loin de chez eux dans des pensionnats... Cela explique le vide vécu par les générations actuelles : on interdisait l'usage de la langue maternelle à des enfants qui ne comprenaient pas, que l'on tourmentait, leur infligeant des punitions corporelles ; cela durant 10 mois, les 2 mois restant passés à essayer, aux vacances, de renouer les liens familiaux, retrouver le passé et l'histoire Atikamekw. Et ça a duré ainsi une quinzaine d'années ! Comment s'étonner que nos jeunes aient des problèmes d'identité, de personnalité... Cette coupure à l'âge de 16 ans, l'âge décisif dans le développement du jeune, l'âge où l'on a justement besoin de resserrer solidement ses liens familiaux. Alors aujourd'hui nos jeunes se posent des Questions : "qui je suis, moi ? Qui est l'Atikamekw ? Qui sommes-nous réellement ?" et ce, sans trouver de réponse. Ce manque de réponse se traduit par une autre façon de vivre, de se comporter, et par l'échec scolaire, par le manque d'estime de soi, par le rejet de l'autorité familiale. Et d'autres éléments viennent peser, comme les manuels scolaires fabriqués par le Ministère de l'Education du Québec et où il n'y a rien, rien où les jeunes pourraient se RETROUVER : j'ai feuilleté un manuel de "sciences sociales"... il ne contenait qu'une page sur les Autochtones. Le gouvernement ne manifeste absolument pas la volonté de reconnaître une nation autochtone, la Nation Atikamekw.





Aider l'Être Humain à se développer

Dans le domaine de l'histoire des origines Atikamekw, il est très important de souligner le rôle de l'enseignement des Anciens, l'enseignement des Sages-Femmes et l'enseignement des Chasseurs. Dans ces enseignements, on retrouve les notions d'Équilibre, de Conservation, de Gestion de son Territoire, et on retrouve aussi les richesses qui font le développement de l'Être Humain, les valeurs autochtones. Je disais tout à l'heure que celles-ci ne sont pas véhiculées par l'école, c'est justement pour cela que l'enseignement des Anciens est important. Il est important que les jeunes Autochtones se perçoivent comme des Êtres Humains -et non pas, comme dans la société actuelle, comme des personnes à cacher, qui vivent "sans loi, sans règle d'organisation sociale, et qui n'ont rien à apporter"... C'est ça que j'aperçois dans cette société, dans les discours, et je dois leur dire, moi aussi, que je suis d'abord un Être Humain. Souvent, les gens sont très surpris quand je leur parle de mes valeurs et de notre système traditionnel, des relations que l'on doit établir avec son environnement, avec le monde animal, avec le Créateur, de l'enseignement des Anciens qui établissent des principes de discipline, d'autorité et de respect, qui assurent le développement de l'Être Humain, qui régissent aussi les cérémonies propres à la naissance, l'adolescence, l'âge adulte et la vieillesse. Surpris quand je leur parle de l'enseignement des Sages-Femmes, comment prendre soin de nos proches, éduquer un enfant en l'élevant dans sa noblesse d'être fier d'être Atikamekw. C'étaient leurs rôles, comme encore apprendre à développer l'habileté, l'orientation correcte et la survie en forêt, connaître l'équilibre avec son environnement, respecter la vie végétale, la vie animale, auxquelles sont consacrées des rituels de cérémonies...



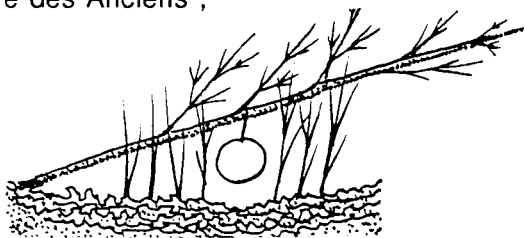
Une éducation incomplète

Aujourd'hui, l'éducation est différente. Je ne dis pas qu'elle est mauvaise, je prétends seulement qu'elle est incomplète, que les jeunes ne s'y retrouvent pas, et que des personnes de la Communauté sont importantes de par leurs origines, leur histoire et leur vécu Atikamekw, des personnes qui devraient à travers l'école transmettre les valeurs de l'Être Humain. Ne pas seulement se bourrer la tête. Aujourd'hui, un jeune ne sait même plus à quoi sert une main ; il ne sait pas que la main aussi peut-être Créatrice -ce qu'ont très bien démontré les Anciens par leur simple survie : fabriquer leur Canot d'écorce pour se déplacer à travers leur Territoire, et beaucoup d'autres choses comme les raquettes, le toboggan, etc... Je ne sais pas si aujourd'hui on enseigne aux jeunes ce qu'est une main, mais ce que je vois actuellement, c'est qu'ils se servent de leurs mains pour mettre fin à leur vie ; les problèmes actuels sont la toxicomanie, la violence. Ils ne savent pas que la main c'est aussi un instrument qui permet de respecter les choses, d'aimer l'endroit, de donner de la tendresse à un enfant. La main est tout simplement violence : briser son école, briser la maison de son voisin, donner un coup de poing à son compagnon... C'est vrai que la main sert aussi pour l'auto-défense, mais cela signifie savoir analyser, savoir réfléchir, prendre ses responsabilités. On n'enseigne pas ces choses-là à l'école. Savoir écouter, voir, développer son sens de l'odorat, les six sens de l'Homme. Actuellement, dans les théories physiologiques, on dit que l'homme a 5 sens ; moi je prétends que l'homme a 6 sens à développer, le 6^e sens étant extrêmement important : c'est lui qui, pour moi, permet à un jeune de voir de Viser l'invisible. Qui a déjà vu le vent ? C'est un élément invisible ; et quand il vient nous caresser le visage, il ne nous vient pas à l'idée de tenter de prouver son existence, on sent simplement que le vent arrive.... Ce sont ces choses-là que l'éducation et l'enseignement doivent apporter aux jeunes, pour qu'ils se redécouvrent une identité et une appartenance d'où se nourrir, se fortifier. D'ailleurs, de plus en plus de jeunes Autochtones ont accès à l'université, il le faut, mais ils doivent rester vigilants et ne pas oublier qui ils sont et qu'ils devront travailler après leur formation, mettre au service de leurs cadets ce qu'ils ont appris ainsi que le savoir des Anciens. Je crois aux jeunes. Je crois en eux si on leur donne les outils, les moyens, la Chance, si on leur reconnaît des Droits, et je pense que nous deviendrions une Nation forte -non pas qui réclame sa place, mais qui impose son appartenance à une société où elle l'a de fait.

jeunes. Je crois en eux si on leur donne les outils, les moyens, la Chance, si on leur reconnaît des Droits, et je pense que nous deviendrions une Nation forte -non pas qui réclame sa place, mais qui l'impose.

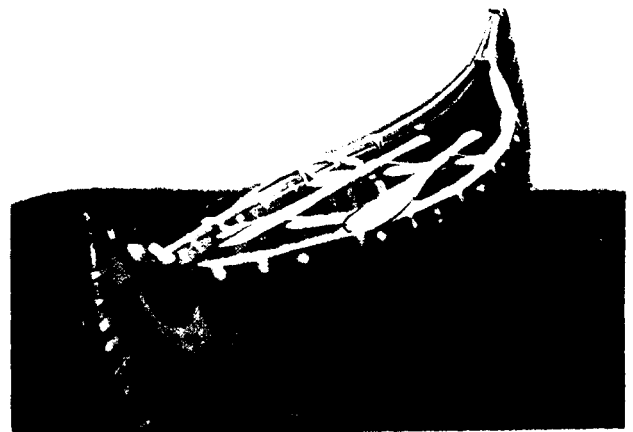
Ne plus se renier

Je me rappellerai toujours mes 15-18 ans - aujourd'hui j'en ris. Je me souviens d'avoir été tellement mal à l'aise, tellement gêné d'être un Indien, que je l'ai même nié. Je me rappelle les histoires selon lesquelles les Autochtones étaient des "sauvages, des barbares qui ne connaissaient rien"... Mais aujourd'hui je suis conscient, entouré de la vie spirituelle, des légendes et de l'Histoire des Anciens ;



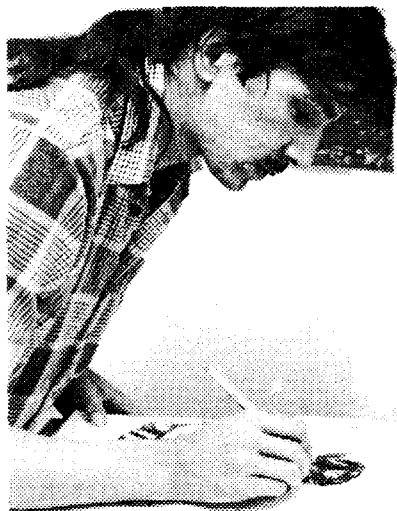
aujourd'hui, dans les discours, dans les conférences, dans les universités, quand on m'invite à parler des Autochtones, je n'oublie jamais de répéter aux gens qui sont là, qui viennent écouter, que je suis fier de mes origines, que je suis fier d'être Autochtone. Et en disant cela, j'ai beaucoup d'espoir pour les jeunes, je vois beaucoup de bonnes choses pour eux. Le "beau temps arrive" pour les jeunes de la Communauté, car je les vois utiliser l'instrument qui leur est donné dans l'éducation actuelle, et avoir leur mot à dire dans la gestion de leur territoire. Pour moi, il est très important d'avoir une vision de cela, et de ne pas rester apitoyé sur les malheurs, les problèmes et les éléments destructeurs actuels concernant le suicide, le découragement, l'alcoolisme et la consommation de stupéfiants chez les jeunes. Ils doivent voir la richesse qui leur vient des Anciens ; il faut que des personnes rencontrent et écoutent les Anciens, s'impliquent et s'intègrent dans l'Ecole, participent à l'élaboration des programmes et retransmettent ce qu'elles ont appris des Anciens, car c'est ce qui constitue l'Etre Humain. Celui-ci n'est pas seulement constitué de concret, de superficiel, d'instantané, de bref ou d'illusoire, même si, actuellement, tout change très vite et que l'on court. Il faut prendre le temps de sentir et de vivre les moments -l'instant, le quotidien- pour les savourer. Pour cela, il y a des cérémonies, comme la recherche d'une vision -mes jeunes

n'ont plus de vision, actuellement, ils n'ont plus d'idéal... quand je dis "mes jeunes", je parle bien sûr des jeunes Atikamekw des trois Communautés. Rêver d'être en bonne santé, rêver d'être en équilibre... on ne sait plus rêver actuellement. Ou plutôt, "on rêve de" faire carrière -médecin, avocat-, mais ce n'est pas "rêver" dans son sens créateur ; pourtant, c'est tellement important de Rêver, que le Créateur lui-même a rêvé la Création de la Terre, du monde végétal, du monde animal, ainsi que quelque chose de lui-même, quelque chose de précieux qu'il rêvait de partager : ça, le Rêve. L'homme doit réapprendre à Rêver, rêver un lac, une rivière, rêver leur rôle, ne pas y voir qu'occasions à barrages et déversements toxiques ; l'homme ne prend plus garde au monde animal parce qu'il se considère lui-même comme étant de loin le plus important. Alors, il faut réapprendre, et dans ce sens le personnage le plus important dans la société actuelle, c'est le Poète ; le Poète c'est l'Aîné, celui qui a eu de l'expérience, qui a connu une aventure, qui a voyagé, qui a connu le Mystère -qui habite avec lui, en lui.. La 6^e Prophétie dit que les enfants se retourneront contre leurs Ancêtres, c'est le moment présent : les jeunes ne veulent plus reconnaître l'autorité parentale ou du Chef ; la 7^e Prophétie dit qu'il y aura une renaissance, que les jeunes renoueront avec les valeurs de la vie spirituelle et de leur mode vie, mais cela ne viendra pas tout seul, et les personnes responsables doivent faire un effort. Comme "bon chrétien, je parlerais de "miracle".



Respecter l'Enseignement des Anciens

J'ai rencontré un jour un Ancien très mal en point, bourré de pilules chimiques de cinq ou six sortes que le médecin lui avait ordonnées ; il avait beaucoup de mal à marcher, son esprit était physiologiquement en confusion.



Jacques NEWASHISH,
Graphiste - Peintre
Atikamekw

Je l'ai dit, les Anciens m'ont appris à voir, à sentir les choses ; alors je suis allé le voir, et je lui ai dit que je partais dans le Bois pour 15 jours, et que j'aimerais les passer avec lui. L'Ancien accepte, pourtant son entourage me dit que je ne me rends pas compte de son état de santé. Je lui ai redemandé : "oui, on monte en forêt." Eh bien, rapidement, il n'a plus eu besoin de pilules -pilules pour dormir, par exemple-, et au bout d'une semaine, il a commencé à chanter, des chansons du Pouvoir, des Chants Créateurs de la Vie en Forêt. Je les entendais très bien, car il les chantait même très fortement. A son retour dans la Communauté, personne ne le reconnaissait, il marchait comme un jeune homme et avait toute la lucidité de son esprit ; là, j'ai vu le "miracle", le Miracle Traditionnel - mot que j'emploie pour signifier le Changement. Mon épouse a été témoin de cette réappropriation des pouvoirs; et aujourd'hui, c'est avec cet Ancien que je travaille, que j'apprends les leçons profondes de certaines cérémonies. A propos de sweat-lodge, j'ai entendu dire qu'en Europe et en France il y a des Autochtones qui commercialisent certaines cérémonies religieuses; j'ai entendu dire que des Européens paient 500 \$ pour "participer" à une "sweat-lodge"! Ca n'est pas ça, l'enseignement des Anciens, c'est de Partage qu'il s'agit. Souvent, on me demande d'aller parler, d'aller faire des cérémonies, mais quand j'entends parler d'argent, je refuse. Ces gens-là paient parce qu'ils ont "soif", parce qu'ils ne savent plus rêver, parce qu'ils ont perdu tout sens des grands principes et des grandes valeurs; exalter, exploiter l'être humain de cette façon -là, c'est un crime. La location d'une salle pour y recevoir beaucoup de gens, c'est autre chose, et il y a bien d'autres façons d'aider la personne qui vient partager. L'enseignement sacré des Anciens était caché, autrefois, mais la société moderne qui est en pleine confusion est à la "recherche de

quelque chose" ; on fait référence à la psychologie, à la schizophrénie, dans le jargon médical actuel, mais moi, je n'ai jamais vu de malade mental chez les Anciens. Il ne suffit pas de raisonner sur cet enseignement, il faut le sentir, le vivre, l'habiter.

Rêver et Rire

Les Anciens sont multiples -le medecine-man, le chaman etc...-; ils font notamment rire les gens ; on ne sait plus rire. Pourtant, rire, c'est exprimer sa joie, son bien-être, sa bonne relation avec le Créateur; c'est très important chez les Autochtones, d'exprimer ainsi son esprit, son état d'être, son âme. Voilà, globalement et brièvement, un témoignage Atikamekw.

Charles COOCOO

pour Nitassinan, octobre 1990, à Wemotaci

(reportage et retranscription de Marcel CANTON et Raphaël HADID)

ARTISANAT ATIKAMEKW TRADITIONNEL

Commes nous, adressez-vous à Arthur et Mariette CHILTON de WEMOTACI ; il faudra peut-être de 2 à 6 mois pour que l'original donateur soit trouvé, que sa peau soit manuellement dégraissée, séchée, assouplie puis boucanée au feu, que les mitaines ou les mocassins coupés à la forme de votre main ou de votre pied soient cousus, puis brodés et expédiés. Sachez Attendre; vous n'apprécierez que plus ce que vous recevrez, et ne serez jamais déçu (e) par la compétence de nos Amis. Voici un aperçu des tarifs consentis, port compris :

- Gants brodés (petits, moyens ou grands) : 100\$
- Mitaines brodées (P.M.G.) : 60\$
- Mocassins brodés : 40 - 50 - 60 \$
- Broches perlées : 40\$
- Barrettes perlées : 60\$
- Boucles d'oreilles : 60\$ (ces travaux de perlage sont très longs et très minutieux.)

**Arthur et Mariette CHILTON CP 90
WEYMONTACHIE - Québec- GOA 4MO
CANADA**

(tél: 1.819.666.2252)

AMITIE FRANCO - ATIKAMEKW

A l'automne 1989, NITASSINAN recevait une lettre de Fabien RIBAUT, professeur de 5^e année à l'école amérindienne de WEMOTACI, Communauté Atikamekw: il nous demandait de l'aider à trouver une classe de correspondants en France afin de mener à bien un projet très cher à la petite équipe pédagogique qui, très vite, avait décidé que, subventions à l'appui, cet échange devrait déboucher sur un voyage de découverte à Paris -quelle aventure pour ces petits Atikamekw de 10/11 ans dont le milieu est la forêt Mère et le "bout du monde", La Tuque, la ville "voisine"! Rapprocher deux cultures, communiquer en français -langue apprise en classe-, développer une autonomie formatrice, et se dépayser aussi, pour des enfants qui, à l'adolescence, éprouvent quelques difficultés à se définir comme Atikamekw face à l'univers des blancs.

Réciproque, la Découverte

En tant que responsable de Nitassinan et instituteur maître formateur, je vis là une Chance pour nos élèves de l'école d'application F. Coppée du 15^e arrdt, la chance de pouvoir appréhender réellement une bonne partie de leur programme d'histoire-géographie en communiquant d'abord, en voyageant loin ensuite et, enfin, en vivant immergés dans un univers humain radicalement différent de leur douillet (?) quotidien parisien. Elèves d'une école ordinaire, ils étaient extraordinaires, comme tous les Enfants, et leurs parents, remarquablement éclairés, virent eux aussi la chance d'Apprendre qui se présentait et la saisirent pleinement.

Paris - Wemotaci

Au terme d'une année de correspondance très suivie (lettres, documents, dessins, cassettes, paquets-cadeaux), nos Amis de Wemotaci arrivèrent à Paris, en juin, pour une douzaine de jours. Emotion, cadeaux traditionnels apportés de la forêt Atikamekw (canots en écorce de bouleau, objets en cuir d'orignal, perlage ...), grand coeur des parents parisiens qui surent très vite effacer la rigueur des murs de l'école parisienne en ouvrant grande leur vie de famille, puis en accompagnant efficacement le double groupe dans ses phases de découverte du formidable grand Paris. Du monumental historique ou moderne aux musées, en passant par les espaces verts des

grands jardins, les actuels adolescents de Wemotaci doivent se sentir riches d'une belle gamme de souvenirs collectifs ou personnels - Tour Eiffel, vedettes sous défilé de monuments, Cité des Sciences, Géode, Jardin des Plantes, Notre- Dame.... Première initiation, toute naïve, à "vivre dans le Bois", et exceptionnelle occasion pour les Parisiens d'apprendre à se prendre en charge et à vivre Ensemble, les quatre journées de campement dans le bois... du Château de Crouy (Seine et Marne), paradis pour classes transplantées porté à bout de bras par l'adorable Gazelle, ont précieusement rapproché les deux groupes. Dès lors, malgré les changements de classe, nous DEVIONS aller à WEMOTACI, nous y étions Attendus. Les parents parisiens s'organisèrent remarquablement -et courageusement, car sans aide aucune- et, malgré ma nomination dans mes Vosges natales, les enfants de Boucicaut-Convention purent voir tomber la première neige à Wemotaci, après un magnifique périple de trois jours en car : nuit collective dans le chalet forestier de Trois-Rivières, visite de Québec la colonisatrice restée amérindienne par la magnificence de ses galeries d'Art Autochtone, parcours de la Côte Saint-Jean, nuit à Pointe-Bleue et arrivée dans la Communauté de Wemotaci qui avait préparé un Repas Communautaire Traditionnel; à lui seul, il traduisait déjà ce que peuvent être l'accueil, les valeurs et l'économie Autochtones : orignal, caribou, ours, perdrix, lièvre, doré (sandre), truite grise, saumon, brochet, banique (pain amérindien) et tarte aux bleuets (myrtilles)... voilà, tout simplement, ce que la Communauté nous avait cuisiné !

Outre les activités manuelles traditionnelles dans l'école, notre visite -au Village des Hurons- à Diane Malec du Conseil Atikamekw-Montagnais et de la SOCAM, radio Autochtone diffusant sur une grande partie du Québec, nous avons surtout vécu plusieurs journées inoubliables "dans le bois", en des territoires de chasse et de trappe ancestraux, situés à plusieurs heures de piste du village. Impossible de restituer par des mots les multiples sensations ressenties en pleine forêt, dans des tentes dressées sur la neige mais copieusement chauffées de l'intérieur par des poêles et au parterre tapissé de ces branches d'épinettes si parfumées; couvés par des familles dans Leur Monde et baignées d'une profonde sérénité : leur sens de l'accueil, leur générosité de chaque instant, leur réceptivité, leur amour et leur disponibilité pour les enfants; la liberté de ceux-ci, mais aussi leur incroyable

somme de connaissances du milieu animal et végétal qui est aussi leur univers mental peuplé de légendes, leurs compétences si précoces qui se traduisent par des moissons personnelles de lièvres blancs, de perdrix, de dorés ou de brochets, rations de protéines destinées immanquablement à l'ensemble du Clan (famille élargie).

Epinal - Wemotaci

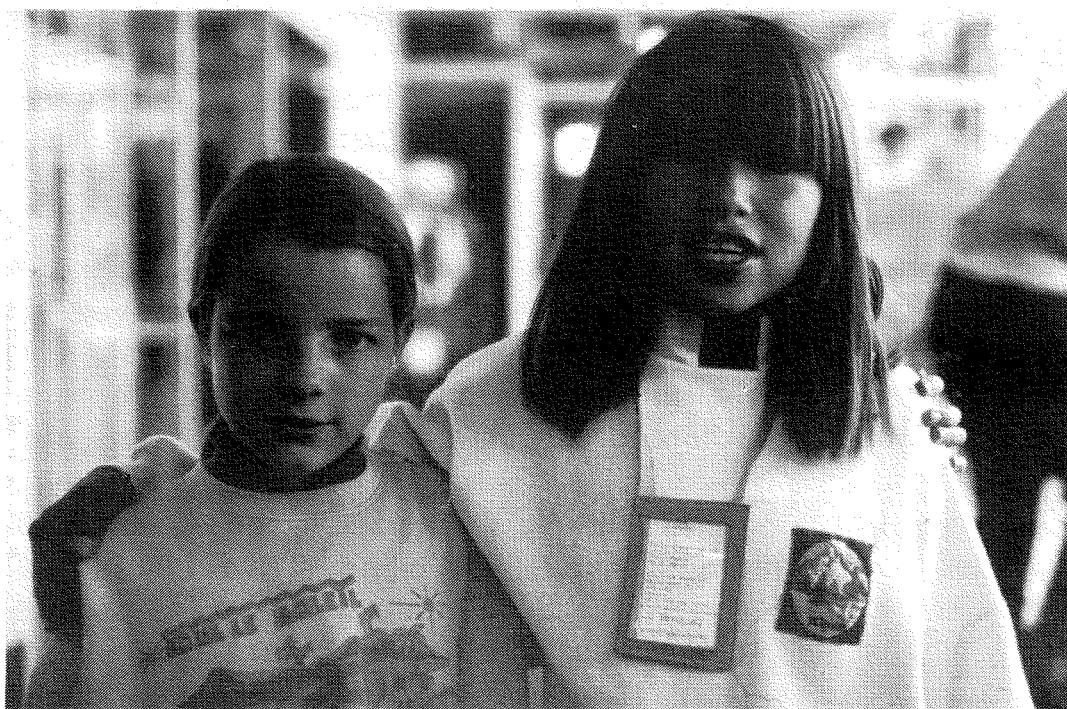
Je ne citerai pas de noms car c'est bien toute la Communauté qui nous a reçus, ni n'adresserai de remerciements, concept qui n'existe pas, en règle générale, chez les Amérindiens ; mais je dois avouer par contre que la continuation de cette relation franco-Atikamekw s'est imposée d'elle-même : durant l'année scolaire 1990-91, c'est une classe de l'école d'application Jean MACE d'Epinal qui a tenu à assurer le relai, par correspondance uniquement, faute de moyens, et en cette rentrée 91, c'est un nouveau projet sur deux ans qui est lancé, parfaitement intégré au projet d'école défini par l'ensemble de l'équipe pédagogique. La première année sera consacrée à la correspondance -facilitée par la présence de l'excellent matériel documentaire acquis-, et la deuxième devrait se conclure par un séjour de jeunes vosgiens à Wemotaci et réciproquement. Il n'est pas impossible que la Municipalité d'Epinal, consciente de sa proche culture forestière, fière de ses formations de hockey et habituée à permettre de grands voyages scolaires

autre Atlantique, accepte de rendre possible cette extraordinaire expérience. Pas impossible non plus- Nitassinan y travaille et Charles COOCOO, représentant Atikamekw sera pour cela à Epinal fin septembre- que s'instaure un jumelage prometteur entre Epinal et Wemotaci, aussi bien qu'entre les Vosges et ATIKAMEKW SIPI, c'est à dire l'ensemble des trois Communautés Atikamekw. Voilà donc les tenants et les aboutissants de cette forte relation entre deux Cultures Humaines différentes, relation qui, à mon sens, mérite bien d'être poursuivie.

Marcel CANTON, instituteur-maître formateur et responsable de "Nitassinan"

Financement du projet 1989-1990 incluant le voyage à Paris des enfants Atikamekw, le paiement de leurs sorties touristiques dans la capitale et celui de toutes les activités offertes aux enfants parisiens durant leur séjour au Québec (chacun d'eux devant payer son billet d'avion, soit 2500 F)

- Le Ministère de la Santé du Canada, pour 10 000\$,
 - Le Conseil de Bande de Wemotaci, pour 3 500\$,
 - Conjointement le Ministère des Relations extérieures du Québec et l'Association France-Québec,
 - Les activités organisées par les jeunes au sein de leur Communauté, pour 7 500\$.
- Initiateur du projet, Fabien aura "bien travaillé"; notre reconnaissance est immense.*



LEGENDE DE LA CHANCE MANQUEE



social, dans l'établissement des règles de vie, les règles sociales.

Comme toutes les histoires, cette légende commence par "il y a très longtemps après la Création des Etres Humains", il y avait une jeune fille dans un village, une jeune fille extrêmement belle : avec des cheveux très longs et un habit qui avait été confectionné par les Sages-Femmes, aux dessins qui symbolisaient les croyances de cette Nation. Cette jeune fille, dans sa Communauté, on l'appelait la Petite Princesse... et

j'essaie mentalement de la visionner.

/.../ Cette belle jeune fille, je l'ai certainement rencontrée quelque part; elle a été choisie par le Créateur pour transmettre les ordres de la Compréhension -qui est si importante pour le développement de l'Etre Humain et... comprendre d'autres coutumes. Le Créateur lui dit donc:" Ma fille, je t'ai choisie pour Partager avec moi; j'ai quelque chose à te remettre". Elle a hésité, la Princesse, à sortir de son village pour partir vers le champ, un champ de blé au loin. Cette Tribu était d'un Peuple agriculteur. Vous savez sans doute que les Autochtones ont beaucoup donné en ce qui concerne la nutrition, les légumes, les fruits, etc... C'était donc en automne, comme actuellement, en automne quand, dans les villages, il faut récolter les Blés d'Inde -ainsi que les patates, les pois cultivés par les Autochtones. "Regarde cet immense champ de Blés d'Inde; il y en a de très beaux. Tu vas

"Comme vous autres qui allez à l'école pour apprendre, pour étudier certaines choses, moi aussi j'ai étudié, et j'apprends avec les Anciens l'Histoire de la Nation, l'histoire géographique des territoires de chasse ainsi que les croyances traditionnelles, les légendes bien sûr, parce que les légendes traduisent le sens moral et les besoins de l'Etre Humain. Je pense que vous avez eu la chance de venir dans ma Communauté, et que vous l'avez prise cette chance-là ; alors il serait peut-être intéressant pour vous que je raconte "la Légende de la Chance Manquée": c'est une légende qui est transmise oralement par les Anciens, oralement dans la langue Atikamekw. Pour pouvoir comprendre ces histoires, il faut savoir écouter, il faut savoir être attentif, qualités qui sont essentielles pour comprendre et connaître aussi l'histoire de notre Peuple, de la Nation Atikamekw. Les légendes jouent aussi un rôle important dans le comportement

passer à travers ce champ, tu pourras choisir les plus beaux, les plus gros, les plus mûrs, c'est à cela que tu pourras reconnaître le Pouvoir que je partage avec toi". La Princesse dit au Créateur:

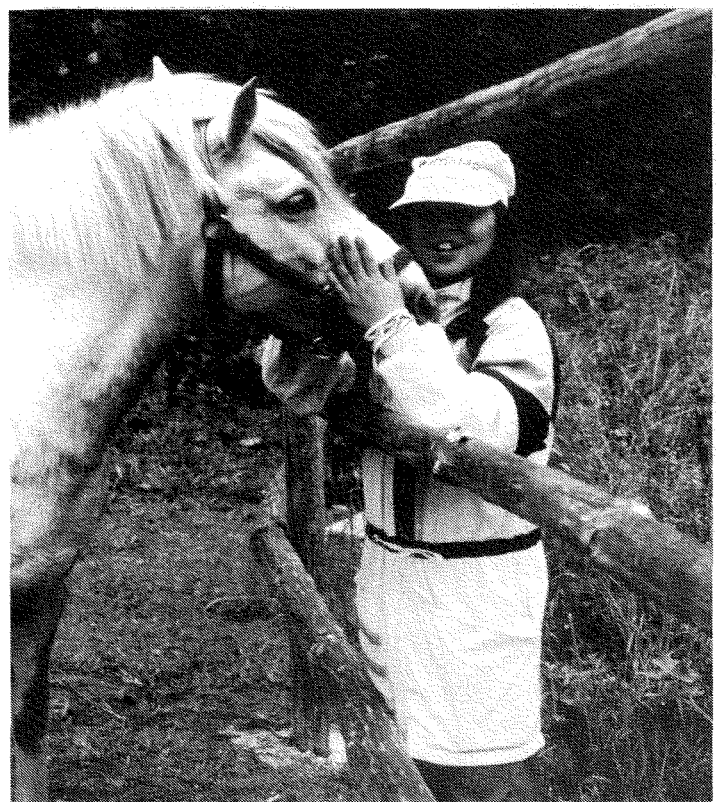
"Ok, je vais suivre tes directives" - cette jeune fille était tellement belle, avec ses cheveux noirs, son habit que les gens de la Communauté admiraient et regardaient souvent... Elle regarde autour d'elle... et voit de très beaux Blés d'Inde... mais elle continue à avancer parce qu'elle est en fait habitée par l'égoïsme et l'orgueil. Pourtant, elle est très belle, extrêmement belle; elle se dit en elle-même: "je vais continuer à avancer, peut-être qu'à une dizaine de pieds je vais trouver des Blés d'Inde encore plus gros ?" Alors elle continue à avancer. Le soleil commence à monter ; la jeune fille continue à avancer, émerveillée par ce qu'elle voit. L'après-midi, elle continue à chercher. Arrive le coucher du soleil... elle s'aperçoit tout à coup que les Blés d'Inde qui l'entourent... sont tout petits, qu'ils n'ont pas la beauté ni la couleur des précédents, et que tout le reste du champ commence à prendre une couleur différente. Alors elle s'arrête; pourtant le Créateur lui avait dit de choisir et de cueillir les Blés d'Inde sans s'arrêter. Rendue au bout du champ, elle se remémore les beaux Blés d'Inde qu'elle avait vus... et n'en voit plus qu'un , un qui commence à pourrir. C'est la tombée de la nuit ; elle s'assoit à terre, à la limite du champ, et, des deux mains, se cache le visage. Puis elle retourne au campement, rentre chez elle, réfléchit, fait un grand feu à l'extérieur et invite toutes les autres jeunes filles à venir s'asseoir autour.

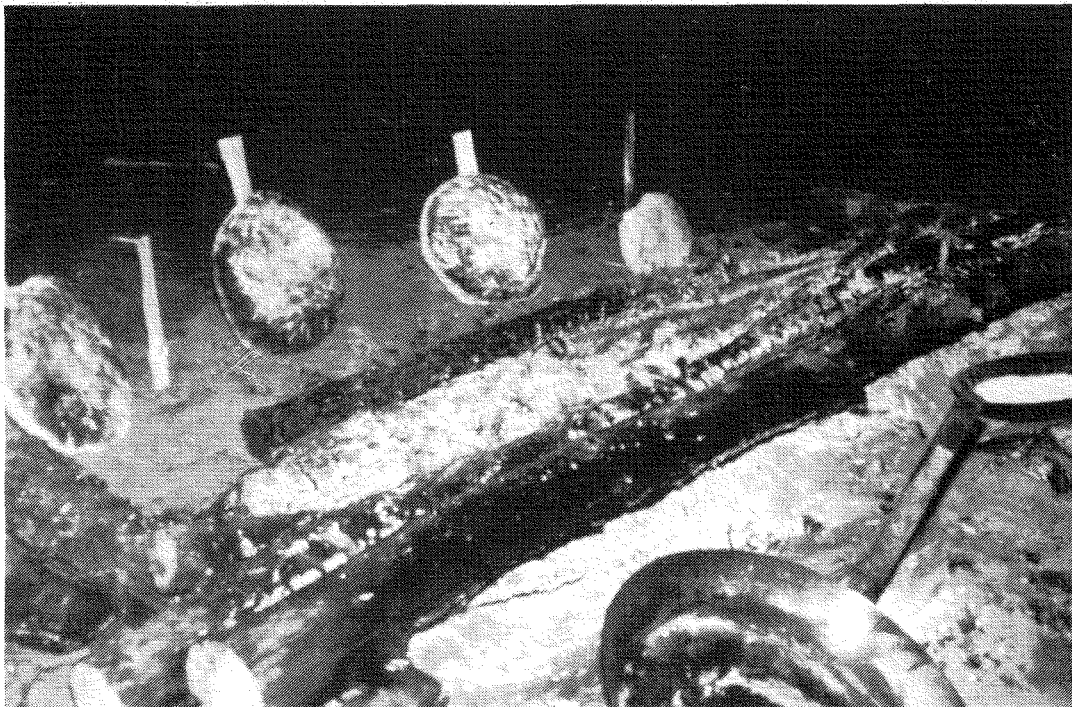
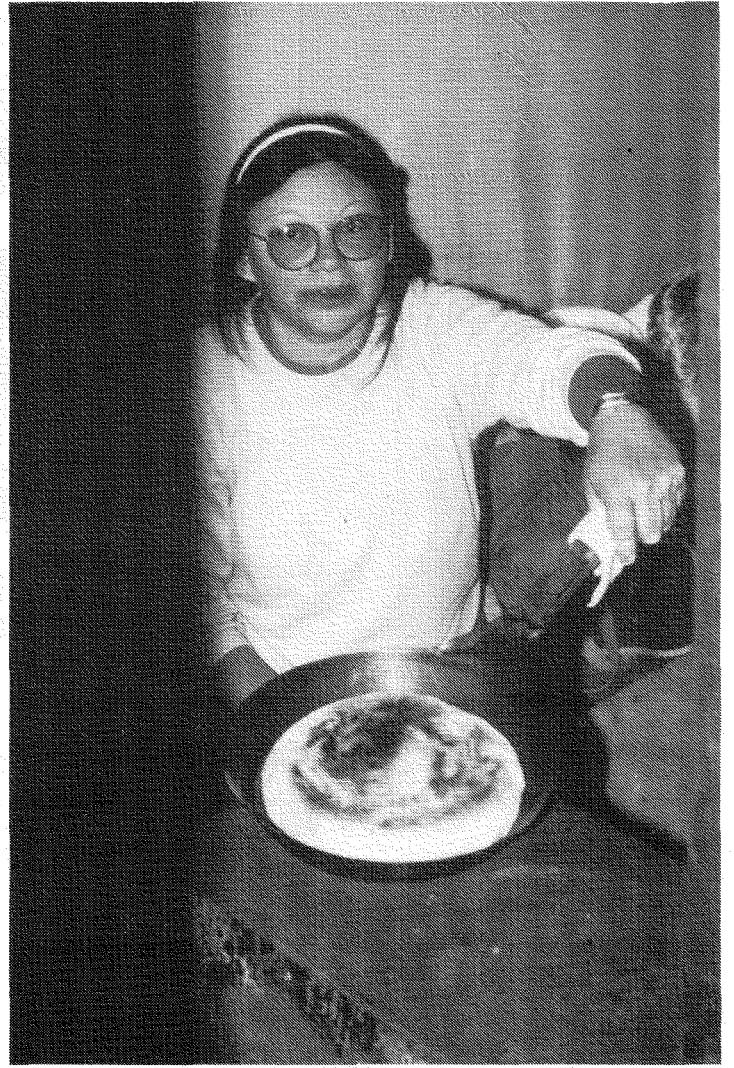
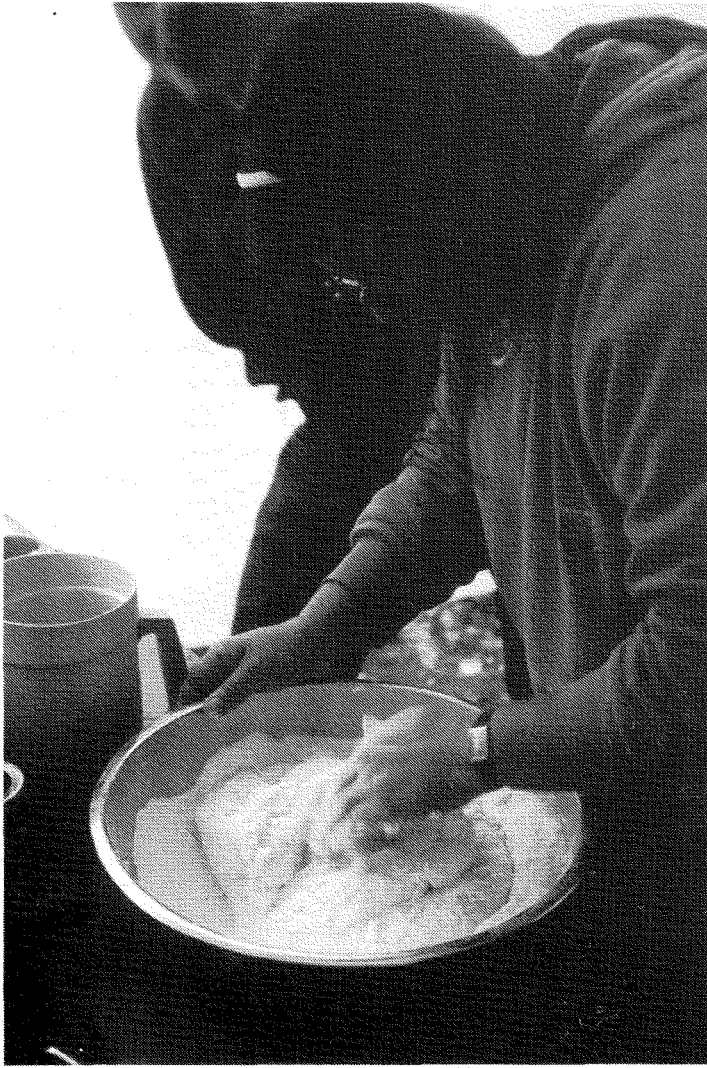
Elle leur explique alors tout ce que le Créateur lui avait dit, raconte son aventure, les met en garde en disant que si la chance sourit à une jeune fille ou à un jeune homme, cette chance doit être prise. A la fin de l'histoire, chacun rentre chez soi. Le lendemain matin, au lever du soleil, on ne retrouva plus la belle jeune fille. Elle qui était considérée comme la Princesse de la communauté. On s'aperçut alors que son canot d'écorce n'était plus au bord du lac... La légende dit que cette jeune fille est partie seule pour un grand voyage .

La morale de cette histoire, c'est qu'il ne faut jamais laisser passer la chance qui vous est offerte, la chance d'être instruit. Je pense que nos Amis qui viennent de France l'on bien prise cette chance, en acceptant de venir dans la Communauté pour Connaître - car vous autres, vous l'avez Connu ce que vous avez vécu avec les Autochtones. Je suis certain que lorsque vous retournerez chez vous, lorsque vous reverrez vos copains et vos copines, vous leur parlerez des Autochtones non plus comme vous les voyez dans les livres, ou à la télé, ni comme vous les voyez dans les films de cow-boys. Je suis certain que vous parlerez des Autochtones comme étant des Etres Humains -qui ont des sentiments et des valeurs que vous avez connus. C'était comme ce Partage de la vie en France, le Partage qui consiste à se connaître mutuellement -la culture des parents, les traditions-... souvent, on ne développe pas suffisamment les codes, et on manque, on laisse passer sa chance. "

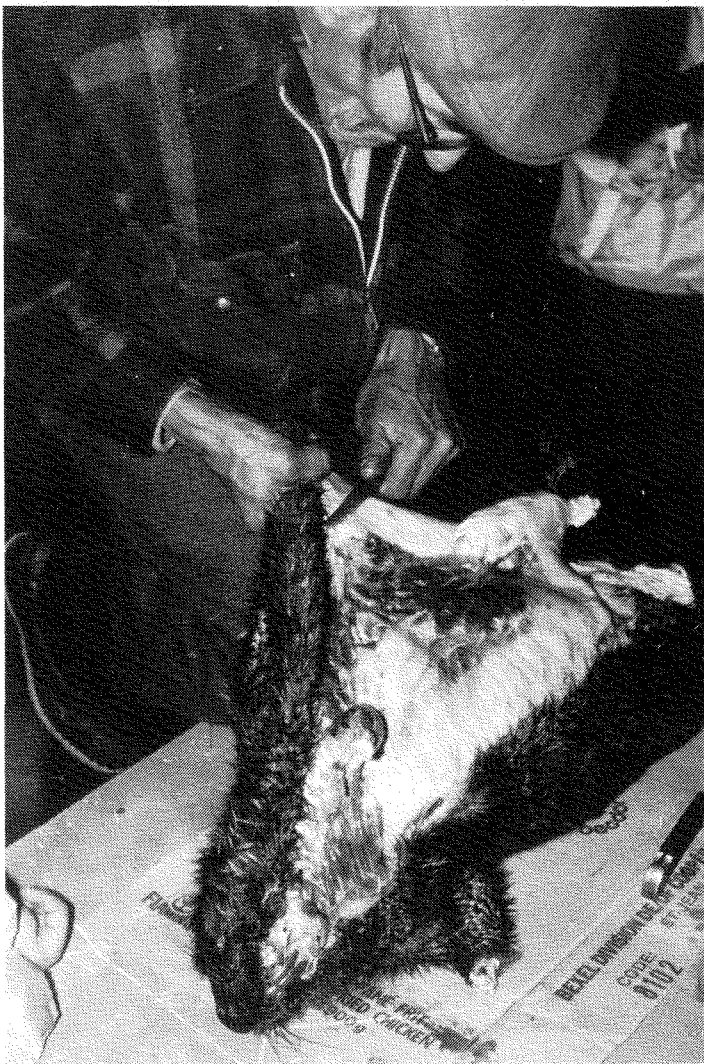
Charles COOCOO

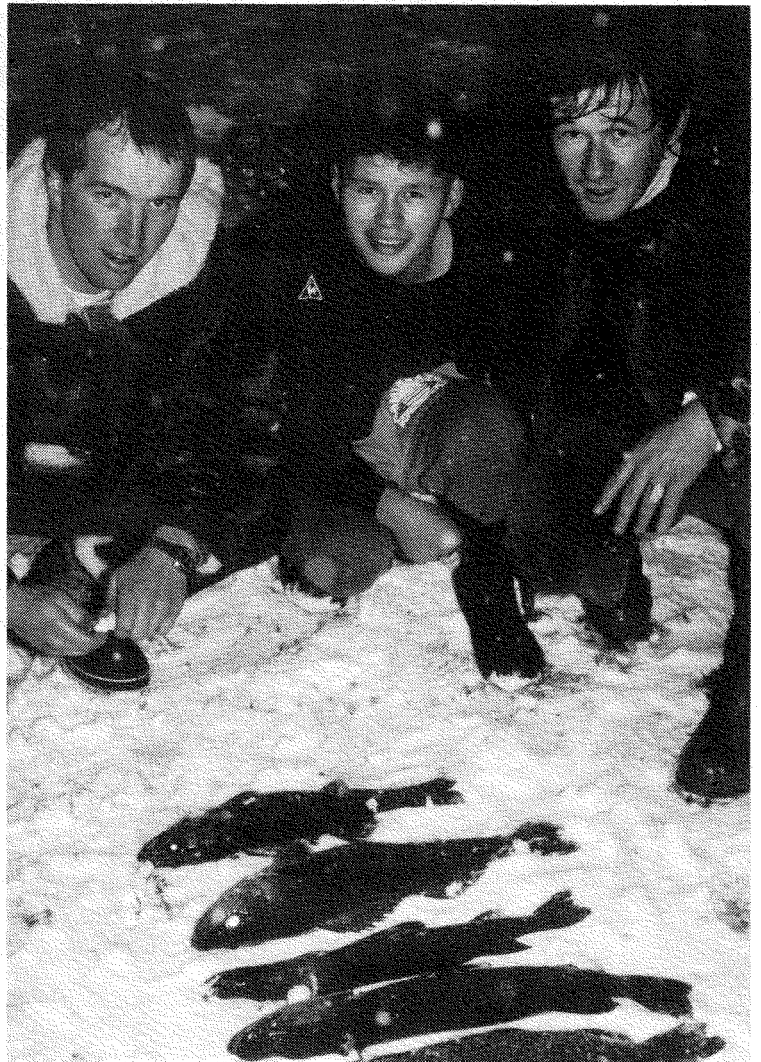
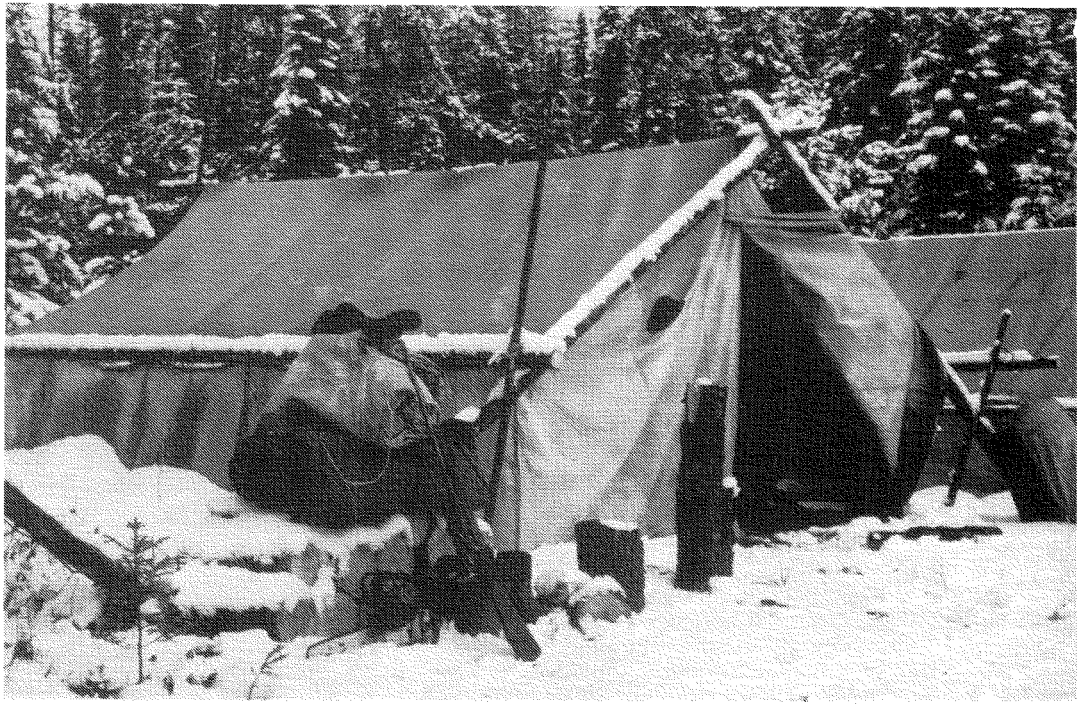
-Reportage et retranscription de Marcel CANTON et Raphaël HADID.





Connaissez-vous la banique, pain amérindien cuit à la poêle et gonflé de feu nocturne ?





ANISHINABE

(OJIBWE - CHIPPEWA)



A la mémoire de James "Jim" MASON, Chef de la Communauté de Saugeen

A Dennis BANKS, à Leonard PELTIER, à Winona LADUKE, légitimes enfants de Nishnawbe Aski .

LA VISION DE KITCHE MANITOU

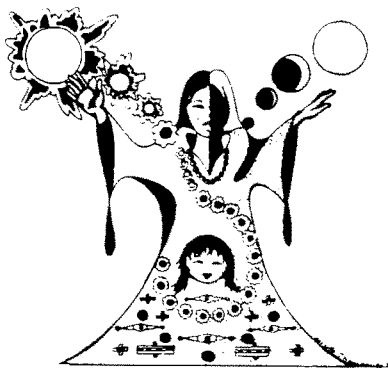
Les Indiens Ojibwe de la région des Grands Lacs américains racontent ainsi comment le monde vint à être :

"Kitche Manitou (le Grand Esprit) reçut une vision. Dans son rêve, il vit un ciel immense rempli d'étoiles, le soleil, la lune, et la terre. Il vit une terre faite de montagnes et de vallées, d'îles et de lacs, de plaines et de forêts. Il vit des arbres et des fleurs, des herbes et des fruits. Il vit des êtres rampants, nageant, volant et marchant. Il assista à la naissance, à la croissance, et à la mort des choses. En même temps, il vit d'autres choses continuer à vivre. Au sein du changement était la permanence. Kitche Manitou entendit des chants, des lamentations, des histoires. Il sentit le vent et la pluie. Il connut l'amour et la haine, la peur et le courage, la joie et la tristesse. Kitche Manitou médita pour comprendre sa vision. Par sa sagesse, il comprit que sa vision devait prendre forme. Kitche Manitou devait donner vie et existence à ce qu'il avait vu, entendu et ressenti.

Quatre substances originelles

A partir de rien, il fit la pierre, l'eau, le feu, et le vent. Dans chacun, il insuffla le souffle de vie. A chacun, il octroya, avec son souffle, une nature et une essence différente. Chaque substance eut son propre pouvoir qui devint son "âme".



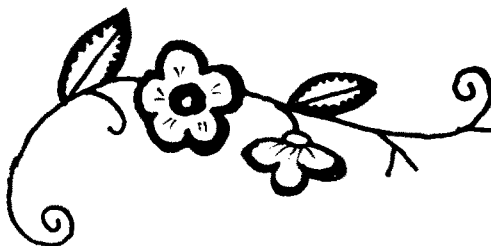


A partir de ces quatre substances, Kitchi Manitou créa le monde physique du soleil, des étoiles, de la lune et de la terre...

Sur la terre, Kitchi Manitou forma les montagnes, les vallées, les plaines, les îles, les lacs, les baies et les rivières. Chaque chose était à sa place ; tout était beau.

Et l'Homme, avec son Pouvoir de Rêver.

Ensuite, Kitchi Manitou fit les êtres végétaux /.../ Après les plantes, il créa les êtres animaux, conférant à chacun une nature et des pouvoirs spéciaux. Il y avait les créatures à deux pattes, les créatures à quatre pattes, les créatures ailées et celles qui nagent.



En dernier, il fit l'homme. Bien que dernier dans l'ordre de la création, le plus dépendant et le plus démuné par ses aptitudes physiques, l'homme possédait le plus grand don : le pouvoir de rêver.

Les Grandes Lois de la Nature

Kitchi Manitou fit ensuite les Grandes Lois de la Nature pour le bien-être et l'harmonie de toutes choses et de toutes créatures. Les Grandes Lois déterminaient la place et le mouvement du soleil, de la lune, de la terre et des étoiles ; elles régissaient les pouvoirs du vent, de l'eau, du feu et de la pierre ; elles fixaient le rythme et la continuité de la vie, de la naissance, de la croissance, et du déclin. Toutes les choses existaient et fonctionnaient suivant ces lois.

Kitchi Manitou avait donné vie à sa vision."

Traduction: Eric NAVET

(JOHNSTON, 1976, pp.12-13, cf ci-après)

L'ESPRIT NOMADE DANS TOUS SES ETATS

Des ethnies algonquines occupent une grande partie de l'espace canadien subarctique, relayées dans les parties septentrionales des provinces centrales (Manitoba, Saskatchewan et Alberta), dans les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et l'Etat américain d'Alaska par des Dénés. Les premiers Indiens d'Amérique du Nord décrits par des Européens furent quelques Beothuks de Terre-Neuve ramenés en France au début du 15^{ème} siècle (1). Outre les Beothuks, exterminés à la fin du 18^{ème} siècle par les colons britanniques - un rare cas de génocide abouti -, les principales ethnies algonquines que nous pouvons mentionner sont, d'Est en Ouest : les Innu (regroupant des ethnies aussi connues sous les noms de Naskapi et Montagnais), les Cri, les Algonquins et les Ojibwes. Tout ou partie de quelques ethnies algonquines ont adopté le mode de vie des plaines, je ne les mentionne ici que pour mémoire, en me limitant au territoire canadien : Cri des Plaines, Blackfoot (Blackfoot, Blood et Piegan), Bungi ou Ojibwe des Plaines.

Société de l'Abondance

L'histoire du nomadisme en Amérique du Nord se confond largement avec celle des Amérindiens eux-mêmes. Voici vingt ou trente mille ans (2), des chasseurs dits "du paléolithique supérieur", profitant du pont laissé au niveau du détroit de Bering par la déglaciation, vont commencer, de façon irrégulière, à se répandre dans la toundra qui se développe sur les espaces dégagés par le retrait des glaciers Würm/Wisconsin, profitant de la manne que constitue l'abondance exceptionnelle de grands herbivores. Non une société de pénurie donc, mais sûrement comme le démontre Marshall Sahlins (3), une société de l'abondance, avec un choix nomade basé sur une économie prédatrice.

Il est bon de se souvenir ici que, "pendant 99 % du temps où il a été présent sur la Terre, l'homme a vécu de la chasse et de la cueillette, en petites troupes hiérarchisées probablement semblables à celles des babouins de la savane africaine" (Cousteau, 1981, p.25). Jusque vers 7000 av. J.C., un glacier continental constitue le principal élément de la géographie de la région des Grands Lacs supérieurs (Supérieur, Michigan, Huron) ; plus tard seulement cette région devint le pays d'eau et de forêt qui devait être celui des Ojibwes auxquels nous allons nous intéresser.

par Eric NAVET



Peut-on se faire une idée du mode de vie des Ojibwes, ethnie algonquine qui occupait l'essentiel de la région des Grands Lacs à l'arrivée des Européens ? Faux-départ, puisque quelques spécialistes ont démontré que la formation de l'ethnie ojibwe telle que nous la connaissons dans la période historique est la première conséquence de la colonisation (4). Mais laissons de côté cette question et considérons la situation des Ojibwes à un moment de leur histoire où leur culture conservait ses caractéristiques majeures. Une présentation "classique" est celle de Oliver La Farge :

Des Pêcheurs extraordinaires

"A l'intérieur des Etats-Unis, il existait une tribu qui s'est tenue d'assez près au mode de vie plus ancien, *antérieur à l'agriculture* / je souligne /, jusque dans les temps historiques (c'est-à-dire après que les hommes blancs furent venus pour fixer les souvenirs et écrire l'histoire) ; c'étaient les Chippewa / = Ojibwe / dont la puissance s'affirmait au nord et au sud du lac Michigan et du lac Supérieur, à travers le Canada, le Wisconsin et le Minnesota /.../ Les Chippewa ne cultivaient guère la terre, mais ils étaient des pêcheurs extraordinaires. Leur sol se prêtait pourtant à la culture ; mais disposant en abondance d'une nourriture *plus facile à obtenir* / je souligne /, ils n'accordaient qu'une importance secondaire aux plantations" (La Farge, 1961, p. 52-53).

*Comprendre "algonquiennes": les Peuples algonquiens sont les Abenaki, les Algonquins, les Atikamekw, les Cri, les Micmac, les Innus (Montagnais) et les Naskapi. Les Peuples iroquoiens sont les Huron et les Mohawks.

Un choix économique

Un tel exposé, rédigé voici trente-cinq ans, témoigne de la pérennité de l'idéologie évolutionniste et des préjugés occidentaux en général. Il montre toutefois, en plus, que le nomadisme, ou ici le semi-nomadisme - à peine suggéré dans le texte - n'est pas fatalement lié à un milieu pauvre en ressources. Les activités prédatrices sont même dans ce cas jugées comme une solution de facilité par rapport à la possibilité de développer une économie agricole. Le nomadisme - total ou partiel - est donc chargé positivement et est présenté non plus comme une contrainte, mais comme un *choix*.



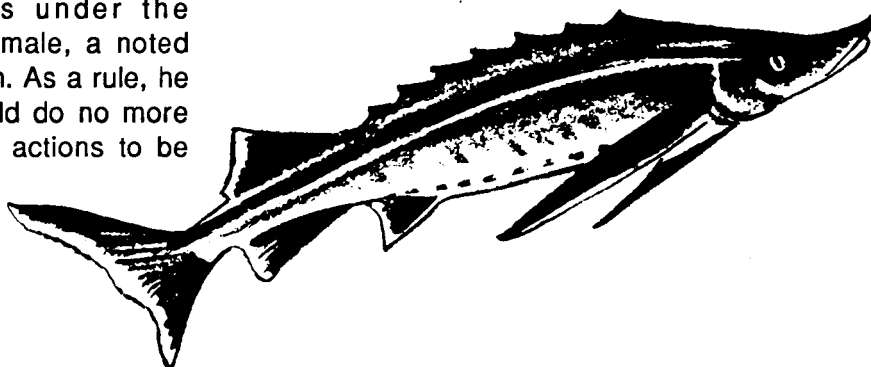
En 1970, l'ethnologue canadien Edward S. Rogers, spécialiste des Ojibwe, nous décrit ainsi les grands traits de leur culture :

"In the harsh environment of the Subarctic, making a living by hunting and fishing was difficult, population density was minimal and the people were widely scattered. During the winter months, the people lived in hunting groups of approximately twenty people, closely related either by family ties or by marriage. Each hunting group was under the direction of a senior male who, in consultation with the other men, decided where and when the group would hunt and where they would camp. The hunting groups lived in isolation in their own territories from late summer or early fall until the following spring. Then, the hunting groups which formed one band came together, usually at a favourable fishing locality on the shores of a lake or river, or, after the arrival of Europeans at a trading post.

The summer gathering or band was composed of a hundred or so people, the members of a number of hunting groups. The band was not a strong political unit although it was under the leadership of a respected senior male, a noted shaman and one of the wisest men. As a rule, he had very little real power. He could do no more than influence through discussion actions to be taken" (Rogers, 1970, p.4).

Il est probable que, ainsi que le suggère le rapprochement des deux textes, les ressources étaient plus abondantes à la périphérie des Grands Lacs que plus au Nord, sur le versant canadien, favorisant de plus grandes concentrations de populations (5), mais le schéma présenté par E.S. Rogers, et le semi-nomadisme qu'il décrit, est valable pour la grande majorité des Amérindiens de l'aire subarctique. Il ne change rien au principe d'ensemble que certaines bandes, en quelques endroits, se soient regroupées plus tôt au printemps sur les érablières pour saigner les arbres et préparer le sirop d'érable, ou que les Ojibwe, et ethnies voisines, des lacs Michigan et Supérieur récoltent en Septembre la zizanie, cette graminée que les Français appelaient "folle-avoine" et que les Anglais nomment "riz sauvage". Au-delà des nuances et des variantes locales le mode de vie était fonction de l'alternance d'une longue saison hivernale, durant laquelle les Indiens chassaient en groupes familiaux (étendus ou restreints) dispersés sur un vaste territoire, et d'une brève saison estivale qui voyait les "bandes" - une centaine de personnes en moyenne - se réunir pour des activités collectives à caractère économique (chasse, pêche, cueillette), festif (danses) et cérémoniel (fête des morts, rites chamaniques).

Notons ici le rapprochement implicite, dans la citation d'E.S. Rogers, entre, d'une part, les principes d'un certain rythme de vie et d'une relation à l'environnement, liés au semi-nomadisme, et, d'autre part, un type d'organisation sociale (société restreinte démographiquement pendant la majeure partie de l'année) et de leadership (les chefs n'ont aucun pouvoir de contrainte) qui est aussi refus de l'Etat, conformément à la théorie développée par Pierre Clastres (1974).





Ainsi présenté, le semi-nomadisme des Ojibwe et autres ethnies algonquin subarctiques n'apparaît ni déterminant ni déterminé. S'il existe, comme nous le soupçonnons, un esprit nomade, la question reste entière de savoir s'il se nourrit des conditions du milieu, ou si, à l'inverse, il imprime sa marque sur cet environnement. Les Ojibwe nous ont eux-même apporté une réponse dans leur mythe de la Création que nous avons reproduit ci-dessus tel que rapporté par Basil Johnston, un ethnologue Ojibwe (1976).

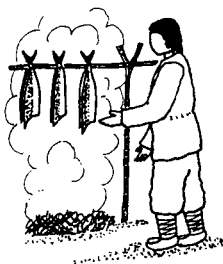
Une véritable Philosophie

Ce cycle mythique, dès la "vision primordiale" -celle que reçut Kitche Manitou, le Grand Esprit, et qui préfigurait le monde à créer -donne les clés d'un mode d'être et de penser, d'une véritable Philosophie dont les prémices sont ainsi définis :

1) Il n'existe pas de point alpha de la Création, et il n'y a ni créateur ni créature, ou tout être vivant est, à la fois, créateur et créature ; la création est un phénomène continu et permanent, elle s'inscrit dans un "espace-temps" qu'on ne peut figurer que dans la circularité ;

2) le monde, projection d'une vision intérieure, est voulu essentiellement "beau", "ordonné" et "harmonique", chaque élément étant dans un rapport d'interdépendance avec l'ensemble des autres, humains ou non-humains ;

3) "Bien que dernier dans l'ordre de la création, le plus démuné par ses aptitudes physiques, l'homme possédait le plus grand don : le Pouvoir de Rêver" (Johnston, 1976, p.13).



L'homme, simple élément

La "philosophie sauvage" procède de la reconnaissance par l'homme "primitif" qu'il

n'est qu'un élément d'un ensemble, la Création, en constante recherche d'équilibre, équilibre au sein duquel l'homme doit trouver sa place, sans plus (6). Par ailleurs, l'homme est victime d'un handicap spécifique : une faible constitution post-natale (7) qui le contraint à penser le monde plutôt qu'à être au monde.

Tandis que l'animal, la plante, la roche, etc... vivent spontanément les lois naturelles édictées par le Grand Esprit à la fin de son oeuvre créatrice, l'homme, lui, doit choisir sa relation au monde. Mais ce libre-arbitre, généralement considéré par les philosophies occidentales comme la liberté spécifique de l'être humain, n'est en fait, pour les Amérindiens, qu'une illusion de pouvoir : l'homme ne peut que respecter la Création et les lois qui la régissent, ou bien la détruire -en en perturbant l'harmonie, l'ordre et la beauté - et, ipso facto, il se détruit lui-même en même temps qu'il menace toute vie.



Comme dans la mythologie judéo-chrétienne, nous trouvons l'idée chez les Ojibwe que l'homme, par sa maladresse, s'est aliéné le monde naturel. Autrefois -un "autrefois" sans connotation temporelle- nous dit par exemple le mythe Ojibwe, l'homme et l'animal vivaient dans les mêmes villages, s'entraîdant mutuellement (8), mais l'homme s'est comporté avec arrogance envers ses frères, il les a réduits en esclavage, et ceux-ci, après débat, ont pris parti de le laisser à lui-même et de faire, en quelque sorte, bande à part. L'homme Ojibwe, devenu chasseur, ne peut pourtant -sans égarement- se passer des autres "créatures", c'est d'elles qu'il apprend les lois naturelles nécessaires à sa survie :

"En premier, il y a le monde physique ; en second, le monde des plantes ; en troisième, celui des animaux ; enfin le monde humain. tous les quatre forment la vie, et ils sont si imbriqués qu'ils constituent une seule existence. Sans la totalité des quatre ordres, la vie et l'être seraient incomplets et inintelligibles. Aucune partie n'est auto-suffisante ou complète, chacune n'a de signification, de sens et de fonction que dans le contexte global de la création.

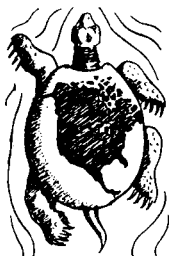


Du dernier au premier, chaque ordre doit se conformer aux lois qui gouvernent l'univers et le monde. L'homme est obligé par cette loi de vivre des animaux et des plantes et d'apprendre d'eux, comme l'animal est dépendant des plantes qui doivent elles-mêmes leur existence et leur subsistance à la terre et au soleil." (Johnston, 1976, P.21)

Contre l'illusoire domination du monde

Placées devant un choix : celui de se réconcilier avec la création ou d'ériger en principe éthique l'écart entre l'homme et l'environnement, "primitifs" et "civilisés" se sont engagés dans des voies divergentes. Tandis que la "civilisation" vise à une illusoire domination du monde (9), les "primitifs", les peuples traditionnels, choisissent de se conformer aux lois naturelles, de calquer leur mode d'être et de penser sur celui des êtres naturels. Chez les Ojibwe, le souci de respecter et de maintenir l'"harmonie", l'"ordre" et la "beauté" des choses passait par un semi-nomadisme. C'est ce que montre clairement l'ethnologue canadien Diamond Jenness :

"La variété et la nature saisonnière de leur nourriture obligeait les Indiens à se déplacer constamment. Les terrains de chasse et de pêche, les érablières, les bosquets de baies comestibles et les "champs de zizanie, étaient dispersés à différents lieux souvent très éloignés les uns des autres. Une bande pouvait se regrouper pour un moment, avant de se disperser à nouveau, lorsque la quête de nourriture l'exigeait, en petits groupes de quatre ou cinq familles qui éclataient à leur tour en familles individuelles." (Jenness, 1935, P.11)



"Comprendre les lois qui gouvernent la nature et les autres créatures, et l'obligation de régler sa

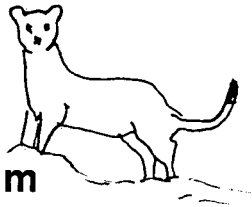
vie suivant les changements des saisons et des lois de ce monde" (Johnston, 1976, P.138), nous pourrions ne voir là, à nouveau, qu'un déterminisme du milieu, si ces prescriptions ne répondaient aussi à une exigence éthique qui n'est pas contrainte, mais seule condition d'accès possible au maximum de liberté dans une vie qui est aliénation (10). Si tous les ordres de la Création, y compris l'ordre humain, forment une unité, le débat relatif au "déterminant" et au "déterminé" devient sans substance ; il n'a de sens que dans le cadre d'une pensée rationnelle, ou scientifique, axée elle-même sur la recherche des causes et des effets. Rappelons ici que Kitche Manitou ne crée pas le monde de rien, il ne fait que donner forme et existence à une vision qu'il reçoit (cf. Johnston, 1976).

Les lois d'"ordre" et d'"harmonie" ne s'appliquent pas seulement aux rapports entre l'homme et le milieu (premier principe d'équilibre), mais aussi aux relations qu'entretiennent les êtres humains les uns avec les autres (second principe d'équilibre). Un autre mythe Ojibwe, narré par James Redsky, un Ojibwe, raconte qu'"après que Dieu eût créé les Indiens, ils se multiplièrent à la surface de la terre" (Redsky, 1972, P.100), mais ce qui répond à l'injonction biblique n'est pas jugé comme positif par la tradition Ojibwe (voir note 9).

Les êtres humains vivaient dans la promiscuité, "les femmes épousaient leurs frères, les garçons couchaient avec leurs mères et leurs soeurs" (Ibid.). Pour les punir, puisque malgré des rappels à l'ordre réitérés ils ne changeaient rien à leurs habitudes, Dieu envoya les oiseaux-tonnerre détruire l'immense camp de wigwams par l'orage et la tempête. Affolés, les Indiens s'enfuirent, se dispersant dans toutes les directions :

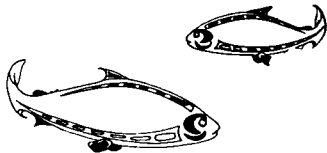
"Ils cheminèrent assez longtemps avant de reprendre leurs esprits et de se parler à nouveau. Mais ils ne se comprenaient plus les uns les autres /.../. C'est ainsi que vinrent à exister les différentes langues : Algonquin, Ojibwe, Cri, Saulteux, etc." (Redsky, 1972, P.101)





Un animal-totem

En outre, le Grand Esprit institua le tabou de l'inceste, attribuant à chaque famille un animal-totem : le caribou, l'orignal, le wapiti, la grue, l'esturgeon, le pélican, l'ours, le lynx, etc. "Et Dieu décréta qu'on ne pourrait plus épouser une personne de la même /marque/." (Ibid.)



C'est de l'émergence du social et de la culture qu'il est question ici et la leçon est claire : les hommes ne peuvent bien vivre, ou vivre tout simplement, rassemblés en trop grand nombre ; l'équilibre et l'harmonie entre l'homme et la Création d'une part, et entre les hommes d'autre part, ne sont possibles qu'avec des sociétés de type communautaire, à dimension démographique réduite. La multiplication des langues (thème de la Tour de Babel) permet de maintenir chaque groupe, chaque Bande, dans l'indivision ; l'exogamie clanique constitue aussi un efficace facteur de contrôle social.

Trois équilibres

Dans un autre travail (Navet, 1989), j'ai tenté de montrer que la société Ojibwe -et les sociétés traditionnelles en général- obéissaient à un troisième principe d'équilibre qui concerne, cette fois, l'individu, dans le sens où l'on parle d'un individu équilibré ou, au contraire, d'un déséquilibré. Ceci m'a conduit à formuler ce que j'ai appelé une théorie des trois équilibres. J'appellerai "traditionnelle"-à l'exemple des Ojibwe- toute société reposant sur le devoir et le souci de rétablir et d'entretenir un triple équilibre :

1. Equilibre du rapport qu'entretient la société humaine avec le reste de la Création ;
2. Equilibre des relations interpersonnelles au sein du groupe local et entre les Communautés ;
3. Equilibre de l'individu.

Harmonie et Beauté

Tous les éléments culturels dépendent au fond d'un seul principe, clairement défini dans le mythe d'origine Ojibwe : celui d'"harmonie" et de "beauté", tant des parties que des ensembles : écosystèmes, biotopes, sociétés humaines et animales, etc. C'est sur la base d'une morale définie comme exigence de préserver cette harmonie et cette beauté que s'élaborent aussi les règles sociales, le contrôle démographique, les mouvements -du nomadisme le plus poussé au sédentarisme, en passant par le semi-nomadisme des Ojibwe et autres amérindiens subarctiques- de la Communauté, les rapports entre les Communautés (relations économiques, combats et échanges divers).

S'intégrer sans heurt aux écosystèmes

C'est dire que, dans le cas des Amérindiens subarctiques, le semi-nomadisme participe d'un mode d'être et de penser -à la fois conditionnant et conditionné- qui satisfait la loi des trois équilibres. Etre semi-nomade de cette façon et dans ce contexte permet à l'homme de s'intégrer sans heurt aux écosystèmes, satisfait l'exigence d'une vie communautaire sans promiscuité -avec un moment et un lieu pour toutes les démesures-, et permet à l'individu de satisfaire les exigences de sa nature profonde.

Eric NAVET

NOTES :

1. Ils furent ramenés, ainsi qu'un canot en écorce et d'autres objets sur le navire la Pensée de Jean Ango, en 1509.
2. La date de la VRAIE "découverte" de l'Amérique est loin d'être établie de façon ferme, du fait notamment de l'imprécision des techniques de datation. Il se pourrait que les traces les plus anciennes de l'homme américain soient celles du site de Pedra Furada dans le Nordeste brésilien : des restes de foyers datant de près de 50 000 ans (H. de Saint-Blanquat, 1989).
3. Dans son ouvrage "Age de Pierre, Age d'Abondance" (1972), M. Sahlins a, de façon convaincante, mis à bas les fondements théoriques de l'évolutionnisme social.
4. Voir : Navet, 1978 et 1989 ; Hickerson, 1970.

5. On estime qu'à l'arrivée des Européens, 10% de la population totale de l'Amérique du Nord, au nord du Rio Grande, se trouvait concentré dans la région des Grands Lacs.

6. Les Mohawk expriment ainsi cette philosophie : "Considérons-nous comme une partie de cet univers, non comme des êtres qui chercheraient à lui imposer leur volonté."

7. Cette idée est à rapprocher de la théorie dite de la "foetalisation" développée sur plan biologique par L. Bolk et sur le plan anthropologique par G. Roheim (1950).

8. Ce mythe participe aussi d'un imaginaire universel, et je l'ai personnellement retrouvé chez les Indiens Emerillon de Guyane.

9. Il est dit dans la "Genèse" : "Et Dieu se mit à créer l'homme à son image /.../ Dieu leur dit : "Soyez féconds, et devenez nombreux, et remplissez la terre, et SOUMETTEZ-LA, et tenez dans la SOUMISSION les poissons de la mer, et les créatures volantes des cieux, et toute créature qui se meut sur la terre (Genèse, I, 28). De telles injonctions s'opposent radicalement à la philosophie "primitive" exprimée, par exemple, chez les Ojibwe.

10. Cette affirmation est justifiée par la philosophie Ojibwe telle que l'expose B. Johnston (1976) et telle que je l'ai interprétée par ailleurs.

OUVRAGES CITES :

-Cousteau Jacques-Yves, 1981 : "Almanach Cousteau de l'Environnement, Inventaire de la Vie sur notre planète d'eau", Paris, R. Laffont.

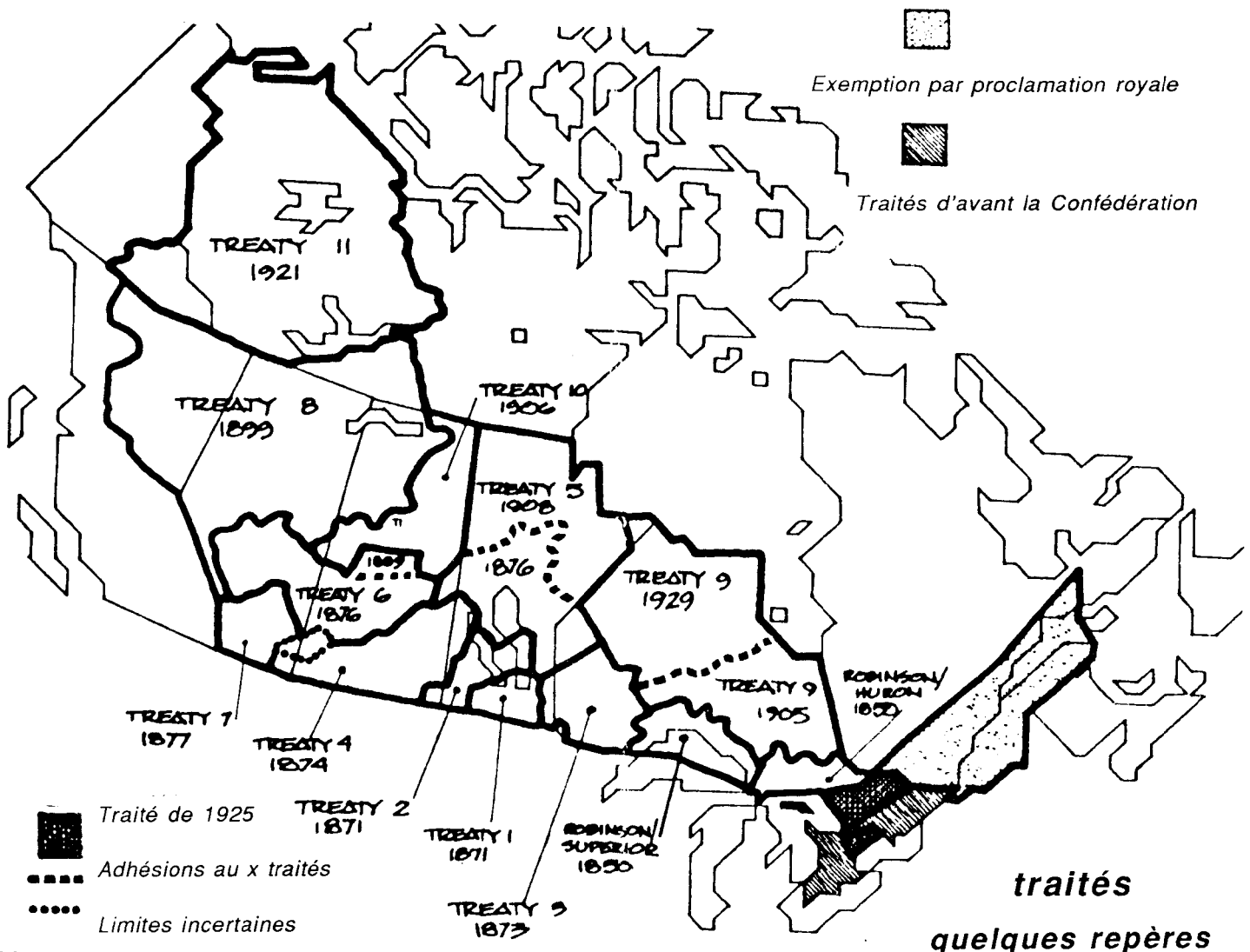
-Sahlins Marshall, 1976 : "Age de Pierre, Age d'Abondance - Economie des Sociétés Primitives", Paris, Gallimard.

-La Farge, Oliver, 1961 : "Les Indiens d'Amérique", Paris, Deux Coqs d'Or.

-Rogers Edward S., 1970 : "Indians of the Subarctic", Toronto : The Royal Ontario Museum.

-Johnston Basil, 1976 : "Ojibway Heritage", Toronto, McClelland and Stewart.

-Jenness Diamond, 1935 : "The Ojibwa Indians of Parry Island, Their social and religious Life", Ottawa, Canada Department of Mines, National Museum of Canada, Bulletin 78, Anthropological Series N°17.



CONVERSION ET RECONVERSION ECONOMIQUE DES INDIENS OJIBWE DE L'ONTARIO

par Eric NAVET

En termes d'écologie, la majeure partie de la province d'Ontario est comprise dans la "région forestière boréale" qui inclut l'essentiel des forêts du Canada. Au Nord, c'est la toundra ; au Sud, cette région s'étend jusqu'à une ligne imaginaire joignant Michipicoten, sur la rive nord du Lac Supérieur, à Québec.

En dessous de cette ligne, fait suite la "région forestière des Grands Lacs et du Saint-Laurent" qui recouvre, outre les Provinces maritimes et la vallée du Saint-Laurent, ce que nous appelons la péninsule ontarienne comprise entre les lacs Huron, Erié et Ontario.

L'eau et la forêt

Tel fut, et tel est en partie, l'habitat des Indiens Ojibwe, du moins pour la fraction canadienne, car cette population, sous le nom de "Chippewa", occupe aussi le sud des Grands Lacs de l'Ouest (Huron, Michigan, Supérieur), du côté américain. Nous prendrons surtout en considération les Ojibwe canadiens. La différence entre les deux régions décrites précédemment consiste dans l'intermixture croissante, à mesure que l'on descend vers le Sud, des essences feuillues (région des Grands Lacs), avec les conifères qui prédominent dans la région forestière boréale. Nonobstant, il existait, jusqu'à la fin du XIXe siècle, une unité écologique de l'habitat ojibwe compris entre les 45e et 55e parallèles. Cette unité se caractérisait par deux dénominateurs communs : l'eau et la forêt. L'histoire économique des Indiens de l'Ontario fut, et reste, étroitement liée à l'évolution du milieu comme aux politiques des diverses administrations dont ces Indiens ont été dépendants depuis les débuts de la colonisation européenne.

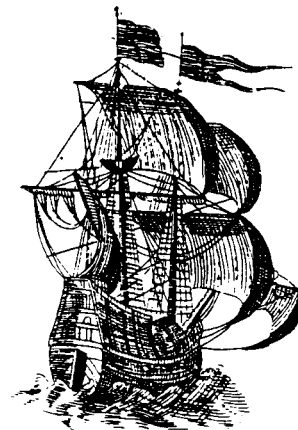
Origines

L'Ontario est un pur produit de la glaciation "Würm/Wisconsin", à commencer par les Grands Lacs eux-mêmes qui sont des "résidus" des lacs glaciaires. L'homme était présent dans ces régions voici dix ou onze mille ans.

Les groupes de chasseurs de la culture de Clovis qui suivirent le retrait des glaciers chassaient le mammouth, le bison à longues cornes, etc., à l'aide de lances à propulseurs. Ils durent s'adapter à de profonds remaniements du milieu liés aux variations climatiques qu'accompagnèrent aussi des changements de la faune, de la flore, etc. D'abord de type boréal, le biotope devint sub-arctique ; la limite méridionale de la toundra recula tandis que la forêt avançait vers le Nord, avec pour assise les limons glaciaires. Certaines espèces animales disparurent, tels le mammouth, le mastodonte, le castor géant, etc., et furent progressivement remplacées par celles que nous connaissons aujourd'hui : orignal, caribou, cerf à queue blanche, castor, renard, loup, mustélidés, etc. Il n'est pas sur que l'espèce humaine, celle de la culture Clovis dont l'aire d'extension s'étendait sur la plus grande partie de l'Amérique du Nord, survécût à ces bouleversements, et ce n'est peut-être que vers 4.000 ou 5.000 ans av. J.-C. que les ancêtres des Algonquin, venus des rives de l'Atlantique suivant leur tradition orale, pénétrèrent dans ce qui est aujourd'hui l'Ontario.

Stabilité socio-économique

Ces proto-algonquin dont les archéologues ont retrouvé les restes, notamment dans l'île Manitoulin et sur les rives des lacs Huron et Supérieur, avaient, comme leurs prédécesseurs archaïques et les Algonquin "modernes", une économie essentiellement prédatrice, c'est-à-dire qu'ils vivaient de la pêche, de la chasse et de la cueillette.



Il apparaît, d'après les témoignages mis à jour par les fouilles, que dans la région des Grands Lacs proprement dite, la pêche, au filet, à la ligne à hameçon et au harpon, prenait le pas sur la chasse comme ressource de base, tandis que dans le nord de la province, l'économie reposait sur la chasse des gros animaux et surtout des cervidés.

Nous possédons peu d'informations sur l'organisation socio-politique de ces ancêtres des Algonquins, mais les conditions du milieu n'ayant guère changé de la fin des dernières glaciations à l'arrivée des Européens, vers 1600, il est plausible d'imaginer que la culture des Grands Lacs, conditionnée et, peut-on dire, "calquée" sur ce milieu est demeurée sensiblement la même. Une économie de subsistance en milieu forestier sub-arctique n'est concevable que sur la base d'un nomadisme saisonnier étroitement dépendant des variations climatiques, des cycles végétatifs et des habitudes du gibier. Le long des cours d'eau remontés par les poissons en périodes de frai, au printemps et à l'"Eté des Indiens", les Indiens se réunissaient pour faire "la moisson". Sans doute ces rassemblements provisoires étaient-ils l'occasion de célébrer des rites collectifs destinés à renforcer la cohésion de la communauté, de contracter les mariages, etc. Certains endroits particulièrement abondants en poissons, comme l'embouchure de la rivière Saugeen, au pied de la Péninsule de Bruce, ou "Sault-Sainte-Marie", ont ainsi été fréquentés de longue date par les Indiens. Il est probable que pendant la toujours longue période d'hiver (entre six et huit mois suivant la latitude) la population éclatait en multiples groupes familiaux ou pluri-familiaux (familles nucléaires, famille étendues ?) qui partaient vers les terrains de chasse.

Le type d'économie des Indiens sub-arctiques, la relative parcimonie des ressources, le faible niveau de technicité, etc., impliquent une densité de population très faible et un habitat dispersé, ce qui est effectivement la norme dans tout milieu forestier. A cet égard pourtant, la région des Grands Lacs paraît avoir été favorisée, sans doute grâce à l'abondance des pêcheries, puisqu'on estime qu'à l'arrivée des Européens, environ 10% de la population totale d'Amérique du Nord (au nord du Rio Grande) s'y trouvait concentrée. Peut-être pouvait-on déjà parler d'une "civilisation des Grands Lacs" ?



Relations d'échanges

Il n'y a pas trace d'activités agricoles dans cette culture algonquin, ou "proto-algonquin", des Grands lacs et de la forêt sub-arctique ontarienne. L'agriculture fut introduite dans le sud-est de la province (Péninsule ontarienne) entre 500 et 1000 ap. J.-C., par une population de culture iroquoise venue du Sud. A l'arrivée des Européens, vers 1600, deux cultures très différenciées occupaient l'Ontario. Des "tribus" huronnes (Huron, Neutre, Petun, Erié) de civilisation iroquoise se partageaient la Péninsule, du Lac Simcoe et de la Baie Georgienne jusqu'au-delà du Lac Erié. Ces Huron sédentaires vivaient dans de grands villages palissadés et tiraient 70% de leurs ressources de la culture du maïs, du tabac, etc. Ils entretenaient des relations d'échange avec les Algonquin qui occupaient tout le nord des Grands Lacs et la vallée du Saint-Laurent et auxquels ils fournissaient certains produits de leurs cultures contre des canots en écorce de bouleau, de la viande et des fourrures.

Des "nations"

Les missionnaires, explorateurs ou trafiquants qui atteignirent les premiers les Grands Lacs de l'Ouest (Huron, Michigan et Supérieur) y rencontrèrent des groupes de culture algonquin qu'ils appelèrent "nations". Il apparaît à y regarder de près que la plupart de ces "nations" portent le nom d'un animal éponyme correspondant à l'un ou l'autre des clans totémiques distingués par les anthropologues chez les Algonquin "modernes".

Ainsi les Amicoure, ou Amikouai, seraient les "gens du castor" (*uhmik*) ; les Noguét, ou Macomilé, "ceux de l'ours" (*muhquàh*) ; les Ouasouarini, ou Auwause, "les gens du poisson", etc. Nous proposons donc la théorie suivante : à l'arrivée des Français, la population autochtone du nord des Grands Lacs, de culture algonquin, était fractionnée en groupes claniques de cent à deux cents personnes possédant chacun un territoire propre mais liés entre eux par des règles d'exogamie et de filiation "clanique-totémique" patrilinéaire. Cette organisation socio-politique originale répondait à l'impératif économique. Le pays ne pouvait faire vivre que des groupes restreints ayant chacun un droit d'usufruit sur les produits d'un certain territoire. Ces "bandes", entretenaient des relations étroites, à la fois économiques (échanges de produits, suivant la complémentarité des ressources locales) et politiques, l'exogamie telle que définie plus haut permettant seule de maintenir un rapport constant et un équilibre entre la dimension démographique et la dimension géographique. Les bandes uniclaniques étaient établies, chacune, près d'un site favorable, un cours d'eau ou un lac, où elles se réunissaient à certaines époques de l'année, du printemps au début de l'automne en général, pour pêcher, récolter le "riz sauvage", ou recueillir le sirop d'érable. Pendant la période hivernale, les bandes se scindaient en groupes de chasse correspondant à des familles étendues, mais cet "atomisme" dont l'ancienneté est très discutée par les anthropologues allait s'accroître avec l'introduction par les Européens d'un nouveau système économique.

"Communisme primitif"

L'unité et la solidarité de l'ensemble des bandes s'exprimait de façon spectaculaire lors de cérémonies collectives qui se déroulaient annuellement et alternativement sur le lieu de résidence fixe de chacune de ces bandes. Ainsi, la "fête des morts", décrite par les premiers observateurs français au XVII^e siècle, chez les Huron comme chez les Algonquin, renforçait symboliquement les liens du sang qui, par la règle exogamique, unissaient les différents groupes, et, en même temps, manifestait le caractère foncièrement égalitaire de la société indienne des Grands Lacs avant, ou juste après le contact avec les Européens.

Dans une sorte de "potlach à la mode ojibwe", chacun, et particulièrement les hôtes de la fête, faisait assaut de générosité jusqu'au dénuement. Si le terme de "communisme primitif" a quelque sens, il ne saurait mieux s'appliquer qu'aux sociétés arctiques, sub-arctiques et forestières. Dans un milieu où tout est disponible, mais où rien n'est offert, la vie est une conquête de tous les instants. La générosité, la répartition équitable des biens entre tous les membres de la communauté, l'ardeur au travail, l'hospitalité ne sont ni un luxe ni une distinction mais des nécessités vitales. En contrepartie, ces sociétés supportent très mal le parasitage, l'atypie et tout déviationnisme, et c'est pourquoi le quota inévitable de marginalisme est réfréné, canalisé et maintenu à un niveau acceptable par les institutions.

"Païens" !

L'irruption autoritaire de la civilisation occidentale ne fut qu'un avatar dans l'histoire immémoriale des Indiens sub-arctiques, mais elle eut de multiples et imprévisibles conséquences pour les cultures autochtones. Au-delà des modalités diverses, dans le temps et dans l'espace, suivant lesquelles elles s'exercèrent, les influences réciproques des sociétés blanches et indiennes se fondèrent sur quelques principes immuables. Les Européens arrivèrent en Amérique en conquérants, la mission de "rédemption des âmes païennes", en termes apostoliques, venant appuyer ou justifier une autre mission plus triviale régie par l'impératif impérialiste, c'est-à-dire l'enrichissement des grandes puissances.



Au départ, au début du XVII^e siècle pour le Canada, l'objectif de ces puissances fut moins une "mise-en-valeur" du pays par les colons que la recherche de nouvelles sources de profit immédiat, symbolisée par cet Eldorado mythique que l'on crut trouver aux quatre coins de l'Amérique. Du côté anglais, pourtant, la colonisation fondée sur une occupation intensive des treize colonies par les Anglo-Saxons fut prônée, sur la base des principes puritains (culture du sol, développement de l'esprit d'entreprise, etc.), tandis que le Canada, alors Nouvelle-France, n'était l'objet d'aucune politique d'immigration massive et organisée. A partir de 1600, l'histoire de la région des Grands Lacs devient donc une pièce de caractères à trois personnages : l'Indien, le Français et l'Anglais, un quatrième, l'Américain, entrant en scène à la fin du XVIII^e siècle.

De l'économie de marché à la dépendance

Une colonisation plus fondée au départ sur une exploitation intensive des ressources naturelles du pays que sur une transformation ("mise-en-valeur") de ce pays par les Européens reposait fatalement sur la collaboration des indigènes. Les Indiens qui avaient toujours commencé les uns avec les autres, trouvèrent un avantage immédiat à entrer dans un rapport d'échange avec les nouveaux arrivants qui leur fournissaient toutes sortes de biens utiles contre les peaux et autres produits de la forêt qu'ils apportaient. En outre, les Européens, afin de s'assurer leur collaboration, leur promettaient une aide militaire contre leurs ennemis. Au début du XVII^e siècle, depuis un demi-siècle ou plus, les Algonquin étaient en confrontation avec la "Confédération iroquoise des cinq nations" (Mohawk, Onondaga, Seneca, Onéida et Cayuga) qu'ils avaient chassée de la vallée du Saint-Laurent et refoulée dans l'actuel état de New-York.

Les Européens contractèrent des alliances commerciales et militaires avec les tribus les plus proches de leurs établissements. Les Hollandais qui fondèrent la Nouvelle-Amsterdam", futur "New-York", en 1609, un an après la création de Québec par Champlain, s'allièrent, comme plus tard les Anglais, aux Iroquois. Les Français firent entrer dans leur jeu les Algonquin et les Huron.



Par leurs alliances et l'adoption du système de la traite des fourrures, les Indiens se trouvèrent engagés à leur insu dans un processus irréversible qui devait avoir les plus graves conséquences dans leur devenir. Le remplacement d'une économie de subsistance par une économie de marché de nature capitaliste introduisit dans la société indienne des Grands Lacs une série de déséquilibres qu'elle cherche encore aujourd'hui à compenser.

Les Huron, partenaires commerciaux "traditionnels" des Algonquin prirent le rôle d'intermédiaires ; c'est eux qui apportaient les fourrures des animaux chassés par les Algonquin du Nord aux établissements français du Saint-Laurent. Rapidement, les Indiens devinrent dépendants, pour leur survie-même, des produits européens, aussi ne purent-ils se dégager du nouveau système. Lorsqu'ils eurent pratiquement exterminé le castor, principale monnaie d'échange, des cours d'eau de l'Est, les Iroquois, dont les Hollandais puis les Anglais exacerbèrent les inimitiés, envahirent la péninsule ontarienne, pays des Huron qui, déjà réduits par les maladies européennes, furent presque anéantis. A ce moment de l'histoire, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, on observe une tendance au regroupement des bandes, ou "nations", monoclaniques vers quelques grands centres comme Sault-Sainte-Marie et Chequamegon, sur la rive méridionale du Lac Supérieur. Il s'agissait, d'une part de faire front commun contre les incursions iroquoises, d'autre part, de se rapprocher de la source des produits européens. Les Français avaient naturellement installé leurs comptoirs de l'intérieur là où existaient déjà des rassemblements de populations. Ces concentrations autrefois temporaires eurent alors tendance à se stabiliser et l'on vit se former de vastes communautés multiclaniques.

Les "Saulteux"

Les anciennes "nations" se fondirent les unes dans les autres et perdirent leur autonomie territoriale, mais leurs noms subsistèrent pour désigner les clans, les principes de l'exogamie étant maintenus. Les Français appelèrent "Saulteux" l'ensemble de ces Algonquin du nord des Grands Lacs qui, dans les années 1670-1680, se trouvèrent regroupés dans la région de Sault-Sainte-Marie. Ce sont ces mêmes Indiens auxquels les Anglais donnèrent le nom d'"Ojibwe", au début du XVIII^e siècle. Les Algonquin du Nord pendant un temps portèrent eux-mêmes leurs fourrures vers les postes de traite du Saint-Laurent (Québec, Montréal, Trois-Rivières, etc.), par la route de la "rivière des Ottawa". Mais la concurrence commerciale franco-anglaise s'accrut lorsqu'en 1670 le Gouvernement britannique accorda à la Compagnie de la Baie d'Hudson le monopole de la traite des fourrures dans les immenses territoires du Nord, autour de la baie d'Hudson. Tout au long du XVIII^e siècle, les comptoirs se multiplièrent en même temps que les guerres inter-tribales pour la conquête de nouveaux territoires de chasse. C'est ainsi que les Ojibwe armés par les Français chassèrent les Fox et les Sioux des rives des lacs Michigan et Supérieur, au Sud, et reconquirent la Péninsule ontarienne sur les Iroquois.

L'alcool, suprême fléau

Ces vastes mouvements de populations affectèrent profondément l'équilibre de la société indienne des Grands Lacs, d'autant que les trafiquants des grandes compagnies anglaises et françaises, afin de s'attacher la collaboration des Indiens, principaux pourvoyeurs en fourrures, trouvèrent un moyen de les rendre esclaves du système : l'alcool. Personne n'a encore mesuré le rôle de l'alcool dans l'histoire de l'Amérique et des relations entre Blancs et Indiens. Au Canada, les premiers contaminés furent les Algonquin qui fréquentaient les établissements français du Saint-Laurent. Devant le goût immodéré des Indiens pour l'eau-de-vie, les trafiquants virent l'avantage qu'ils pourraient en retirer, et l'alcool devint bientôt, dès le XVII^e siècle, l'un des principaux biens d'échange proposés aux Indiens contre les fourrures que l'on obtenait ainsi à bien meilleur prix.

L'alcoolisme devint rapidement un fléau endémique chez les Indiens de l'Est et des Grands Lacs. Au milieu du XVIII^e siècle, les Saulteux/Ojibwe avaient déjà une solide réputation, trop souvent justifiée, "d'ivrognes invétérés". L'agglutinement démographique favorisa aussi la propagation des épidémies. La variole et certaines maladies vénériennes apportées par les Européens firent plus de victimes parmi les Indiens que toutes les armes employées contre eux. Une telle épidémie décima les Ojibwe dès 1670. En situation de crise, les petites sociétés cherchent et souvent trouvent des moyens d'assurer leur pérennité. La survie du groupe est l'impératif premier qui modèle les institutions. Il semble bien que le *Midewiwin*, considéré aujourd'hui comme l'institution et l'ensemble rituel le plus caractéristique de la culture ojibwe, soit un pur produit de la situation de contact.



Dissolution du Communautarisme

La Fête des morts disparut en même temps que les bandes mono-claniques algonquin (= mono-totémique et exogamique), liées par des règles strictes de parenté et de résidence, se fondirent en quelques endroits comme Sault-Sainte-Marie pour former les bandes composites multiclaniques. La fonction première de la cérémonie, la réaffirmation symbolique des liens unissant les bandes disparaissait, mais aussi plusieurs circonstances dues à l'introduction par les Européens du système de la traite des fourrures rendaient impossible le *potlach* ou "give away", qui était l'une des caractéristiques de la fête.

Avant l'arrivée des Européens, la survie des groupes reposait sur la coopération de l'ensemble des membres et une répartition des biens et des ressources, sur un équilibre de la balance écologique dont l'homme était un élément. Lorsque les Indiens se mirent à produire pour le marché et plus uniquement pour leur subsistance, non seulement leur économie mais l'ensemble de leurs structures sociales en fut affectée.

Imposer une économie concurrentielle de type capitaliste débouche inévitablement sur une détérioration des rapports interpersonnels, un affaiblissement de l'esprit communautaire et une perte de cohésion du groupe. Les observateurs ont noté ces différentes résultantes de la colonisation européenne dans les bandes composites qui se formèrent, quelques décennies après le contact, autour des Grands Lacs. Il n'existait pas dans ces groupements hétéroclites d'autorité ou d'institution susceptible d'en assurer l'équilibre et les Européens accentuèrent le malaise par une politique de "division-pour-régner" qui est l'une des pierres d'achoppement de tout édifice colonial. Les Blancs instituèrent notamment des chefferies artificielles et même, peut-on dire, "inventèrent" des "tribus" qui n'existaient pas, à seule fin de satisfaire leurs intérêts commerciaux.

Le Midewiwin, ésotérisme de repli

La surexploitation des ressources naturelles, la chasse intensive des animaux à fourrures, et en premier lieu du castor, amenèrent un déséquilibre de la toujours fragile balance écologique et une paupérisation qui aboutirent, dès la fin du XVIIe siècle, à un nouvel éclatement, dans le sens d'un glissement vers l'Ouest auquel la pression iroquoise n'était pas non plus étrangère. Au moins jusqu'à 1765, la péninsule de Chequamegon, au sud du lac Supérieur, fut connue comme la "métropole ojibwe". C'est là que la société ojibwe tenta de se restructurer sur de nouvelles bases.

Le Midewiwin fut l'une des solutions trouvées pour répondre aux multiples agressions, conséquences directes ou indirectes de la colonisation. Les Indiens s'aperçurent vite de l'engrenage fatal dans lequel les poussait leur alliance avec les Blancs ; dès le début du XVIIIe siècle,

les déclarations des *leaders* manifestent cette prise de conscience politique : "Les Blancs, disent-ils, parlent d'une façon et agissent d'une autre". La responsabilité des missionnaires était largement engagée dans la désintégration physique et morale des sociétés indiennes des Grands Lacs ; ils avaient amené les maladies et favorisé leur propagation en incitant le Indiens à se regrouper autour des missions (mouvement qui allait s'amplifier par la suite) ; ils s'étaient faits les agents des puissances impérialistes en semant la zizanie au sein des tribus et en les poussant vers les guerres sanglantes dont nous avons vu les désastreuses conséquences. Le *Midewiwin* se constitua donc, probablement au début du XVIIIe siècle à Chequamegon, comme une société ésotérique hiérarchique à but thérapeutique. Les hommes et les femmes qui en étaient membres formaient un clergé dépositaire de la tradition "historico-mythique" du groupe, symbolisée par un coquillage rappelant les origines atlantiques des Algonquin. Ces membres avaient le pouvoir occulte, c'est-à-dire "non-public", de guérir, ou de tuer, en utilisant des herbes ou des projectiles divers. On accédait à chacun des huit grades de la hiérarchie après une longue période d'instruction, une "initiation", donnée par un ancien et payée en nature ou, dans la période récente, en espèces. Les rites et les croyances liés au Midewiwin combinaient des éléments du chamanisme préexistant, avec des éléments de christianisme récupérés et réinvestis d'une nouvelle signification.



Il s'agissait de contrebalancer les influences étrangères, de combattre la maladie (le Midewiwin peut être considéré comme la première "société médicale" de l'Ontario) et de s'opposer à l'entreprise missionnaire. Le Midewiwin fonctionna donc "comme une franc-maçonnerie, ou à la façon des Templiers du Moyen Age", sa force tenant à son ésotérisme.

Esclaves trappeurs

La fin de la domination française au Canada, en 1763, le passage au régime anglais et les guerres de l'entre-deux siècles (XVIIIe-XIXe) affectèrent profondément les cultures indigènes des Grands Lacs et accentuèrent la crise consécutive à la reconversion économique. Les Indiens dépendaient pour une grande part de leur culture matérielle et de leur subsistance des produits européens. Mais le gouvernement anglais, en la personne de Sir William Johnson, nommé en 1755 "Commissaire aux Affaires indiennes pour les colonies du Nord", instaura une politique d'austérité. Il hésitait surtout à armer les Algonquin alliés aux Français pendant la "Guerre de Sept Ans", ou *French and Indian War*.

Pontiac vaincu

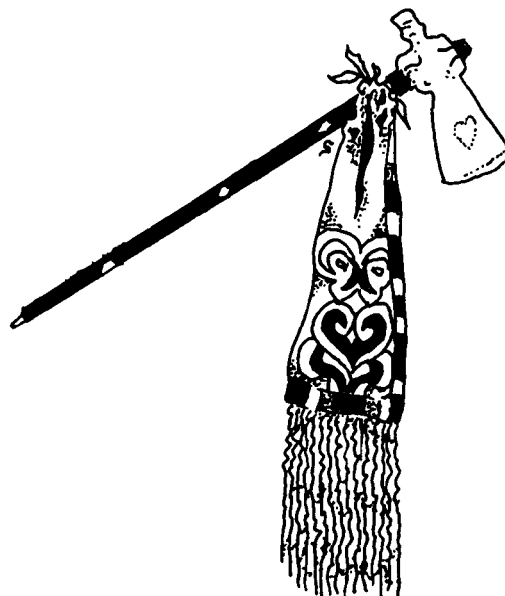
Or les Indiens avaient besoin de fusils et de poudre pour chasser et subvenir à leurs besoins. De plus, dans un premier temps, interdiction fut faite aux trafiquants anglais de fournir de l'alcool aux Indiens, ce qui fut très mal reçu par ceux-ci. Un chef Ottawa, Pontiac, soutenu par un mouvement nativiste mené par celui qu'on appela "le Prophète delaware", faillit bien, malgré la défection des Français en 1760, reconquérir toute la région des Grands Lacs.

Les Anglais qui avaient encore besoin des Indiens, surtout dans l'Ouest où se poursuivait et se développait le trafic des fourrures, donnèrent une orientation plus "souple" à leur politique indienne, afin que les Algonquin n'aillent pas porter leurs fourrures vers les comptoirs français et espagnols de Louisiane. L'usage de l'alcool comme bien d'échange fut autorisé et le système de la traite "perfectionné" au détriment des Indiens et pour le bénéfice des grandes compagnies

concurrentes comme la *North West Company*, fondée en 1783, l'*H.B.C. (Hudson Bay Company)* et la *N.Y. Company*, fondée en 1798. Par un savant processus d'endettement, les Indiens devinrent les employés, sinon les esclaves, de ces compagnies qui les exploitaient avec un alcool frelaté. Jamais peut-être l'alcool ne fit autant de ravages chez les Indiens qu'au début du XIXe siècle, et la désagrégation des structures socio-économiques s'accéléra. Vers 1780, une seule épidémie de variole décima l'ensemble des tribus de l'Ouest, dont les neuf dixièmes des Chipewyan. Il fallait aller chercher les fourrures de plus en plus loin et certains groupes ojibwe émigrèrent jusqu'en Colombie Britannique. Les Indiens devaient parfois accomplir des voyages de deux mois, chaque année, pour porter les produits de leurs chasses jusqu'aux comptoirs de traite.

Tecumseh, ou l'ultime résistance

Dans l'Est, la situation des Indiens était encore moins favorable. Après l'Indépendance américaine, il se forma une frontière marquant l'avance extrême de la "civilisation" vers l'Ouest qui démarra sur une ligne joignant le Saint-Laurent aux possessions espagnoles de Floride. Au début du XIXe siècle, cette ligne, du côté américain, ne dépassait pas la vallée de l'Ohio ; là, les Indiens situés sur la zone de contact étaient soumis à une politique systématique de spoliation de leurs terres, en même temps qu'ils étaient décimés par l'alcoolisme et les maladies, signes avant-coureurs de ladite "civilisation".



Le soulèvement d'une grande partie des tribus de l'Est et des Grands Lacs organisé par le chef Shawnee Tecumseh et son frère "le Prophète" fut la plus grande et la dernière tentative des Indiens de résister à l'invasion de leurs terrains de chasse, ou de cultures, par les colons anglo-saxons. Cette révolte correspondit en partie à la guerre anglo-américaine de 1812, et elle se sanctionna, pour les Indiens, par un nouvel échec. Beaucoup de ceux qui avaient soutenu Tecumseh et les Anglais : Shawnee, Delaware, Pottawatomi, etc., passèrent des Etats-Unis dans le "Haut-Canada", future province d'Ontario. Le gouvernement britannique, comme il l'avait fait pour les Iroquois loyalistes après la guerre d'indépendance américaine, donna des territoires aux nouveaux venus, et il se produisit un nouveau brassage de populations.

"Obstacle au Progrès" !

D'abord considérés comme alliés et partenaires commerciaux, sur la base d'une exploitation des ressources brutes du pays et d'une occupation limitée par les Européens, les Indiens, devant les impératifs de l'économie capitaliste naissante et le principe puritain d'une "mise-en-valeur" par la culture du sol, furent de plus en plus considérés comme un "obstacle au progrès". Le passage du régime français au régime anglais, au Canada, puis l'Indépendance américaine en 1776 marquèrent un changement des rapports entre Blancs et Indiens. L'immigration s'accéléra dans l'Est à partir du début du XIXe siècle, aux Etats-Unis à un rythme plus grand qu'au Canada. L'éthique puritaine anglo-saxonne qui animait ces nouveaux colons différait notablement de l'éthique catholique des pionniers français. Ceux-ci n'avaient jamais été plus de quelques milliers, mais la colonisation "à l'anglaise" allait se fonder sur une occupation intensive et extensive du territoire et une "mise-en-valeur" de celui-ci par les Européens. Telle fut aussi l'idéologie de la "conquête de l'Ouest" par les Américains. Dans cette optique, les Indiens, du point de vue des Blancs, n'étaient plus "rentables", ils ne leur "servaient" plus à rien. Le droit se plia alors à ces impératifs et dans la première moitié du XIXe siècle furent forgées des théories, toujours basées sur le message biblique, suivant lesquelles la

terre appartenait à ceux qui la mettaient en valeur, c'est-à-dire, suivant la conception protestante pré-capitaliste, à ceux qui la cultivaient. La "destinée manifeste" (*manifest Destiny*) des Indiens était qu'ils se civilisent, qu'ils adoptent la façon de vivre des Blancs, ou qu'ils disparaissent. Cette idée a teinté toutes les politiques indiennes des gouvernements responsables, américains, canadiens et d'autres si l'on considère l'ensemble de l'Amérique, jusqu'à aujourd'hui.

Sous la férule missionnaire méthodiste

La péninsule ontarienne est une région-test où s'exprimèrent toutes les tendances de ces politiques. Jusqu'au traité de manitoulin en 1836, missionnaires protestants et administrateurs civils travaillèrent la main dans la main à l'élaboration et à la gestion des affaires indiennes au Canada. Il n'était pas question pour les pasteurs sévères en redingotes noires de chausser les mocassins, et la conversion des Indiens du Haut-Canada qu'ils entreprirent dès la fin du XVIIIe siècle n'était pas seulement religieuse mais concernait l'ensemble du mode de vie indigène. L'idée de conversion impliquait celle d'une reconversion économique, le passage d'une économie prédatrice à une mise-en-valeur du sol par la culture, le changement du mode de résidence temporaire, sur la base d'un nomadisme saisonnier, à un type de résidence sédentaire, etc.



S'adapter

Vus ainsi, les Ojibwe sur lesquels porta surtout l'action missionnaire méthodiste jusqu'au début de la seconde moitié du XIXe siècle, représentaient "l'anti-civilisation". Autour du lac Huron, les Ojibwe s'étaient réorganisés suivant des structures qui tenaient compte des contingences de la traite des fourrures desquelles tous étaient dépendants à quelque degré. Par exemple, une bande de 600 Ojibwe, composée de plusieurs clans exogamiques, occupait une étendue, ses terrains de chasse, d'au moins 2.000 km². A l'automne, cette bande se fractionnait en une trentaine de groupes familiaux comprenant, chacun, une vingtaine de personnes. Chaque famille étendue incluait un homme et ses frères cadets, son père et sa mère, ses femmes (la polygamie étant de règle), les femmes de ses frères et leurs enfants. Chaque bande avait la jouissance d'un espace propre, mais par accord mutuel, un ou plusieurs membres d'une bande pouvaient être autorisés à exploiter, pour une période donnée, les ressources du territoire de chasse d'une autre bande. La violation de propriété était alors définie comme l'entrée de quelqu'un sur le territoire d'un autre, mais seulement dans le but de s'y procurer des fourrures à vendre. Les produits du sol restaient propriété communautaire. Ceci montre avec quelle subtilité la société ojibwe sut s'adapter aux impératifs de l'économie capitaliste.

Crise morale

L'adoption d'un ou plusieurs éléments culturels étrangers répond, en général, à un besoin ou à une nécessité. Ce besoin peut être créé de toutes pièces et dépendre de circonstances imposées de l'extérieur, mais, dans tous les cas, l'intégration de l'élément étranger ne doit pas mettre en péril l'équilibre pré-existant. Un élément emprunté à une autre culture, surtout si celle-ci est dominante et dominatrice, peut servir à restructurer une société dont les fondements sont disloqués. Ainsi, dans la péninsule ontarienne, là où existaient des structures solides, autour du Midewiwin surtout, les missionnaires méthodistes mirent longtemps à imposer leurs vues. mais, bien souvent, les Indiens de l'Est et de Grands Lacs étaient ressortis de la tempête du tournant du siècle très meurtris.



Anishinaabe man, about 1900. Photo courtesy of Minnesota Historical Society

Saugeen

A partir de 1820, les missions méthodistes se multiplièrent dans le "haut-Canada", pays principalement occupé par les Ojibwe organisés suivant le système des bandes décrit plus haut. L'une de ces bandes, des "Sauking", ou "Indiens de la rivière Saugeen", avait pour terrains de chasse une étendue considérable dans la péninsule ontarienne, limitée par la côte est du Lac Huron et la Baie Georgienne et incluant la Péninsule Bruce. Une mission méthodiste fut créée à l'embouchure de la rivière Saugeen, lieu de rassemblement d'été des "Sauking", en 1831, et les missionnaires, avec la bénédiction de l'administration, tentèrent d'imposer leur schéma de conversion. Mais, selon toute évidence, les Indiens ne liaient pas leur conversion religieuse à un changement radical de leur mode de vie, et même les convertis firent, pendant plusieurs décennies, une opposition passive à l'entreprise acculturatrice des missionnaires. Les Indiens allaient à l'église, mais ils continuaient de chasser et de pêcher comme ils l'avaient toujours fait ; on leur construisait des résidences permanentes, mais ils étaient absents de la mission la plus grande partie de l'année. Si la conversion religieuse pouvait être qualifiée de succès, les Indiens n'étaient pas disposés à se "civiliser" suivant la conception occidentale.

Apartheid

Il faut donc conclure que, dans un premier temps, l'entreprise missionnaire n'eut que peu d'effet sur l'organisation économique de Indiens situés en dehors de la zone de contact. Mais les colons arrivaient en nombre croissant réclamant des terres à cultiver. Afin de les satisfaire et de permettre l'occupation et l'exploitation du pays par les Européens, le Gouverneur Sir Francis Bond head prétextait, sur la foi de rapports tendancieux, que les Indiens étaient "incivilisables" et il prôna une politique d'apartheid. Il lança ainsi la politique des traités qui allait se généraliser dans la seconde moitié du XIXe siècle. Il s'agissait au départ d'écarter les Indiens du chemin d'une civilisation à laquelle ils refusaient de s'intégrer. Ainsi présentée, la politique officielle niait le bienfondé ou l'efficacité de l'action missionnaire qui tendait précisément à "civiliser" les Indiens, ou, suivant leur expression, à leur inculquer "des habitudes de frugalité et d'industrie". C'est à ce moment que se fit la rupture entre les autorités civiles et religieuses.

En réserve

Par le traité de l'île Manitoulin, en 1836, Sir Francis Bond Head proposa, à l'exemple du "Territoire Indien" créé aux Etats-Unis, de faire de cette grande île du Lac Huron, une réserve pour tous les Indiens qui voudraient s'y installer. Les Indiens de Saugeen devaient être les premiers "bénéficiaires" de l'opération et par quelque stratagème, ils furent "convaincus" de céder à la Couronne britannique, la presque totalité de leurs terrains de chasse qui pouvaient ainsi s'ouvrir à la colonisation. La Péninsule Bruce, non cédée, devenait la première réserve des Ojibwe de Saugeen.

Bien peu d'Indiens décidèrent de s'installer aux îles Manitoulin, mais la politique de dépossession des terres indiennes s'accéléra. En 1850 notamment, les Ojibwe "cédèrent" à la Couronne tous leurs droits sur la rive nord des Lacs Huron et Supérieur. Mais tant que ces territoires n'étaient pas atteints par la colonisation, les Indiens, au désespoir des missionnaires, continuaient comme par le

passé leurs migrations saisonnières ; en hiver, pour la chasse des animaux à fourrures ; en mars, pour la récolte du sirop d'érable ; au printemps et à l'automne pour la pêche toujours abondante. Seuls quelques Indiens convertis s'essayaient à l'agriculture autour des missions. Le processus historique engagé semblait pourtant inéluctable.

Dennis Banks, 1968.



Une spoliation sans fin

Le "traité d'Oliphant", seconde transaction frauduleuse dont les Indiens de Saugeen furent victimes, les déposséda, en 1854, de toute la Péninsule Bruce, à l'exception de quelques réserves exiguës. Dans les années qui suivirent, les colons blancs prirent possession de tous les anciens terrains de chasse des "Sauking", coupèrent et vendirent les bois et mirent le sol en cultures. Désormais dans l'impossibilité de se livrer à leurs activités ancestrales, du moins d'en tirer suffisamment de quoi vivre, les Indiens de la péninsule ontarienne procédèrent à une nouvelle et radicale reconversion économique. Entre 1880 et 1930, les Ojibwe de Saugeen ont vécu de l'exploitation forestière, de la pêche commerciale et de l'agriculture.

Jusqu'à 1860, le Gouvernement impérial était responsable de la gestion des affaires indiennes et agissait par l'intermédiaire de surintendants et d'agents locaux. A cette date, il fut décidé que cette charge reviendrait à la Province du Canada, et, plus précisément, au Ministère des Terres de la Couronne, ce qui est hautement significatif et démontre combien la politique indienne recouvrait la politique des traités.

L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, consacrant la création de la Confédération Canadienne, établit que l'administration des affaires indiennes reviendrait à un secrétaire d'Etat qui dépendit successivement du Ministère de l'Intérieur, du Ministère des Mines, du Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. En 1966 a été créé le Ministère des Affaires indiennes et du Nord.

L'Indian Act

L'administration des affaires indiennes se structura à partir de 1876 autour des principes définis dans la "Loi sur les Indiens", ou *Indian Act*. Cette "loi" revue et corrigée, notamment en 1951, reste le fondement de toutes les politiques indiennes, au niveau de l'administration générale comme à celui de la gestion interne des réserves. Elle prévoit la création d'un "conseil de bande" comprenant un représentant pour chaque centaine de membres de ladite bande.

Le chef qui agit comme "président du conseil" (*chairman*) et les conseillers peuvent être élus au suffrage universel tous les deux ans, comme, par exemple, dans la réserve de Saugeen. Dans les premières versions de la "loi", les pouvoirs de ce conseil restaient très limités et les décisions entièrement soumises au paternalisme de l'administration. Pourtant, avec leurs faibles moyens, les Indiens n'ont cessé de lutter pour rester maîtres de leur destin. Avec le développement des grandes exploitations dans la péninsule ontarienne, les effets multiples des deux guerres mondiales et de la crise économique des années 30 ont fait que les Ojibwe de Saugeen ont progressivement abandonné toute activité agricole. Manifestant à nouveau une remarquable faculté d'adaptation, les endémiques des réserves indiennes : le manque de ressources, l'insuffisance d'emplois, le faible niveau d'instruction, etc., problèmes inextricablement liés. L'esprit d'initiative de certains leaders a pu s'exprimer plus librement grâce à l'article 69 de la "loi sur les Indiens" qui prévoit que :

Le gouverneur en conseil peut, par décret, permettre à une bande de

contrôler, administrer et dépenser la totalité ou une partie de ses deniers de revenu ; il peut aussi modifier ou révoquer un tel arrêté.

De nombreuses bandes ont tiré avantage de cette clause ajoutée à la loi en 1951 et administrent aujourd'hui leurs revenus. Tandis que dans le nord de l'Ontario les Indiens sont encouragés à développer la pêche commerciale, que la trappe procure encore une part appréciable des revenus, au Sud, un nombre croissant de bandes songent à tirer profit du tourisme. Dans la péninsule ontarienne, les réserves indiennes sont aussi des réserves naturelles dans cette région défrichée et vouée aux grandes cultures et à l'industrie. Les Indiens de Saugeen tirent aujourd'hui la majeure partie de leurs ressources de la location aux estivants blancs des terres riveraines du Lac Huron. De nombreux projets de développement qui tous tiennent compte de l'équilibre naturel sont à l'étude et visent à améliorer les conditions de vie dans les réserves. La politique des conseils de bandes tend à réaliser une véritable autonomie de gestion des communautés indiennes. Il faut commencer par augmenter les revenus locaux en développant les ressources et l'emploi ; il faut aussi améliorer le niveau d'instruction et la formation professionnelle. Ainsi, en se dégageant de la tutelle du gouvernement, les Indiens et leur culture pourront évoluer vers un avenir original.

De rigoureuses résurgences

Parallèlement à l'émancipation économique des Indiens des réserves, on assiste à un éveil politique et nationaliste, à une résurgence des cultures. Une culture spécifiquement "indienne" peut prendre des formes modernes.



Ainsi, vers les années 1950, les Indiens du sud du Canada (Saskatchewan, Manitoba, Ontario) adoptèrent un type de fête, le pow wow, réunion de chants et de danses qui comprend, malgré des colorations locales certaines, de nombreux traits empruntés aux Indiens des Plaines. A Saugeen, suivant l'exemple de nombreuses réserves du sud-Ontario, un pow wow est organisé chaque été depuis 1973, à l'initiative d'un groupe de jeunes désireux d'affirmer ouvertement leur "indianité". Dans le même temps, le chef de la réserve joue avec compétence la carte du développement et les Ojibwe de Saugeen se lancent dans les batailles juridiques pour que soient respectés et honorés les traités. Ils revendiquent des terres et des droits sur l'exploitation des ressources minérales du Lac Huron.

Le message indien

James Mason, chef de la bande de Saugeen, exprime bien la volonté générale des Indiens de concilier les impératifs et les avantages d'un progrès bien conçu avec la nécessité de préserver un certain type de société proprement "indienne" qui refuse l'assimilation pure et simple à la société dominante et

propose ses propres modèles, ses propres solutions à la crise du monde moderne :

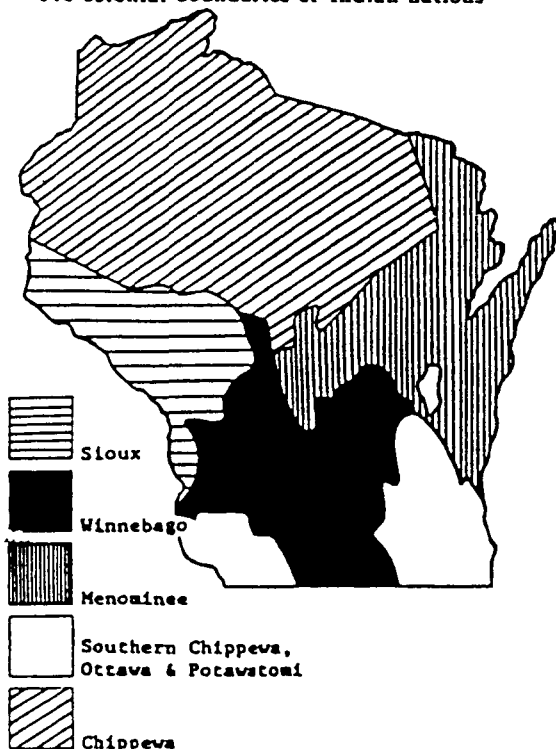
The white man always wanted us to do it their way and I disagree with this. The Indians took care of themselves for thousands of years and since the white man came they feel they are not capable of taking care of themselves...

L'avenir des Indiens est sûrement lié à celui de l'humanité en général ; aussi devient-il urgent d'écouter ce que les Indiens ont à dire et d'accepter l'offre généreuse de l'écrivain cri Harold Cardinal :

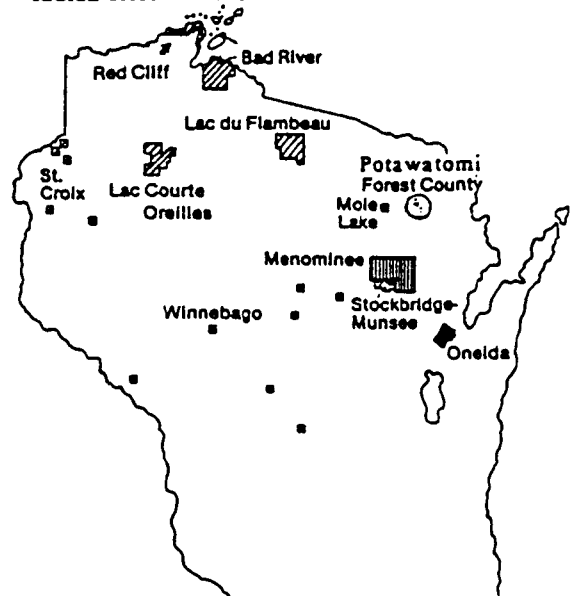
"Les hommes différant par la race et la culture ont beaucoup à se donner les uns aux autres. Nous offrons notre culture en partage. Nous offrons notre héritage en partage. L'une et l'autre diffèrent du vôtre, nous le savons. Votre culture, votre héritage comptent pour nous. Nous vous invitons à découvrir les nôtres."

Eric NAVET

Pre-colonial boundaries of Indian nations



Indian Reservations in Wisconsin



VIE ET MORT D'UN CHEF, James "Jim" MASON (1915 - 1985), Chef des Ojibwe de la Communauté de Saugeen, Ontario, de 1968 à 1985 - propos recueillis par Eric NAVET.



"Unissons nos pensées afin d'agir en harmonie. Nous devons toujours avoir à l'esprit que ce que nous décidons ici affectera, pour toujours, nos enfants et nos petits-enfants. Tous ici réunis nous avons la conviction qu'aujourd'hui comme hier chaque fois que nous devons prendre des décisions importantes, nous avons besoin des conseils de nos anciens et de nos guides spirituels autant que de nos dirigeants politiques. Nous ne devons pas nous précipiter même si la survie-même des nations indiennes est menacée comme elle ne l'a jamais été. Nous ne devons pas prendre des décisions trop rapides que nous pourrions regretter plus tard. Agissons avec sagesse plutôt qu'avec hâte."

Elder

Ces paroles, qui expriment quelques aspects essentiels de sa philosophie, le Chef James Mason les prononça en ouverture à l'Assemblée des Nations Premières qui eut lieu à Winnipeg (Manitoba) en mai 1983. Il était alors reconnu comme l'une des douze personnes capables d'être des chefs, des guides spirituels, Elders, au sein de cette assemblée représentant l'ensemble des populations indigènes du Canada.

Cette notoriété qui dépassait l'échelon provincial où il avait assumé de hautes responsabilités au sein des associations autochtones, James Mason l'acceptait avec modestie mais non sans fierté.

Pendant près de vingt ans où il est demeuré chef de sa réserve, Saugeen, dans l'Ontario, il s'est battu, pacifiquement mais avec quel succès, pour améliorer le sort fait à son peuple. Sa réussite n'avait d'autre fondement que ses hautes qualités humaines, et si je veux en témoigner dans ces quelques lignes, c'est que depuis mon premier séjour à Saugeen, en 1971, il m'appelait "son fils".

Le mariage, un commencement

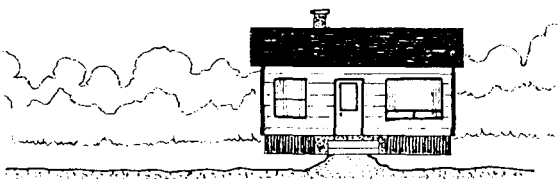
James mason est mort le 23 février 1985 après une vie qui était bien l'illustration de ses paroles : "Lorsque vous naissez, vous êtes au pied d'une énorme montagne. La montagne est votre vie. En grandissant, vous commencez à escalader cette montagne et, tandis que vous essayez d'atteindre le sommet, de nombreux obstacles se présentent devant vous. Dans quelles conditions vous arrivez en haut, cela dépend entièrement de vous ; vous pouvez vous faire une vie pénible et misérable ou vous pouvez la rendre facile, une vie à laquelle vous puissiez vous accrocher, que vous puissiez modeler comme vous le désirez. Rappelez-vous une chose, c'est que lorsque vous vous mariez il y a beaucoup d'obstacles, mais c'est là que votre vie commence. Si vous laissez un seul obstacle vous abattre, alors vous dégringolez et vous devez tout recommencer... Si vous êtes mesquin et vicieux et que vous atteigniez le sommet de la



montagne, votre descente ne sera pas aussi douce que si votre vie avait été comme elle devrait l'être. Si vous modelez une vie de bonté et d'amitié, et si vous êtes généreux, alors votre vie sera belle et vous serez récompensés. Cela dépend entièrement de vous."



Cette version amérindienne du mythe de Sisyphe n'en a pas la désespérance (1). La bonté, l'amitié, la générosité, ces qualités qui sont celles d'une sagesse véritable, James Mason les pratiquait au quotidien ; elles gouvernaient aussi son action politique. De telles valeurs cimentent la communauté autochtone, elles en sont l'héritage le plus solide, le plus immuable, et James Mason raconte : "Mon grand-père a été chef pendant quarante années ; lorsque quelqu'un venait et demandait quelque chose, mon grand-père le lui donnait, car il considérait que rien n'était sa propriété et qu'il devait partager. Tout ce qu'il avait lui était donné en dépôt par le Grand Esprit pour qu'il le partage. Même les fruits du jardin ; vous pouviez avoir un jardin plus beau que n'importe qui, mais vous deviez partager, car ce n'était pas seulement le vôtre, il venait de la Terre Mère. Nous travaillions dur car nous n'avions qu'une petite ferme, et nous avions toujours du beurre, des oeufs, de la viande et des pommes de terre dans la cave, des pommes, des choux et d'autres choses. Des gens venaient disant : "Nous avons faim, nous voudrions quelque chose à manger ; mon grand-père remplissait un sac de pommes de terre, de navets et de choux, de viande salée, pour le leur donner..."".



"Chrétien"

Le Chef Mason se disait chrétien, mais cette foi, et le message originel qui lui donne corps, ne lui

paraissaient pas contridictaires avec les valeurs propres de la spiritualité amérindienne : "Je vois Dieu dans les arbres dans les rochers, disait-il. Il y eut un temps où les Blancs pensaient que les Indiens ne croyaient pas en Dieu ou dans la Bible, mais nous connaissions Dieu de qui viennent toutes choses. "Tu ne tueras pas, tu ne commettras pas l'adultère..." Les Indiens connaissaient tout cela avant que l'Homme blanc ne débarque. Ils vivaient leur religion chaque jour. Quelquefois, aujourd'hui, je pense que le Christianisme est une affaire pour le dimanche seulement. Pour les Indiens, la règle d'or : "Fais aux autres ce que tu voudrais qu'ils te fassent" était vécue quotidiennement. Il leur arrivait pourtant de s'entretuer, juste comme cela se passe aujourd'hui. Il y a beaucoup de gens bons, mais aussi beaucoup de gens mauvais où que vous alliez."

Depuis quelques années, les églises chrétiennes, après avoir longtemps ouvert les portes au colonialisme, ont fait leur mea culpa, réalisant que face au matérialisme et aux fausses valeurs prônés par la civilisation industrielle, les Amérindiens restent seuls porteurs des vraies valeurs, de la spiritualité essentielle. Le prêtre catholique qui, conjointement avec le pasteur, a assuré le service religieux lors des obsèques du Chef Mason a utilisé de la floux odorante (sweetgrass), plante sacrée pour de nombreux Amérindiens, comme encens...

Défense d'enjeux primordiaux

J'ai eu plusieurs fois l'occasion d'exposer la politique du Chef Mason (2) pour le "développement" de la Communauté dont il était le chef. La situation des réserves du sud canadien n'est pas la même que celle des Indiens du Nord ; si dans le Nord, les menaces sont de plus en plus précises, dans les réserves du sud, l'économie ne peut plus reposer -dans la plupart des cas- sur les activités de chasse et de pêche. Tout l'effort des responsables autochtones vise aujourd'hui à obtenir *l'autonomie des communautés* ; ceci passe par un double projet, économique d'une part, culturel d'autre part. James Mason a toujours eu le souci d'harmoniser les projets de développement avec la nécessité de préserver les valeurs traditionnelles. Très désireux de protéger les sites naturels (3), il ne souhaitait pas l'implantation d'industries dans la réserve, et il était très vigilant vis-à-vis de la pollution très menaçante dans cette région des Grands Lacs



: "La pollution est énorme au Canada, elle vient des usines de pâte à papier et des grosses industries. Il y a une pollution constante et croissante des zones où réside notre peuple, et cela doit cesser à tout prix. La vente de trois espèces de poissons du lac Huron a été interdite parce qu'elles sont contaminées. L'enjeu est important pour notre peuple qui dépend toujours de la pêche pour se nourrir..."

Les vrais Ecologistes

James Mason pensait, fort justement, que les peuples naturels, Amérindiens ou autres, ont une véritable leçon de survie à donner à l'Homme blanc ; "Je pense que les Indiens sont les vrais écologistes, ils ne tuaient jamais plus qu'il ne leur était nécessaire pour se nourrir. Quand ils occupaient le pays, tous les lacs étaient pleins de poissons, les bois regorgeaient d'animaux, mais aujourd'hui les lacs sont si pollués que nous ne pouvons plus manger le poisson. J'ai travaillé dans les pêcheries et je sais combien d'espèces comme la truite de lac ont été détruites".



Après de longues procédures, James Mason a vu les droits de la "bande" de Saugeen reconnus sur un chapelet d'îles, les Fishing Islands, situé en face de la réserve, ainsi que sur deux kilomètres de plage en bordure du lac Huron. S'il envisageait de développer l'infrastructure touristique (le tourisme est la principale source de revenus de la bande), il proposait aussi d'établir un sanctuaire dans les eaux ainsi récupérées pour certaines espèces de poissons menacées.

Fermeté non violente

Réprouvant le recours à la violence, James Mason était un homme de dialogue, de concertation, mais c'est avec fermeté qu'il fit valoir les droits légitimes de son peuple, dénonçant les spoliations dont il avait été l'objet par le passé et les injustices dont il est victime

aujourd'hui : "Nous sommes un peuple souverain, affirmait-il. En 1836, nous avons cédé la majeure partie de nos territoires de chasse. Toute cette terre fut abandonnée d'un trait de plume. Les Indiens ne savaient ni lire ni écrire et on leur demanda de signer des morceaux de papier sur lesquels étaient inscrits les termes du traité. Ils nous promirent des choses, mais nous découvrîmes plus tard que ces promesses ne furent que verbales et jamais écrites (...) *Notre peuple a tenu ses engagements, mais l'Homme blanc ne les a pas tenus. Les gens qui ont pris nos meilleures terres devaient s'occuper des Indiens, mais ils ne l'ont pas fait. L'Homme blanc devait nous aider pour le logement, les écoles, l'agriculture, mais il ne l'a pas fait...*"

A l'"école"

Les Indiens du Canada, comme ceux des Etats-Unis et d'ailleurs, furent aussi soumis à une politique d'acculturation systématique, après la signature des traités et la création des réserves, avec comme base institutionnelle la Loi sur les Indiens (1876 revue et corrigée depuis) : "A l'école, on nous interdisait de parler notre langue et l'on nous forçait à parler anglais. Le résultat est que l'Indien a failli perdre sa culture et son langage. Maintenant l'une des préoccupations des Indiens est de créer des écoles ou des garderies où les enfants indiens peuvent passer leurs quatre premières années d'école dans la réserve en parlant leur propre langue" (J.Mason).

Un renouveau

De telles politiques entraînaient logiquement une situation de dépendance : "A une époque, il n'y a pas si longtemps, les Indiens ne pouvaient rien faire par eux-mêmes. On faisait pratiquement tout à sa place. Même les pommes de terre qu'ils mangeaient étaient achetées par l'agent indien. Il en est résulté que l'Indien a perdu intérêt dans la gestion de ses affaires..." A cela, bien sûr, s'ajoutent discrimination et racisme.

GRAND COUNCIL TREATY #3
TREATY AND ABORIGINAL RIGHTS RESEARCH
POST OFFICE BOX 546
FORT FRANCES, ONTARIO P9A 3M8
(807) 274-7731

Mais grâce à leur union et surtout à la force-même des valeurs qu'ils défendent, les Indiens du Canada ont repris le dessus et un certain nombre de réserves sont parvenues à une relative autonomie : "Ici, à Saugeen et un peu partout au Canada, les Indiens ont à nouveau pris en charge leur gouvernement. A Saugeen, nous avons notre propre équipement pour l'entretien des routes, nous avons une force de police et un centre administratif. Nous avons le contrôle des infrastructures touristiques à Sauble Beach et nous assurons les services de voirie et d'entretien de la plage. Nous disposons aussi d'un service de lutte contre l'incendie, ainsi que d'une garderie pour les enfants..."

La civilisation occidentale et ses représentants, non sans une certaine mauvaise foi, se sont toujours appliqués à mettre les "primitifs" sur la voie du progrès. La notion, foncièrement méprisante, du "primitif-enfant" a servi à justifier bien des abus derrière le paravent de politiques paternalistes. C'est ce que remarquait le chef Mason : *"L'homme blanc a toujours voulu que nous fassions comme il voulait, je ne suis pas d'accord avec cela. Les Indiens s'en sont bien sortis tout seuls pendant des milliers d'années, mais depuis que l'homme blanc est arrivé, il pense que l'Indien n'est pas capable de se débrouiller tout seul"*.

La honte, c'est fini

Les peuples indigènes du Canada ont souffert aussi des images propagées par les médias : *"Les médias, les films, nous présentent comme des ivrognes, des gens tristes, et pendant longtemps nous avons eu honte d'être des "sauvages", d'être nés Indiens. Aujourd'hui la fierté a remplacé la honte, et partout les Indiens revendiquent leur identité"*.



James Mason participa activement aux rencontres "Gouvernement/Autochtones" qui devaient décider, après le rapatriement de la Constitution canadienne (4) du nouveau statut des Indigènes, et il concluait : "Je suis toujours optimiste, si nous continuons à faire valoir nos droits, nous serons reconnus. Notre préoccupation majeure n'est pas de faire partie de cette constitution, nous sommes la nation fondatrice de ce pays. Et l'Acte de l'Amérique du Nord britannique signé en 1867 n'établit-il pas

qu'il y a trois nations au Canada : les Anglais, les Français et les Indiens ?"

Pour Les Enfants

Plusieurs centaines de personnes ont assisté aux funérailles du chef James Mason, toute la communauté de Saugeen, mais aussi des Indiens et des Blancs venus parfois de loin, du Canada et des Etats-Unis. Mais pour beaucoup l'image qu'ils garderont n'est pas celle de l'homme public, mais celle d'un père et d'un grand-père. Il savait qu'au Canada aussi des enfants meurent de misère, et il faisait siennes ces paroles d'un autre chef Indien, Sitting Bull : "Unissons nos esprits et voyons quel avenir nous pouvons construire pour nos enfants".

NISHNAWBE ASKI NATION, Grand Council
Treaty N°9 (71, Third Avenue - Timmins, Ontario,
P4N 1C2, Canada (Tél: 705 / 267 7911)

NOTES :

(1) James Mason n'aurait sans doute pas désavoué cette pensée d'Albert Camus : *"Chacun des grains de cette pierre, chaque éclat minéral de cette montagne pleine de nuit, à lui seul forme un monde. La lutte elle-même vers les sommets suffit à remplir un cœur d'homme."*(Le Mythe de Sisyphe)

(2) cf notamment : *"Conversion et reconversion des Indiens Ojibwas de l'Ontario"*, in : Actes du XVII^e Congrès International des Américanistes, Paris, 2-9 septembre 1976, Paris : Société des Américanistes, 1978, pp.271-283

- *"Saugeen : une réserve indienne ojibwa du Canada"*, Inter-Nord n°15, Décembre 1978, pp.143-155

(3) James Mason était aussi membre de la "Commission Internationale des Grands Lacs" dont l'un des objectifs est de lutter contre la pollution qui menace grandement cette région, habitat traditionnel des Nishnawbe, connus au Canada sous le nom d'"Ojibwés", et aux Etats-Unis sous celui de "Chippewas".

(4) Quant aux problèmes des Autochtones par rapport à la nouvelle constitution canadienne, voir : Eric NAVET "A propos de l'Assemblée Internationale des Nations Premières de Régina (Saskatchewan) : 18-25 juillet 1982, Inter-Nord n°17, 1985, pp.137-141.

Propos recueillis par Eric NAVET

PECHEURS DES GRANDS LACS

Le Traité signé en 1836 entre les Nations Ottawa et Chippewa et le gouvernement des Etats-Unis reconnut le Michigan comme étant une base territoriale nécessaire pour continuer à élargir la tutelle de l'état, et commencer à vendre les vastes ressources naturelles de la région à des fins de colonisation et de profit. Ce que le Traité signifia pour les résidents natifs fut que leur terre maternelle aurait désormais des limites dessinant des "réserves". Mais aussi que, désormais, ces mêmes parcelles de terre seraient, pour ces nations souveraines, des centres de repli où ils seraient à l'abri des attaques incessantes et pourraient continuer à s'approvisionner et à se gouverner par eux-mêmes. Ces tribus, en vertu des Traités consentis au gouvernement fédéral, réussirent à préserver plusieurs droits -l'un d'entre eux étant notamment celui de PECHER DANS LES EAUX TRIBALES.

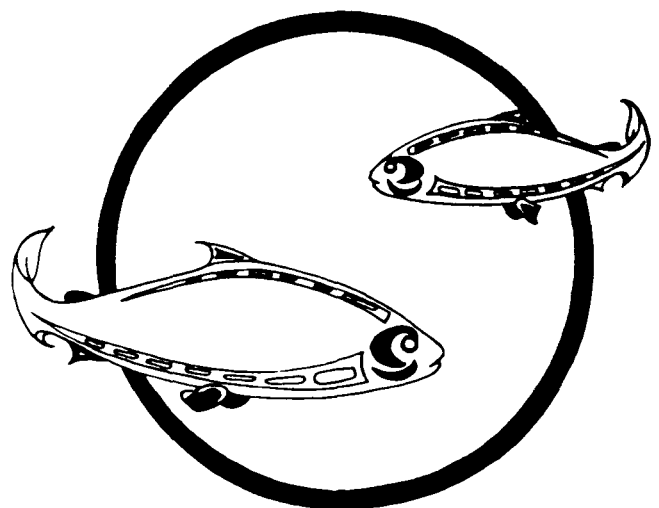
Bien que RECEMMENT contesté, ce droit de pêche des membres tribaux fut indéniablement affirmé de concert par les Cours de l'Etat du Michigan et Fédérale. C'est avec à l'esprit ces DONNEES HISTORIQUES que la Pêche Indienne des Grands Lacs tenté aujourd'hui de se développer. Et c'est par une gestion minutieuse des ressources que nos pêcheries approvisionnent les marchés de ces poissons sains et succulents que vous avez ainsi le plaisir d'apprécier.

En mars 1985, des représentants des Tribus Chippewa et Ottawa du Michigan, de l'Etat du Michigan, du gouvernement des Etats-Unis et des organisations de "pêche sportive" ont signé le "Consent Agreement", ce qui signifie bien que toutes les parties en présences s'entendirent pour préserver et mettre en valeur les réserves piscicoles des Grands Lacs ; en conséquence, on fixa des périodes, des zones et des quotas, tant pour les activités tribales que pour les pêches non tribales, commerciales ou "sportives". La COIFA (Chippewa-Ottawa Indian Fisherman's Association Inc.) fut créée afin d'assurer l'approvisionnement régulier et de qualité, en poissons des Upper Great Lakes, et la région même des Grands Lacs et tous les Etats-Unis. Cette Coopérative comprend des pêcheurs tribaux de la Communauté de Bay Mills et de la Tribu de Sault Ste Marie, des Chippewa. Gérée par une très bonne équipe de directeurs compétents et actifs, la COIFA est une entreprise de pêche, d'emballage et d'envoi par voie de surface ou aérienne.

La "Chippewa-Ottawa Treaty Fishery Management Authority" assure l'utilisation continue, mais aussi la conservation et la mise en valeur des ressources piscicoles des Grands Lacs garanties par le Traité de 1836. Les pêcheries intertribales et l'"Assessment Program" - répartition des prises- établissent des statistiques et des quotas pour le "Technical Fisheries Review Committee " qui fait connaître la quantité des prises indiennes; cela conduit à mener des recherches et des travaux en collaboration avec les officiels du Michigan quant à la qualité et à la permanence des populations piscicoles. Chaque année, nos aleviniers tribaux lâchent des millions de poissons qui seront pris par les pêches commerciales et "sportives". Des agents de protection tribaux et des agents des Affaires Indiennes font appliquer les lois relatives à la pêche indienne auprès des indiens. Ils oeuvrent sur les réserves et sur les eaux - concernées par les traités- de Bay Mills, Sault Ste Marie et de la Bande de Grand Traverse. La "Chippewa-Ottawa Conservation Court" est responsable des enquêtes et des peines faisant suite à la violation des traités de pêche par des contrevenants indiens. Cette Cour est composée d'un juge, d'un procureur et d'un clerc de tribunal. Pour tous contacts :

**Chippewa-Ottawa Treaty
Fishery Management Authority,
Albert (Big Abe) LeBlanc Building
186 East Three Mile Road
Sault Ste Marie,
Michigan 49 783 - (906) 632 0043**

(Trad : Marcel CANTON)



ANISHINABE

DE "GITCHI GUMMI"

Ce fut la "sacred Megis Shell" qui, au commencement, guida le Peuple ANISHINABE, aujourd'hui connu comme Chippewa, vers les riches contrées des Grands Lacs. Les Anishinabe vivaient en petites Bandes semi-nomades. Ils suivaient le cours des saisons, s'adonnant traditionnellement à la chasse et à la pêche, se regroupant pour chasser le cerf, jouer, pêcher et récolter le riz sauvage. "GITCHI GUMMI", notre Grand Lac, était l'objet d'une ronde annuelle qui était source de poisson frais. Il n'est pas étonnant que plusieurs Bandes aient établi leurs villages sur ses berges, dans le Michigan, le Wisconsin, le Minnesota et au Canada.

Les pêcheurs tribaux récoltaient ces ressources à l'aide de longs canoës en écorce de bouleau et de filets confectionnés avec des brins d'osier tressés et noués. Lorsque les Européens se ruèrent sur les Grands Lacs, les Tribus Chippewa employèrent le poisson comme moyen de troc avec les postes français puis anglais. Le poisson devint bientôt l'une des bases du régime alimentaire des premiers fur traders (trappeurs).

Fin 1800, début 1900, les pêcheurs tribaux se virent contraints de rivaliser avec les pêcheurs commerciaux non indiens toujours plus nombreux et qui avaient recours à de nouvelles techniques permettant de "vider" de ses poissons le Lac Supérieur. Suite à de trop lourds prélèvements, les populations de poissons furent dramatiquement atteintes et plusieurs espèces d'entre elles sont aujourd'hui encore très rares. De plus, ce qui eut des conséquences désastreuses pour la pêche sur le Lac Supérieur, ce fut l'introduction en 1950 de la parasite lamproie de mer qui entra dans le Lac par le Welland Canal : la pêche commerciale de truite tomba de 3,1 millions en 1951 à 380 000 livres en 1960. Les pêches de poissons blancs chutèrent chaque année de 17% entre 1955 et 1960.

L'abondance à laquelle Megis avait mené les Anishinabe a bel et bien disparu -mais pas notre Peuple, ni notre amour pour "Gitchi Gummi". Ne faisant qu'un avec la terre et l'eau, nous beaucoup enduré et endurerons encore beaucoup. Comme les racines du Spirit Tree, nous nous cramponnons sur les berges rocheuses de "Gitchi Gummi".

"Gitchi Gummi"

Nous nous efforçons de participer à la gestion du patrimoine des Grands Lacs, surtout du Lac Supérieur, et les Bandes de Grand Portage et Fond Du Lac (Minnesota), de Red Cliff et Bad River (Wisconsin), de Bay Mills, Keweenaw Bay et Sault Ste Marie (Michigan Supérieur), exercent leurs droits de pêche préservés par traités. Bien que les Chippewa aient dû céder des terres au gouvernement US, leurs droits de pêche, de chasse et de rassemblement furent en effet garantis par les Traités de 1836, 1842 et 1854. Deux décisions de Cour ont d'ailleurs récemment réaffirmé les droits de pêche commerciale des Chippewa sur le Lac Supérieur : la "Gurnoe Decision" (1972) et la "Fox Decision" (1979). Les Indiens ne dépassent pas leurs quotas et... ne polluent pas leur Lac, la gestion tribale ne fera que s'améliorer, se développant sous formes de coopératives et s'appuyant sur des commissions intertribales comme la "Great Lakes Indian Fish and Wildlife commission" (Wisconsin) et la "Chippewa-Ottawa Treaty Fishery Management Authority" (Michigan). La "Great Lakes Indian Fisheries Commission" fut créée en 1982 pour représenter les six Tribus Chippewa du Lac Supérieur concernées par la pêche commerciale. Ainsi, le peuple Chippewa, comme depuis tant de générations, continue à subsister grâce aux poissons du Lac Supérieur; c'est aussi pour le bien de celui-ci, car les chippewa assument activement leur co-gestion et leurs responsabilités. Ce sont environ 100 pêcheurs Chippewa licenciés qui y travaillent, sur des barques à rames pour 80% de la pêche. Le poisson blanc est la première espèce recherchée par les Indiens. La pêche commerciale est une activité tribale et un soutien économique pour les familles. Les Tribus Chippewa savent que la pêche doit être exercée avec clairvoyance si elles veulent préserver leur base économique.. Elles ont l'incalculable chance de pouvoir combiner des facilités technologiques et professionnelles avec leur respect et leur amour pour les Grands Lacs qu'ils tiennent de leurs Ancêtres Anishinabe. Le Peuple Chippewa a un rôle déterminant à jouer dans la préservation des ressources du Lac Supérieur, pour aujourd'hui et pour demain. Pour nous contacter :

**Great Lakes Indian Fish and Wildlife
Commission,**

**P.O. BOX 9 - ODANAH - WI 54861
(715 / 682 6619)**

(Trad : Marcel CANTON)

MANIFESTE NISNAWBE - ASKI

Monsieur le Ministre, en août 1977, le Grand Conseil pour le Traité n°9 avait présenté au gouvernement de l'Ontario puis, une semaine plus tard, au gouvernement fédéral du Canada, un manifeste intitulé "Déclaration des Nishnawbe-Aski". Nous avons alors manifesté notre ferme volonté de voir reconnu notre attachement à cette terre qui représente notre héritage communautaire, notre identité.

Nous avons demandé aux gouvernements de l'Ontario et du Canada de faire en sorte que toutes les lois, qu'elles tendent à restreindre encore notre droit à la Souveraineté ou au contraire mènent notre Peuple à l'auto-détermination, soient réexaminées en fonction du principe tout à fait clair que nous sommes les premiers concernés.

Dans cette déclaration, Monsieur le Ministre, nous avons exprimé notre désir de nous voir restituer le droit de nous gouverner nous-mêmes. Nous n'avons fait que revendiquer un Droit Naturel que le Créateur nous avait concédé en ces terres bien avant l'arrivée des Européens en Amérique du Nord. Dans ce document, nous n'exprimons aucunement une quelconque intention de mendier nos droits auprès de gouvernements qui sont colonialistes de fait ; nous n'avons pas non plus l'intention de "marcher sur vos plates-bandes" afin de vous extorquer quelque chose : ce droit ne peut être revendiqué que par nous et n'être accordé que par la grâce du Créateur, le Grand Esprit.

Aucune réponse

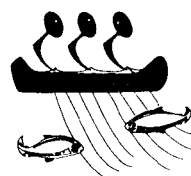
Ce que nous avons dit alors n'a reçu des gouvernements provincial et fédéral aucune réponse tangible. Nous nous étions pourtant exprimés en tant que gardiens responsables qui l'ont été durant tout ce temps et qui entendent seulement le rester. Nous ne vous demandons pas d'accepter ces principes, nous tentons seulement de vous les expliquer : il s'agit d'une revendication liée à notre mode de vie traditionnel, une revendication fondée sur notre droit aborigène qui est bien réel.



Le fait est que des questions se posent quant à la validité du traité, dans la mesure où, pour votre gouvernement, il ne fait qu'anéantir nos droits. Nous rejetons toutes les velléités dont fait preuve votre gouvernement pour établir les grandes lignes du "West Patricia Land Use Plan", nous les rejeterons jusqu'à ce que vous fassiez l'effort d'établir plutôt des bases fondées sur des procédés réguliers et en relation avec une participation réelle des Anishnawbe-Aski. Nous rejetons en bloc vos procédures de "plans" qui sont autant de tentatives de nous enfermer dans des semblants de consultations totalement superficielles.

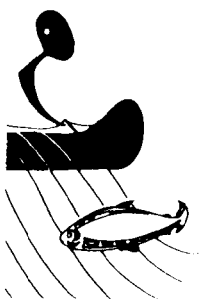


Monsieur le Ministre, éluder le problème et prétendre pouvoir rejeter toutes propositions de changements législatifs serait naïf de notre part. Nous savons parfaitement que nous ne devons pas nous contenter d'avoir nos principes en lesquels nous croyons sans nous préoccuper de savoir s'ils sont ou non valables dans d'autres pays, et dans la société contemporaine nous devons être prêts à pouvoir appréhender vos concepts de "plan d'utilisation des sols" et votre lexique législatif qu'à l'avenir nous aurons à employer pour exprimer nos vœux.



Avant toute chose, nous existons.

Par le rapatriement de la loi anglaise en Amérique du Nord et suite à la tenue de débats constitutionnels qui devaient déterminer quels changements il fallait apporter lors de l'amendement de la constitution canadienne, il avait été suggéré -section 37 de la loi canadienne- que les Peuples Autochtones devaient être invités à participer aux débats définissant l'existence des Droits Aborigènes.



La Nation Nishnawbe-Aski ne peut accepter cette idée de simple consultation pour amendement de la constitution canadienne. Notre existence en tant qu'entité politique existait bien avant l'arrivée des Européens en Amérique du Nord.

Notre existence liée à cette terre est sacrée, pour nous. Il existe dans la Charte des Nations Unies des principes de base qui établissent clairement des droits inviolables. Nous tenons donc à citer ici la Convention Internationale pour les Droits économiques, sociaux et culturels :

Des droits universels

"Les Etats membres de la présente Convention -considérant que, en accord avec les principes proclamés par la Charte des Nations Unies, que la reconnaissance de la dignité et de droits égaux et inaliénables pour tous les membres de la race humaine est le fondement d'un monde libre, juste et pacifique,
-reconnaissant que ces droits découlent de la dignité même qui est due à toute personne humaine,
-reconnaissant que, en accord avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, l'idéal de tout être humain est avant tout d'être libre sans crainte, donc que chacun doit voir garantis ses droits économiques, sociaux et culturels, aussi bien que civils et politiques,
-considérant l'obligation qu'ont les Etats de par cette Charte des Nations Unies de promouvoir le respect universel pour et l'observance de ces

droits et de ces libertés humaines,
-sachant bien que tout individu a aussi des devoirs à l'égard des autres et à l'égard de la Communauté à laquelle il appartient, et qu'il doit lui aussi s'efforcer de promouvoir l'observance de ces droits garantis par la présente Convention,
agrément le contenu du texte suivant :

Première partie, article 1 :

Tous les Peuples ont le droit de s'auto-déterminer ; en vertu de ce droit, ils déterminent librement leur régime politique et mènent librement leur développement économique, social et culturel.

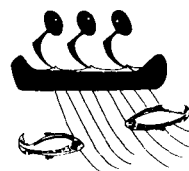
Tous les Peuples peuvent, pour leurs propres fins, disposer librement de leurs territoires et de leurs ressources naturelles sans obligation de développement préjudiciable, exceptée celle de participer à la coopération économique mondiale basée sur le principe de bénéfice mutuel et sur des lois internationales. En aucun cas, un Peuple ne peut être privé des ressources assurant sa subsistance."

Nos droits ?

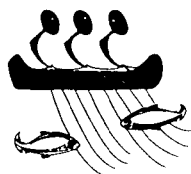
Monsieur le Ministre, le Canada n'est-il pas un Etat-membre qui a souscrit à la Charte des Nations Unies ? La Nation Nishnawbe-Aski se soucie du développement économique de ses Communautés ; nous nous préoccupons de leurs conditions de vie ; nous nous soucions de notre Culture, et nous sommes fidèles à nos principes spirituels.

Losque nous considérons la véritable nature du développement et de l'économie de nos Communautés, nous constatons qu'elles n'existent que sous la tutelle de programmes pré-institués ? Quelle Communauté, dans les régions du Nord qui constituent ce que vous appelez l'"Ontario", peut se développer selon ses propres programmes , définis par son propre Peuple, sous sa propre charte, avec sa propre structure gouvernementale ?

Quels droits nos Peuples Ojibwe et Cri peuvent-ils bien avoir sur l'accès à ces terribles ressources qui sont encore inexploitées dans le nord de l'Ontario, sur les terres des Nishnawbe-Aski ? "Développement économique dans les Communautés indiennes "est une expression vide desens.



Nous sommes dépendants du gouvernement du Canada, de son système d'éducation, de son système administratif, de ses programmes planifiés d'après des phraséologies hautement sophistiquées.



Nous sommes tout à fait conscients de ces stratagèmes soit-disant règlementaires déployés par les plans d'utilisation des sols de la Province et qui n'ont d'autres buts que d'autoriser les firmes multinationales à piller les ressources de cette terre, à s'enrichir pour partir ensuite vers une autre partie du monde et continuer ainsi à causer d'irréparables dommages écologiques qui défigurent à jamais l'environnement qu'elles ont parasité.

De par la Proclamation Royale de 1763

Pourtant, les Nishnawbe-Aski ont des droits tout à fait légaux de possession de leurs territoires tribaux : d'après les principes énoncés par la Proclamation Royale de 1763, des Traités clairement définis devraient reconnaître l'authenticité de ces droits Nishnawbe-Aski et pour la possession des terres et pour la jouissance de leurs ressources. De tels principes ont été édictés par la Proclamation Royale qui promettait que le Droit des Indiens sur ces terres ne pourrait être éteint que par traité et compensation consentie.

Qu'est-ce qu'un traité ?

Le fait est que le traité de la Baie James de 1905 - 6 n'a jamais été vraiment négocié, pour la simple et bonne raison que les principes d'abandon des droits à long terme n'ont jamais été discutés, n'ont même jamais été clairement soumis à notre Peuple; c'est donc un traité inconcevable. Quand nous en avons parlé à nos Chefs, à travers les terres Nishnawbe-Aski, ils ont dit une chose : ils ont dit qu'ils reconnaissaient un fait, un fait qui n'avait jamais quitté le cœur de notre Peuple . C'est le fait que le concept de "Droit Aborigène" ne serait jamais renié, aussi longtemps que le "Peuple Aborigène" vivrait sur cette terre ; c'est le

concept de notre identité, de notre identification à notre terre ; voilà une véritable conception des "droits des Autochtones"...

Nous avons dit

Quand les Nishnawbe-Aski firent leur déclaration en 1977, comme nous le disions précédemment, il fut dit que c'était le Créateur qui nous avait donné nos croyances spirituelles, notre langue, notre culture..... et une place où vivre sur la Terre notre Mère qui pourvoierait à tous nos besoins; que nous avons su préserver depuis des temps immémoriaux notre liberté et notre mode de vie... que pour nous l'indépendance culturelle et l'indépendance économique sont nécessairement liées, que l'une ne peut être préservée sans l'autre, que nous vivions sur une parcelle de ce vaste continent qui est inséparable de nos traditions et de notre identité, que les rivières continuaient comme depuis des siècles à nous donner un poisson qui est la base-même de notre économie, que nous sentions fortement que c'était le Créateur qui nous avait offert cette relation vitale à notre terre....



Dans les forêts des terres Anishnawbe-Aski, nous guetons toujours la vie de ces animaux qui nous donnent leur fourrure pour nous vêtir et leur viande pour nous nourrir. Si nous portons ces fourrures d'animaux trappés, c'est avec le sentiment que ce droit et le droit même de vivre sur cette terre nous ont été accordés depuis très longtemps par le Créateur.

Ce que nous disons, Monsieur le Ministre, c'est que nous comprenons bien que ce concept de "Droits Aborigènes" ne peut que s'appliquer qu'à certaines parcelles. Pour Monsieur Trudeau, un tel concept est inexplicable autant qu'incompréhensible et ne peut représenter une base de travail; nous disons que nous comprenons parfaitement que ce concept ait été discuté aux conférences entre Premiers Ministres. Nous aimerions pouvoir penser qu'ils sont autorisés à prendre des décisions en la matière, c'est à dire à définir clairement nos droits et à préciser comment il sera mis fin à cette situation colonialiste et à cette spoliation.



Une réalité vivante

Pour les Anishnawbe-Aski, il s'agit plus que d'un concept, il s'agit d'une réalité vivante dont la pérennité ne peut être négociée entre le provincial et le fédéral et que votre assemblée législative a pourtant tenté de briser. En fait, nous sommes tout à fait prêts à discuter des modalités d'application de NOS principes, un peu comme nous l'avions fait dans le cadre de notre contrat de pêche. Nous sommes prêts à nous asseoir avec vos officiers, vos représentants, pour parler de Nos Droits Aborigènes et faire en sorte qu'ils soient bien clairs dans leurs esprits, afin que puisse débuter entre nos deux systèmes de gouvernement une relation claire et confiante.



Oui, Monsieur le Ministre, nous avons un système de gouvernement et un projet de développement. Notre commission Nishnawbe-Aski a travaillé à la mise au point d'une "constitution" Nishnawbe-Aski. Notre Peuple réveille en lui ce que vos lois fédérales et provinciales avaient endormi depuis si longtemps. En 1981, notre Conseil des Chefs s'était déjà tenu sous l'identité Nishnawbe-Aski pour signer avec une participation sans faille le Thunder Bay Pact par lequel nous étions désormais une Nation au sein de la Nation canadienne.

Nous aurons le temps

Souverains, nous aurons tout le temps de penser à notre "plan d'utilisation des sols" et à la politique apte à redonner à notre Peuple la jouissance de ses ressources, tout le temps, puisque cela sera dans un premier temps financé par l'argent du gouvernement de l'Ontario qui a durant si longtemps accumulé des richesses

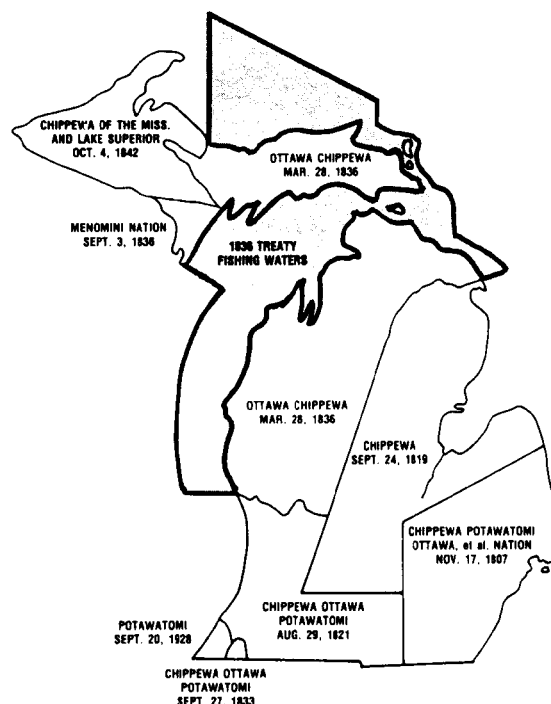
prises aux Nishnawbe-Aski. Dans nos projets figurent notamment notre participation à la Commission Royale pour l'Environnement dans le Nord", le Projet de Développement des Ressources Nishnawbe-Aski, etc...

Une fois que nos études, projets et plans d'occupation des sols seront prêts, nous pourrons établir une entente commerciale mutuelle qui sera définie entre la Nation Nishnawbe-Aski et le gouvernement de l'Ontario.

La Terre, notre Futur

Nous sommes prêts à discuter, Monsieur le Ministre, mais à condition que ce soit en tant que gouvernement reconnu et pour oeuvrer véritablement à de futurs plans et processus qui seront l'expression même de notre Droit d'Autochtones. Voilà notre position quant à la terre et à ses ressources ; elles sont notre culture, notre héritage communautaire, notre Tradition et NOTRE FUTUR.

Traduction de Corinne THOMAS

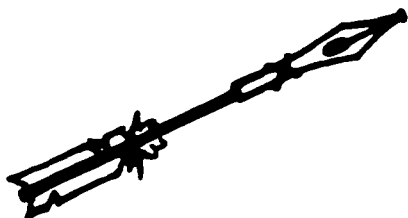


UN RACISME PAROXYSTIQUE - Wisconsin

Quand , au 19ème siècle, les Chippewa du Wisconsin durent céder aux Blancs la quasi-totalité de leurs terres et se résigner à vivre dans des réserves, les traités reconnurent aux tribus le maintien d'un droit de pêche hors des réserves, dans les lacs du nord de l'état, aux emplacements habituels et selon les méthodes traditionnelles (pêche au harpon, la plupart du temps, de nuit, au projecteur) ainsi qu'un droit de ramassage du bois de chauffage, du riz sauvage le long des lacs et des baies dans les bois. Ces diverses cueillettes sont d'une grande importance pour le maintien, au moins partiel, d'une économie traditionnelle pour le peuple Chippewa.

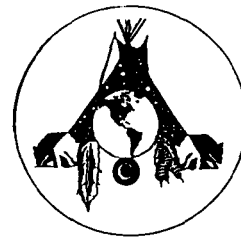
Des Droits reconnus

Jusqu'à maintenant, le Congrès a soutenu les droits des Indiens reconnus par traités, s'opposant à une abrogation unilatérale de la part du Gouvernement. Mais à l'époque de la politique de "Termination" (dans les années 1950) quand le Gouvernement envisageait ouvertement l'assimilation des Indiens dans la société dominante, certains états ont acquis une complète juridiction, civile et criminelle, sur les réserves indiennes. Le Wisconsin fut l'un de ces cinq états.



Racistes "sportifs"

C'est donc aux seules autorités du Wisconsin qu'il incombe de protéger les pêcheurs Chippewa contre les attaques brutales, et perpétrées année après année, de la part d'associations "anti-traités" qui s'opposent aux droits spécifiques reconnus aux Indiens. Ces protestataires - associations de pêcheurs "sportifs", mais aussi simples mouvements racistes- exigent des droits égaux pour tous les Américains, et s'insurgent contre le "pillage de la nature" dont ils accusent les Indiens. Il suffit de rappeler que la pêche des Indiens ne représente que 3% du poisson pêché dans le Wisconsin et que les diverses cueillettes ne peuvent couvrir que les besoins des familles. Des contrôles très sévères sont exercés afin de prévenir toute revente.



Violence et obscénité

Le mois d'avril, saison traditionnelle de la pêche, est marqué sur les lacs du Wisconsin, par des manifestations violentes de foules de Blancs haineux : pierres et bouteilles lancées, parfois coups de feu, tentatives pour causer des accidents aux pêcheurs, hurlements de sirènes, propos obscènes, menaces sexuelles, lourdes de plaisanteries sur le thème : "les Indiens sont tous alcooliques, tous au "welfare" ("bien-être social"), tous des inutiles, etc..."

Soutien de l'A.I.M

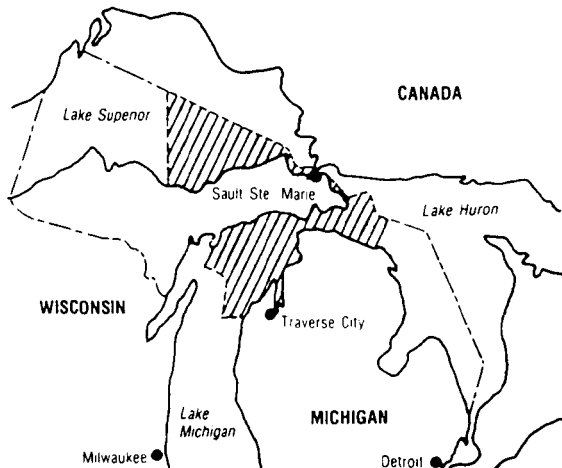
Il faut aux pêcheurs et à leurs familles un réel courage pour affronter ces foules déchaînées et dangereuses, et se rassembler sur la rive, sous les injures et les menaces, autour du tambour traditionnel et des chanteurs. Depuis quelques années, certains groupes ou conseils tribaux, font appel à des patrouilles mobiles de l'American Indian Movement pour protéger les aires d'embarquement, ainsi que les femmes et les enfants qui attendent le retour des pêcheurs



sur la rive. A cette occasion, l'A.I.M. dénonce certains conseils tribaux qui ne prennent aucune mesure pour protéger leur peuple et accusent le "tribal chairman" de lac du Flambeau de négociier, avec le Gouverneur du Wisconsin, une compensation financière pour la "vente" des droits de pêche de la tribu, alors que son peuple s'y est formellement opposé par référendum.

Témoins européens

Des équipes de "Témoins pour la Non-Violence" sont sur place, venant principalement du Canada et d'Allemagne. Ces témoins se contentent de surveiller et de noter ce qu'ils voient et entendent. Il va sans dire que leur présence irrite et dérange les manifestants "anti-traités" qui les accablent d'insultes.



Un procès contre cette conspiration

Un procès a été intenté par la tribu Chippewa du Lac du Flambeau contre les opposants aux Droits Indiens reconnus par traités. Les plaignants dénoncent une conspiration raciste contre les droits des Indiens. La plainte a été déposée auprès du juge fédéral Barbara Crabb qui, par le passé, avait soutenu les droits des Indiens conformes aux traités passés avec le Gouvernement Fédéral. La présente plainte demande à la Cour d'interdire aux manifestants de : - assaillir et frapper les Indiens près des embarcadères (au bord des lacs) ; - bloquer les embarcadères ; - créer des remous sur l'eau pour gêner les pêcheurs ; - s'approcher à moins de 500 pieds (150 mètres environ) des bateaux des pêcheurs ; - placer des leurres à walleye (gros poisson abondant dans les lacs), dans l'intention de tromper les pêcheurs

et de leur faire briser leurs harpons.

Des témoignages

Ce qui se passe pendant la saison de pêche, la nuit, au bord des lacs du pays Chippewa :

Des témoignages apportés par des personnes sur le terrain, ou des journaux du Wisconsin ou du Michigan :

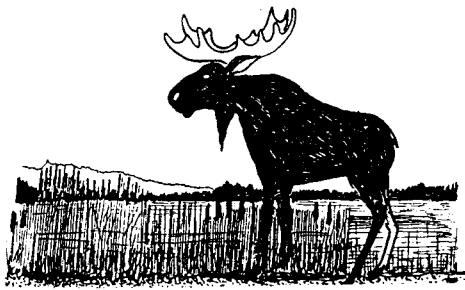
- Aux embarcadères, des pierres et des bouteilles de bière pleines ont été jetées, les pneus des supporters des Indiens ont été crevés, un véhicule lancé au milieu de la foule ; un Allemand a eu sa voiture jetée dans un fossé. Sur les lacs, les bateaux des pêcheurs étaient bloqués, éperonnés et remplis d'eau, attaqués à coups de pierres ; des coups de feu furent tirés de la rive. Le harcèlement était centré autour du tambour cérémoniel ; les manifestants se pressaient autour, tentant de couvrir le battement par des cris, des sifflets ; ils faisaient flotter un grand drapeau américain au visage des Indiens.

"Dommage que Custer ait été à court de munitions !"

- Au bord du lac, des remarques fusaient : "Si nous avions seulement une bombe, nous pourrions faire sauter tout ça". "Je crois bien que Custer aurait exterminé tous ces Indiens". "Nous n'avons qu'à prendre quelques AK-47S, et finir tout le travail". Les femmes Chippewa, appelées "squaw", étaient particulièrement visées par des remarques obscènes.

- Des manifestants portaient des casquettes où on lisait : "Dommage que Custer ait été à court de munitions !". L'un des chants les plus entendus était : "Le pays de l'Homme Blanc". La majorité des manifestants se contentait de rire et d'approuver silencieusement. Un manifestant n'hésitait pas à déclarer que les fonds pour les programmes de soins aux Indiens devraient être coupés, ajoutant : "Ils mourront tous de cirrhose du foie ; cela règlera le problème".





Tout cela n'empêchait pas Jim Williquette, shérif du Conté de Vilas, de déclarer : "Ces gens là ne sont pas racistes, ils veulent seulement se faire entendre".

- "Des pierres furent lancées depuis les bois contre les pêcheurs du Lac du Flambeau," dit un membre de la Tribu. Tom Maulson dit qu'il fut si effrayé par la véhémence des manifestants qu'il interrompit sa pêche. Un pêcheur, Léon C. Vallier, du lac du Flambeau, fut blessé à la tête par une pierre.

- Des Chippewa apportèrent un tambour à l'embarcadère pour chanter des chants traditionnels. Les manifestants de "Stop Treaty Abuse" se mirent à siffler et à chanter des obscénités pour interrompre les chants.



Complicités

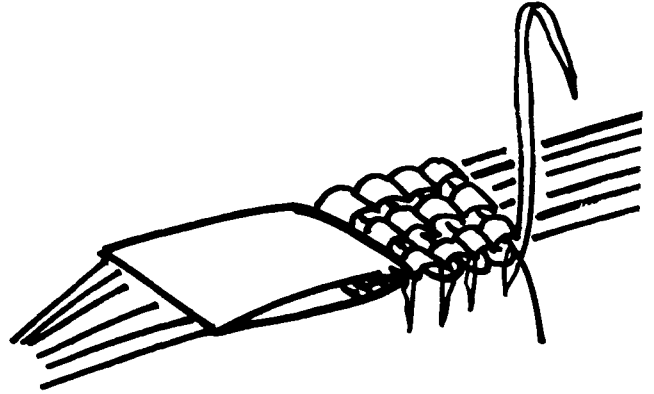
Des membres de la tribu se sont plaints que les gardes (chargés de la sécurité des pêcheurs) permettent que le harcèlement continue, que des pierres soient lancées et que les bateaux des manifestants s'approchent à moins d'une trentaine de mètres des pêcheurs.

Une équipe de déminage a effectué des recherches autour du Lac du Pélican, dans le Conté d'Oneida, après qu'une station de télé ait reçu un coup de téléphone disant qu'une bombe avait été déposée contre les pêcheurs Chippewa.

Parmi une foule d'environ 40 spectateurs; quelques uns seulement étaient bruyants et grossiers, mais on n'entendait qu'eux : "Belle camionnette pour quelqu'un au 'welfare'... disait l'un d'eux, s'adressant à un Indien. Se tournant vers un ami, il ajouta : "On devrait lui couper ses nattes". "Une décharge s'en chargera ; une décharge de chevrotine, c'est tout !", répondit l'ami.

"Dieu bénisse l'Amérique"...

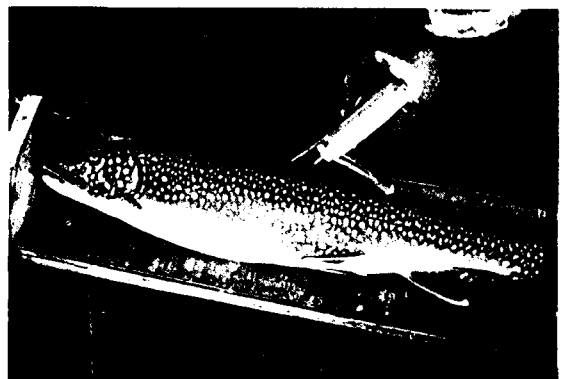
Des manifestants ont été vus, entourant des pêcheurs et criant des obscénités. Sur l'un des bateaux, un manifestant mit à plein volume une cassette du chant "Dieu bénisse l'Amérique". Deux silhouettes se tenaient sous les arbres de la rive, criant des insultes. Après avoir lancé quelque chose, ils se sauvèrent en riant en direction de leur voiture et ils démarrèrent. Les gardes ont dit qu'ils n'ont pu appréhender les lanceurs de pierres à cause de l'obscurité.



Des officiels de l'état disent que des coups de feu ont été tirés à Butternut Lake. Des fonctionnaires tribaux contestent l'explication donnée par un propriétaire qui prétend que les coups de feu qu'il tire la nuit sont pour éloigner les ours, alors que des pêcheurs disent avoir été menacés par des armes à feu à Gordon Lake. Le Président du Conseil tribal de Bad River dit que les pêcheurs "virent le feu jaillir des canons de fusils" et se demandent si les coups ont été tirés en l'air.

A North Twin, des plaisanteries sexuelles et racistes ont été lancées par une foule de 150 à 200 personnes. Sur l'eau, des manifestants en bateau s'approchaient des pêcheurs et produisaient des remous pour faire perdre l'équilibre aux pêcheurs.

Un manifestant, se tenant près d'une femme Chippewa, donnait des coups de sifflets stridents et continus à son oreille. "Ne craignez-vous pas de la rendre sourde ?" lui demanda quelqu'un. "Oh ! si, je l'espère bien!" répondit l'homme.



Au lac du Flambeau, des manifestants criaient: "Vous prenez tout l'argent de nos impôts !" A Big Pleine Eau Réservoir, on entendait dire : "Ils n'ont pas à travailler ; ils ont le "welfare" et des bons de nourriture et ils ont vingt enfants".

*** Pêcher au harpon dans les lacs, effectuer des cueillettes pour nourrir les familles, couper et transporter le bois de chauffage, comme le permettent les traités, n'est-ce pas là travailler ?**

Malgré le froid

Les manifestants sont maintenus par une barrière à l'écart du débarcadère de "Big Eau Pleine". Leurs pancartes dénoncent les agences locales et fédérales et les médias. Les groupes anti-traités ont dépensé plus de \$4000 de tracts pour attirer l'attention sur les traités qui garantissent la pêche pour les Chippewa de la région des Grands Lacs.

Pendant ce temps, les Chippewa pêchaient sur plus de 25 lacs certaines nuits, tandis que les manifestants essayaient de harceler chaque nuit une bande sur un ou deux lacs...

Un temps particulièrement froid a limité la pêche hors-réserves pratiquée par les Indiens Chippewa. Les Bandes du Lac Courte Oreille et du Lac du Flambeau étaient les seules qui pêchaient dans la nuit du 1er mai.

La pêche de printemps touche à sa fin. La Bande de Sainte-Croix, qui avait commencé sa saison de pêche le 9 avril, ainsi que les Sokaogon, disent qu'ils ont terminé leurs sorties annuelles.

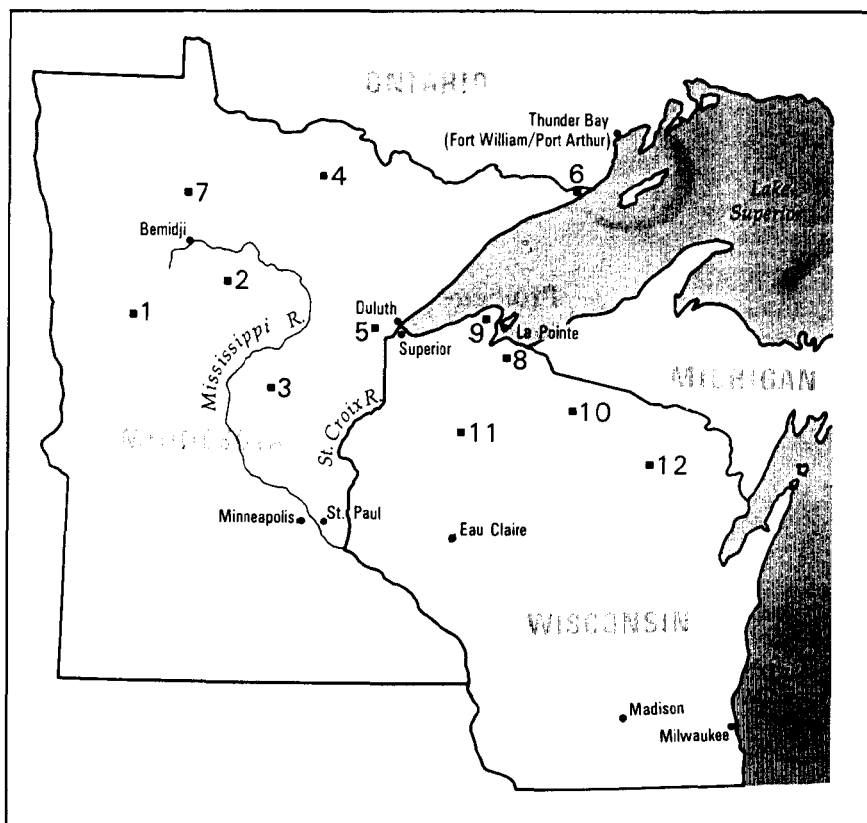
In "Lakota Times" du 8 mai 1991

Des Européens se mobilisent

- L'équipe de NITASSINAN a envoyé, dès la fin mars, **des lettres au Gouverneur Thompson**, ainsi que des pétitions pour soutenir les Droits des Chippewa du Wisconsin.

- **Une manifestation** pour le soutien des Droits des Chippewa a eu lieu à **Vienne**, le 5 avril, devant l'Ambassade des Etats-Unis. Notre ami Peter Schwarzbauer, l'un des organisateurs, a remis au premier secrétaire de l'Ambassade une pétition portant plus de 700 signatures.

Revue de presse, traduction de monique HAMEAU



1. White Earth
2. Leech Lake
3. Mille Lacs
4. Nett Lake
5. Fond du Lac
6. Grand Portage
7. Red Lake
8. Bad River
9. Red Cliff
10. Lac du Flambeau
11. Lac Courte Oreille
12. Skokaogon - Mole Lake

APPEL A L'AIDE

"MIDWEST TREATY NETWORK"

15 février 1991

Chers Amis,

Au nom du "Midwest Treaty Network", je vous écris pour vous demander votre aide pour le 5 avril 1991, la seconde journée internationale de soutien aux Peuples Indiens du Wisconsin. Ceci précède seulement de quelques jours l'ouverture de la saison de pêche de printemps dans le nord du Wisconsin, quand les Chippewa (Anishnabe) exercent leur droit de récolte reconnu par leurs deux traités. Nous espérons que -contrairement aux années précédentes- nous ne serons pas harcelés par des manifestants anti-traités, sans protection policière suffisante. Grâce au soutien international, nous pourrions peut-être atteindre nos buts, vivre une saison de pêche paisible et jouir du libre exercice de nos droits.

Agressions du "PARR"

L'an passé, le soutien international nous a apporté de nombreux encouragements. Le Gouverneur Thompson a tenté de présenter le mouvement anti-traité comme plus "modéré" et essayé de maintenir loin des lacs les témoins non-violents. Le Département des Ressources Naturelles (DNR) a été interrogé à propos du retrait des forces de sécurité de certains lacs, cette année. Le groupe anti-traités "Protégeons les Droits et les Ressources des Américains" (PARR) -cf NITASSINAN n°14 p.39-, qui, les années passées, laissait à ses membres le choix de se joindre ou non aux manifestants anti-Indiens, a pour la première fois officiellement

UNE LETTRE RECUE A "NITASSINAN" EN
MARS 1991

rejoint les militants de "Faisons cesser les Abus des Traités" (STA), sur les lacs.



Pour ajouter l'affront au tort que l'on nous cause, le DNR est prêt à autoriser des projets miniers sur les terres du Wisconsin que nous avons cédées selon les deux traités. Nous craignons que les sulfures provenant de ces mines ne détruisent le poisson et le riz sauvage que nous récoltons, conformément aux traités. Kennecott, filiale de Rio Tinto Zinc (Londres) a été autorisé à exploiter le cuivre près de la Réserve du Lac Courtes Oreilles. Le Président du Conseil Tribal utilise les traités devant une cour fédérale pour arrêter ce projet. Noranda (Toronto) essaye d'ouvrir une mine de zinc près de la Réserve du Lac du Flambeau.

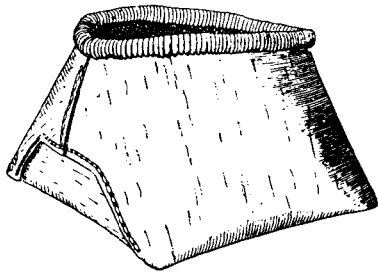
Avec la guerre au Proche-Orient et le nationalisme ambiant...

La guerre du Moyen Orient ne peut qu'aggraver la guerre menée ici contre les traités indiens sur nos terres, pour les ressources énergétiques et les métaux stratégiques. L'atmosphère de guerre peut rendre les foules anti-traités plus violentes, sûres de leur patriotisme et de leur supériorité raciale. La guerre, et les manifestations contre celle-ci, peuvent donner au Gouverneur Thompson une excuse pour relâcher la sécurité des pêcheurs Chippewa en ce mois d'avril. Déjà, les gros protecteurs de la Garde Nationale qui éclairaient les embarcadères pour assurer la sécurité ces dernières printemps, ont tous été envoyés en Arabie Saoudite.

Enfin, **beaucoup de nos jeunes**, les meilleurs et les plus forts, sont eux-mêmes dans le Golfe, et nous prions pour qu'ils reviennent bientôt sains et saufs.

Pour nous aider

Notre requête est que, pour le 5 avril, vous demandiez aux fonctionnaires des Etats-Unis et du Wisconsin, d'assurer la sécurité des pêcheurs Chippewa, de s'opposer à l'exploitation minière sur les territoires cédés par les Chippewa et de soutenir la cogestion des ressources naturelles par l'état et les tribus.



- Organisez des **manifestations de soutien** pour le respect des traités chippewa devant les ambassades et les consulats américains. Même de petites actions, si elles sont immédiatement connues au Wisconsin, peuvent être très importantes, en montrant que les traités sont reconnus sur le plan international.

- Assurez-vous un soutien **parmi les fonctionnaires de votre gouvernement**. Faites savoir clairement aux fonctionnaires du Wisconsin que la coopération économique avec le Wisconsin -incluant le commerce et le tourisme- est conditionnée par la sécurité des pêcheurs Chippewa.

- Montrez **aux sièges sociaux des compagnies minières** que vous vous opposez à leurs projets en territoire chippewa.

- Envoyez **des observateurs** voir par eux-mêmes la saison de pêche, quand la glace fond dans le nord du Wisconsin. L'an passé, la saison avait duré **du 10 avril au 4 mai**, et il est presque certain qu'elle aura lieu durant la **dernière semaine d'avril**.

- Expliquez la situation des Chippewa sur vos médias nationales et essayez d'envoyer **des reporters** au Wisconsin ce printemps. Contactez la presse écrite ou radio-télévisée américaine pour couvrir vos actions (CBS, ABC,

NBC, CNN). Si vous avez **des photos en noir et blanc de vos manifestations de soutien**, envoyez les nous par courrier express ou aérien.

- Envoyez des lettres au **Gouverneur Tommy Thompson (State Capitol, Madison WI 53703 USA)** et envoyez-en une copie au **"Midwest Treaty Network" (731 State St. Madison WI 53703 USA)**. **Envoyez-nous tous articles ou photos sur les traités Chippewa.**

- Si près de la saison de pêche, le temps est pour nous crucial ; vos communications doivent donc être rapides -par téléphone ou FAX- Nous voudrions connaître vos projets à l'avance pour les annoncer à une conférence de presse.

Notre FAX est : (608)255-2766 (à adresser à "Midwest Treaty Network").

Une question de survie

Avec votre aide, ce qui semble être un problème local de racisme et de ressources peut apparaître comme problème de **droits humains** et de souveraineté. La survie de notre culture est en jeu.

traduction de Monique HAMEAU



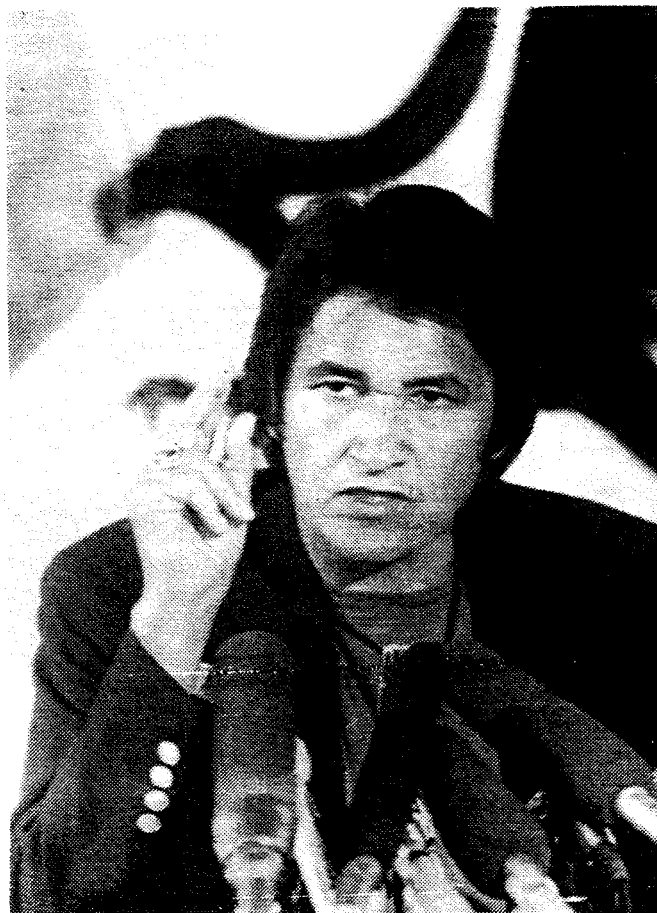
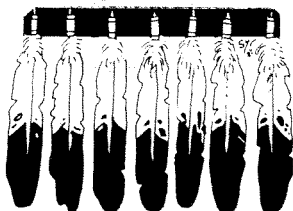
BAIE JAMES, Ovide MERCREDI inquiet

Ottawa (PC)- Le Chef national de l'Assemblée des Premières Nations, Ovide MERCREDI, prédit que le gouvernement fédéral s'inspirera du jugement de la Cour Suprême du Canada dans la cause de la Bande de Temagami pour tenter de bloquer les actions lancées par les Cri de la Baie James.

Sans les définir, la Cour Suprême a statué que la Bande indienne de Temagami possédait des droits ancestraux sur un vaste territoire de 10 000 km² dans le nord-est de l'Ontario. Elle a reconnu toutefois que ces droits s'étaient évanouis avec la conclusion du Traité Robinson du Lac Huron en 1850 ou par des accords conclus ultérieurement avec la Couronne. Cette version des choses a été catégoriquement démentie par M.MERCREDI. "Ce jugement oblige les gens de Temagami à se soumettre aux conditions d'un traité auquel ils n'ont jamais adhéré", a souligné M.Mercredi au cours d'une conférence de presse. "La justice de l'homme blanc n'est pas toujours juste", s'est-il indigné.

La Cour a également reconnu que la Couronne avait manqué à ses obligations fiduciaires envers les Autochtones en violant certaines conditions de ce traité. Selon M.Mercredi, la Cour semble dire qu'un gouvernement a le droit de violer ses obligations en vertu d'un traité, alors que les Autochtones, eux, perdent leurs droits ancestraux à tout jamais. "Non seulement je crains que le gouvernement fédéral ne s'inspire de ce jugement pour bloquer les actions des Cri de la Baie James, a-t-il ajouté, mais je prédis que cela arrivera." Il a souligné toutefois que les Autochtones ont toujours espoir de faire reconnaître leurs droits ancestraux et que tout n'est pas perdu, puisque la Cour Suprême ne s'est pas prononcée sur l'ensemble de cette question.

Déçu par la portée de ce jugement qu'il a décrit comme désastreux pour les Indiens de Temagami, M. Mercredi a souligné qu'il comportait quand même quelques aspects positifs qui pourraient faire avancer les droits des Autochtones.



A cet effet, M.Mercredi note que les gouvernements devront faire des efforts pour respecter leurs engagements en vertu des traités signés avec divers groupes autochtones. Pour la ministre de la Justice, Kim Campbell, ce jugement signifie que les revendications territoriales doivent être négociées par la voie politique.

(-Selon un sondage réalisé pour le compte d'Hydro-Québec, une "majorité de Québécois sont en faveur de la réalisation du projet Grande-Baleine, bien qu'un bon nombre d'entre eux croient que les Autochtones en souffriront.

-Un ex-recteur de l'Université de Montréal, Mr Paul Lacoste, a été nommé, hier, à la présidence de la commission fédérale qui, parallèlement à celle du Québec, "examinera l'impact environnemental du projet hydroélectrique de Grande Baleine". Le ministre fédéral de l'environnement, m. Jean Charest, a mentionné qu'il "ajoutera peut-être un représentant autochtone, après consultations avec les Cri et les Inuit".

D'après "Journal de Québec" du 16.8.1991

CONTES DES SWAMPY CREE

(Complément aux dossiers n°10/11 et 25/26 de NITASSINAN)

COMMENT LA LUNE FUT FAITE

"NOSESIM, voilà très longtemps il n'y avait pas de lune. Il y avait seulement le soleil. Mais maintenant nous avons et la lune et le soleil. Et voici comment c'est arrivé.

Keche Manitoo, qui est Dieu, a plusieurs esprits inférieurs qui l'aident à gouverner la terre et le ciel. Et parmi eux, voilà longtemps, il y avait un esprit qui était responsable du soleil. Cet esprit avait un fils et une fille, et tous les trois vivaient heureux ensemble dans le ciel. La fille tenait leur camp propre et en ordre ; et quand elle secouait les édredons il neigeait sur la terre. Le fils s'occupait de la pêche et de la chasse, et quand il accrochait ses filets en écorce de saule pour les faire sécher, il pleuvait sur la terre. Le père du garçon et de la fille passait son temps à surveiller le grand feu du soleil; et il partait pour la journée entière et ne rentrait chez lui que le soir.



Et cet esprit qui prenait soin du soleil était très vieux, et un jour il parla ainsi :

"Mes enfants, il est temps que vous sachiez que ne ne pourrai pas toujours surveiller le feu du soleil. Dans peu de temps je vous quitterai. Alors vous aurez à vous occuper du soleil et à ne pas laisser mourir son feu, sinon les personnes sur la terre en mourront."

Les enfants ne surent pas quoi penser de cela, car ils étaient occupés et heureux, et bientôt ils oublièrent la chose. Et puis un soir, quand le feu du soleil brillait à peine, et qu'il n'était plus que cendres ardentes, le vieil homme revint à la maison et dit adieu à ses enfants ; et il prit congé d'eux. Il leur déclara qu'il s'en allait et qu'il ne reviendrait jamais.

Au début les enfants furent tristes, car ils avaient tendrement aimé leur père, et ils parlèrent de lui presque toute la nuit. Et alors, lorsque s'approcha le temps d'allumer de nouveau le feu du soleil, ils se rappelèrent les paroles de leur père. Alors la fille, qui était l'aînée, dit que c'était à elle de garder le soleil en feu ; mais le garçon répondit qu'il était maintenant l'homme de leur camp et que c'était lui qui devait surveiller le soleil.

Mais pendant tout ce temps, le moment s'approchait de plus en plus d'allumer le feu du soleil. Puis le moment arriva ; mais ces enfants se disputaient toujours. Et le moment passa, mais ils se querellaient plus fort que jamais.

Tous les animaux et les hommes commencèrent à se demander ce qui était arrivé au soleil. Pourquoi était-il en retard ? Et ils se mirent à s'agiter, un peu effrayés, quand sa lumière brillante n'apparut pas à l'est. Et puis le Keche Manitoo vit qu'il était arrivé quelque chose, et il envoya Wesuchok voir ce qui se passait.

Lorsque Wesuchak vit le garçon et la fille qui se battaient, il fut saisi d'une grande colère. Il les arrêta et parla :

"O petits sots ! Pourquoi vous battez-vous ainsi, comme des loups stupides ? Où est votre père ? Le feu du soleil n'est pas encore allumé et les gens de la terre ont peur."

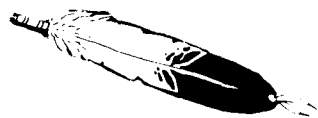
Et alors la fille raconta à Wesuchak la raison de leur dispute et Wesuchak parla de nouveau :

"Pendant que les gens de la terre se lamentent et appellent le soleil, vous vous battez pour savoir qui doit surveiller son feu. Je vous punirai tous les deux. Toi, Pesim, étant un homme, tu devras garder le soleil en feu pendant le jour. Et puisque toi, Tippiskawepesim, tu désires tellement surveiller un feu aussi, tu en auras un pour toi. Il brillera dans le ciel la nuit, mais il n'aura jamais de flammes ; mais seulement des charbons ardents, et tu devras travailler fort pour qu'il ne s'éteigne pas. Et comme punition, vous ne pourrez jamais plus vivre ensemble tous les deux, et vous ne vous reverrez jamais plus de près. Mais quelques fois par années, vous pourrez l'un et l'autre vous regarder à travers le ciel."

Et cela, Nosesim, est l'histoire de Pesim, qui veut dire le Soleil, et de Tippiskawepesim, qui veut dire la lune."

POURQUOI LA BECASSINE EST MALADROITE

"Il y a très longtemps Kweekweeseu, la Bécassine, était un oiseau bien disgracieux. Et elle en avait très honte. Sa queue était courte, et ses ailes petites, et elle avait une tête beaucoup trop grosse pour le reste de son corps. Et parce que tous les oiseaux riaient d'elle, Kweekweeseu décida de faire quelque chose à ce sujet. Alors elle alla voir Wesukechak.



Et elle raconta à Wesukechak tous ses ennuis, mais Wesukechak était occupé à préparer quelques espiègleries et il ne prêta pas attention aux propos de Kweekweeseu. Alors Kweekweeseu recommença ses lamentations. Et Wesuchek lui dit impatientement :

"O Kweekweeseu, si tu n'es pas satisfaite de tes plumes, pourquoi n'en empruntes-tu pas des autres oiseaux ? Je suis trop occupé pour t'aider maintenant."

Alors Kweekweeseu s'envola mais pensa à ce que Wesukechak lui avait dit.

Tous les printemps les oiseaux tenaient une grande assemblée, et comme c'était bientôt le printemps, Kweekweeseu décida d'emprunter quelques plumes à d'autres oiseaux, afin d'aller à l'assemblée sans avoir honte de son apparence. Elle espérait même pouvoir être fière d'elle-même.

Alors comme le printemps approchait, elle commença à chercher autour d'elle des oiseaux qui accepteraient de lui prêter quelques plumes. Et elle en emprunta par ci, par là, et elle se fit une longue queue et de grandes ailes, et lorsqu'elle se les mit sur elle, elle se prit vraiment pour un très bel oiseau.

Puis elle pensa se rendre à l'assemblée printanière des oiseaux ; mais quand elle fut sur le point de s'envoler, elle se rendit compte qu'elle n'était pas habituée à ces grandes ailes et à cette longue queue, et elle fut incapable de les manier. En effet, elle eut l'air si drôle quand elle se mit à voler avec ses mouvements maladroits, que tous les animaux commencèrent à rire d'elle.

Et ceci attrista beaucoup Kweekweeseu, et au lieu d'aller à l'assemblée, elle s'envola seule dans la forêt. Mais tout en essayant de son mieux, elle fut incapable d'apprendre à bien voler, et puisqu'elle ne pouvait plus enlever les plumes qu'elle avait empruntées, elle n'osa plus s'approcher des autres oiseaux.

Et Kweekweeseu commença à s'ennuyer beaucoup toute seule dans la forêt, alors elle alla de nouveau demander de l'aide à Wesuchak. Et lorsque Wesuchak entendit l'histoire que Kweekweeseu lui raconta, il fut pris de pitié pour elle et lui dit :

"O Kweekweeseu, ta vanité a fait de toi un oiseau bien ridicule. Mais je ne peux plus changer tes plumes maintenant. Et puisque tu t'ennuies dans la forêt, j'en parlerai à mes frères les Indiens, et ils t'accueilleront près de leurs camps."

Et jusqu'à ce jour, Kweekweeseu, avec ses plumes ébouriffées, est un oiseau maladroit, et on ne la trouve pas près des autres oiseaux ; mais elle vient tout près des camps des Indiens pour avoir de la compagnie. "

POURQUOI LA SOURIS EST LISSE

"Par un beau jour ensoleillé, alors que Wesukechak se promenait dans la forêt cherchant quelque chose à faire, il aperçut une grosse pierre ronde. Alors il parla à Asine, la Pierre :

"O Asine, toi qui es ronde, es-tu bonne voyageuse ?"

"Oui", répondit la Pierre, "je peux rouler vite, une fois partie."

"Ho!" s'écria Wesuchak, "alors nous allons faire une course, toi et moi."

Et Asine consentit, à la condition que Wesuchak lui donne une poussée dans la direction où ils allaient courir. Alors Wesuchak se mit à faire rouler la Pierre en disant :

"Va par là, et nous verrons qui est le plus rapide."

Wesuchak était bon coureur, et il dépassa Asine sans peine, et en la dépassant, il lui dit d'un ton moqueur :

"O Asine, lambine, as-tu bien dit que tu courais vite ? Essaie de me rattraper, alors!"

Et Wesuchak fila devant et disparut à l'horizon. Et il courut ainsi pendant longtemps, et enfin il sentit sa fatigue et ses pieds s'accrochèrent l'un dans l'autre, et il tomba épuisé sur le sol.



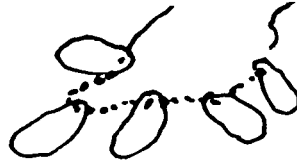
Après un temps, Asine qui avait continué de rouler sans arrêt, rattrapa Wesuchak qui était allongé sur le sol. Et en dépassant Wesuchak, elle roula le long de ses jambes et sur son corps et vint s'arrêter sur son dos ; et comme c'était une très grosse Pierre elle était aussi très lourde, et ainsi elle maintint Wesuchak prisonnier sous son poids.

"Va-t'en Pierre" cria Wesuchak. "Et enlève-toi de mon dos."

Mais la Pierre resta immobile.

"Il n'y a pas si longtemps," dit Asine, "tu m'as raillée pour ma lenteur. Pourtant tu vois bien que je t'ai rattrapé. Et comme je suis arrêtée, je ne peux pas bouger si personne ne me pousse. Donc je devrai rester ici."

Et il en fut ainsi. Pendant trois étés, la Pierre cloua Wesuchak au sol, et comme c'était une partie isolée de la campagne, aucun animal ne s'approcha pour pousser la Pierre et l'enlever du dos de Wesuchak. Puis Wesuchak se fâcha beaucoup, et il fit appel à Pinnasewuk, Tonnerres du Ciel, pour que Coups de Foudre viennent l'aider.



Alors les Tonnerres assaillirent Asine, la Pierre, avec les Coups de Foudre, et enfin ils purent la casser et libérer Wesuchak. Et comme la pierre était brisée en morceaux et ne roulerait plus jamais, Wesuchak lui dit :

"Ainsi tu es punie, ô Pierre, pour m'avoir si longtemps retenu au sol."

Puis Wesuchak reprit son chemin. Mais sa veste et ses pantalons de chevreuil étaient si vieux et si usés qu'il avait vraiment l'air minable et se sentait fort mal à l'aise. Et en arrivant à un Meekeewap, Wesuchak lança ses vieux vêtements à l'intérieur et demanda qu'on les lui raccommode.

Sans tarder, ses habits lui furent renvoyés et Wesuchak les enfila, et il vit tout de suite qu'ils étaient fort bien raccommodés, et il fut très content. Et alors il appela :

"Qui es-tu dans le Meekeewap ? Tu as cousu mes vêtements avec une adresse remarquable. Sors donc que je voie qui tu es et puisse te récompenser."

Et Appekoossees, la Souris, sortit.



Il y a très longtemps, la Souris était un animal grassouillet et à poil dur, avec un nez tout épaté.

Et quand Wesukechak vit sortir Appekoossees, la Souris, il se pencha et la prit dans ses mains, et il lui fit le museau allongé et velouté.

"Cela t'aidera à dénicher la nourriture", dit Wesukechak.

Puis il brossa les poils de la Souris, et les rendit lisses et doux.

"Cela t'aidera à creuser tes petits trous sous la terre et à t'y déplacer rapidement", dit Wesukechak.

Et de cette manière Wesukechak récompensa Appekoossees, la Souris, et même jusqu'à ce jour, Appekoossees est lisse et douce et a le museau allongé."

POURQUOI LE GLOUTON EST RAYE

"Kehkawwahkeen, le Glouton a toujours été un grand vagabond et un voleur adroit ; mais il y a très longtemps, il était d'une couleur plus foncée que maintenant. Et je vais te dire Nosesim, comment sa couleur a fini par changer.

Il était une fois un jeune couple Indien. Ochak, qui veut dire pêcheur, était l'homme. Et Mukkasees, qui veut dire Petit Renard, était la femme. Ils étaient très heureux ensemble.

Ils avaient installé leur Meekeewap, qui veut dire tente, dans un petit bois d'épinettes au bord d'un petit lac. Ce Meekeewap était fait d'une charpente circulaire de perches recouvertes d'écorce d'épinette. Il y avait un foyer en terre sur le sol à l'intérieur. Et il en était ainsi parce que Mukkasees était une bonne épouse.

Ces jeunes Indiens étaient très heureux parce qu'ils avaient un fils. Il était âgé de quinze mois, et c'était un rêve d'enfant. Et son nom était Nistum Moosan, qui veut dire premier né.

Un jour Ochak était parti chasser le chevreuil, et Mukkasees alla coucher Nistum Moosan dans le Meekeewap, et lorsqu'il fut endormi, elle se rendit au lac pour chercher des poissons dans son filet.

Et la pêche fut bonne, alors elle attrapa plusieurs poissons. Mais lorsqu'elle revient au Meekeewap, remplie de joie, elle s'aperçut que son fils avait disparu. Et elle regarda autour d'elle et bientôt elle découvrit des pistes dans les cendres près du foyer. Et c'était les pistes de Kehkawwahkeen, le Glouton Voleur.

Et Mukkasees cria très fort ce qui venait d'arriver, et ainsi elle avertit ses voisins. Puis elle se mit à suivre la piste de Kehkawwahkeen, le Glouton.

Elle n'avait marché qu'un petit bout de chemin, lorsqu'elle vit, étendue par terre, une perdrix morte. Elle la saisit, et tout en poursuivant rapidement les traces du Glouton, elle arrachait les plumes de la perdrix et les laissait tomber derrière elle, afin que ses amis puissent facilement trouver sa piste. Et ses voisins suivirent sans tarder. Et ils rattrapèrent Kehkawwahkeen, le Glouton, qui était alourdi par le poids de Nistum Moosan. Et ils sauvèrent l'enfant vivant, et capturèrent le Glouton voleur. Et la mère fut remplie de bonheur.

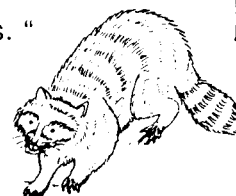
Puis ils s'en retournèrent au camp avec Kehkawwahkeen, et convoquèrent un conseil afin de savoir ce qu'ils devraient faire pour punir le Glouton. Et les plus vieux Indiens parlèrent.

"Faisons venir Wesukechak. Il s'y connaît le mieux dans ces choses là. Il peut nous dire quoi faire."

Et il en fut ainsi; Et Wesukechak vint, et il écouta l'histoire de Kehkawwahkeen qui avait volé le fils d'Ochak. Puis Wesuchak dit :

"O Kehkawwahkeenn, voleur, tu seras à jamais marqué comme un qui vole. Ta fourrure est foncée et tu ne peux être vu que lorsqu'il fait jour. Je ferai une partie de ton corps plus claire, pour que tu sois vu dans l'obscurité. Même à partir de ce moment, sur tes épaules, ton dos et tes cuisses, la couleur sera plus pâle que sur le reste de ton corps, car lorsque tu as enlevé Nistum Moosan c'est là où il t'a touché. Par ces marques tout le monde te reconnaîtra désormais comme un voleur, et ils pourront te voir le jour et la nuit, et seront ainsi avertis de ta présence."

Et il en fut ainsi. Et même jusqu'à ce jour, tous les Gloutons portent ces rayures. "



"TINPSILA ITKAHCA WI"

invité à la récolte des navets sauvages.



Par un bel après-midi du mois de juin, notre ami Bob Brave Heart et son épouse Evaleen nous invitèrent à aller à la recherche des "tinsila", les navets sauvages de prairie.

Rapidement, Adrian et B.J, les aînés des enfants de nos amis sautent à l'arrière du vieux "pick up" bleu, mon camarade Claude et moi-même les rejoignons, tandis que Brandon et Emery, les deux plus jeunes enfants, prennent place dans la cabine en compagnie de leurs parents.

Présence du passé.

C'est ainsi que nous quittons la petite communauté de Calico et prenons la direction du village d'Oglala. Après avoir suivi cette route pendant quelques minutes, nous empruntons une piste poussiéreuse et cahoteuse sur notre gauche. Le 4x4 franchit quelques collines et nous nous retrouvons bientôt en pleine nature, au coeur d'un de ces endroits d'où l'on ne peut voir ni routes, ni habitations, où il est aisé de

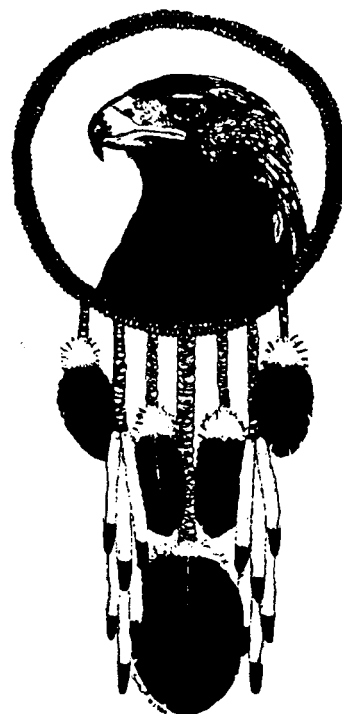
se replonger dans le passé et d'imaginer le temps où les Lakota parcouraient encore librement cet immense et merveilleux pays en quête de gibier pour nourrir leurs familles.

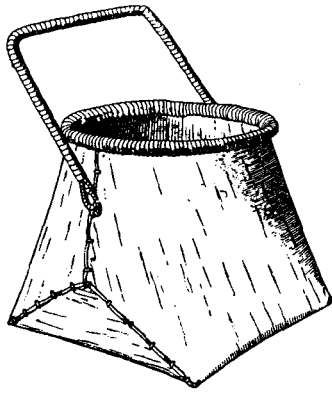
C'est en ces lieux calmes et herbeux que pousse le tinsila, qui est une plante solitaire aimant les flancs des collines et les sols secs des hautes plaines.

Une plante discrète.

Bob nous prête à chacun une pelle et se met aussitôt à la recherche d'un tinsila afin de pouvoir nous apprendre à en reconnaître l'aspect. Les tinsila ne sont pas faciles à localiser, mais les fleurs de lavandes sont parfois de bons repères pour les trouver. Il arrive que les femmes et les enfants Lakota passent des heures entières à marcher lentement dans les herbes de la prairie, la tête baissée, regardant attentivement le sol à la recherche de cette plante

Du début à la mi-juin, le tinsila est couronné d'une petite fleur pourpre ou bleu clair. Plus tard dans la saison, il faut chercher parmi les herbes de la prairie les minces feuilles de la plante.





Bob nous explique que les tinsila ne poussent généralement pas à proximité les uns des autres, que parfois il est possible d'en trouver des groupes de quatre ou cinq ; mais la plupart du temps, ils sont éparpillés sur les collines.

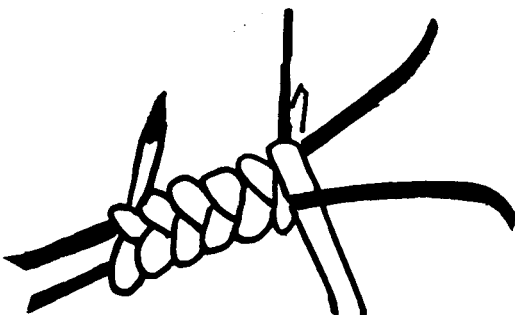
Il n'est pas facile non plus de les déterrer ; il faut creuser assez profond pour libérer le tubercule du sol sec et dur en prenant bien soin de ne pas briser la racine longue d'une quinzaine de centimètres environ qui devra ensuite être tressée avec d'autres tinsila afin de former un long chapelet.

Convivialité.

Les enfants, munis de sacs plastique s'engagent dans une véritable course aux tinsila.

- "Regarde B.J, j'en ai déjà récolté cinq !" s'écrie Adrian avec un large sourire.

- "Je vais bientôt te rattraper..." lui répond son frère.



Pendant ce temps, Brandon et Emery s'agitent autour de leur père qui est en train de peler l'épaisse peau brune d'un de ces navets de prairie qui laisse bientôt apparaître une chair d'un blanc pur que les enfants s'empressent de dévorer à pleines dents. Leur mère de son côté en a déjà pelé plusieurs qu'elle leur distribue.

Claude et moi, nous nous décidons alors à goûter ces tinsila et nous les trouvons tout à fait savoureux et rafraîchissants ; ce qui nous motive d'autant plus pour poursuivre cette récolte qui

s'annonce prometteuse. Nous avons de la chance, car, nous explique Bob, certains endroits sont fertiles en navets une année et nettement moins la suivante.

Réensemencement.

Alors que j'observe Bob déterrer les tinsila, je remarque qu'il en retire la touffe de feuilles et la fleur qu'il laisse sur le sol.

"Ainsi la plante pourra se réensemencer" nous fait-il remarquer.

B.J et Adrian sont tellement concentrés à chercher des tinsila qu'ils ne paraissent pas s'être aperçus qu'ils se sont déjà fort éloignés du reste du groupe.



Quant à moi, je suis autant fasciné par la beauté du paysage environnant que par la quête des tinsila et je m'arrête fréquemment pour observer les collines clairsemées de pins et apprécier le calme qui règne en ces lieux enchanteurs.

Après avoir longuement parcouru les collines alentour, chacun se retrouve près du pick-up et on fait le bilan de la récolte. Bob et Evaleen semblent satisfaits, les sacs sont bien remplis et l'on prend sans plus tarder le chemin du retour.

Tinsila itkahca wi.

Une fois à la maison, c'est un autre travail qui commence. A l'aide d'un couteau bien aiguisé, il faut fendre la peau sur les côtés des tinsila et la retirer, ce qui est assez facile. Puis, la longue racine du navet est fendue et enroulée à l'aide du côté d'un couteau et les tinsila sont ainsi tressés par trois. D'autres sont ensuite intercalés pour former un épais chapelet, très semblable à un chapelet d'ail. Ensuite, les tinsila sont pendus au soleil afin de sécher, ce qui demandera environ une semaine ; puis ils seront entreposés soigneusement dans un



endroit frais. Avant d'être consommés, ils devront être mis à tremper dans l'eau durant une nuit, puis bouillis doucement pendant la journée. On y ajoutera du maïs, de la viande séchée ou des tripes et de la citrouille séchée afin de leur donner plus de saveur. La plupart des gens récoltent les tinsila pour les soupes, et les ragoûts.

Pour les Lakota, le mois de juin était Tinsila itkahca wi, le mois lors duquel les capsules de tinsila mûrissent.

Les tinsila ou "pommes blanches", comme les appelaient les trappeurs et commerçants français, étaient jadis un des principaux produits pour les Lakota qui avaient coutume de les déterrer à l'aide d'un long bâton. Après les avoir pelés et tressés, ils les mettaient à sécher sur un séchoir à viande. Plus tard, ils étaient bouillis et mélangés à de la graisse.

Un plat de bon jour.

De nos jours, les Lakota considèrent les tinsila comme une nourriture "traditionnelle" qui est souvent servie lors d'événements marquants tels que la Sun Dance, une cérémonie Yuwipi ou un repas commémoratif.

Reportage de Pascal MARILLER

RENCONTRE AVEC TONY HILLERMAN

FRANCIS GEFFARD

Sous le signe indien

Les romans de Tony Hillerman ne ressemblent à aucun autre. Ce sont des romans policiers, dont les héros ne sont en aucun cas des stéréotypes du flic ou du détective traditionnels. Ils s'appellent Jim Chee et Joe Leaphorn et sont tous deux Indiens. Ils appartiennent à la tribu des Navajos dont la réserve s'étend dans le sud-ouest des Etats-Unis, un pays sauvage et magnifique fait de hautes montagnes, de mesas, de plaines désertiques et de canyons qui constitue le cadre privilégié des romans d'Hillerman. Si les intrigues criminelles y sont complexes et fouillées, elles s'accompagnent d'une étonnante exploration de la culture des Indiens Navajos jusque dans ses moindres détails.

Tony Hillerman n'est ni anthropologue ni indien ; il parle de ceux qu'il aime avec beaucoup de scrupules, de pudeur même, sans doute le résultat de cette intimité qu'il semble entretenir avec ceux, dont il est devenu bien qu'étant blanc, l'un des plus fidèles et des plus sérieux ambassadeurs. Ceux-là même ne s'y sont pas trompés qui donnent à lire aux écoliers de la Réserve les romans d'Hillerman, même s'ils semblent regretter parfois qu'il ne soit pas des leurs. Ainsi, en 1988, le Conseil tribal lui a-t-il remis une distinction rare, il est « l'ami privilégié du peuple navajo ».

C'est à Albuquerque, au Nouveau-Mexique, où il vit depuis vingt-cinq ans, que j'ai rencontré Tony Hillerman. J'avais lu avidement chacun de ses livres et, à chaque fois, le charme avait opéré. Je n'allais pas être déçu par ma rencontre avec l'homme. D'emblée chaleureux et sympathique, ce qui frappe le plus chez lui, c'est sa modestie et sa simplicité, sa gêne même si on vient lui demander, comme c'est souvent le cas depuis que ses livres connaissent un réel succès, de faire tel ou tel commentaire, comme s'il était un spécialiste de la question indienne.

Tony Hillerman ne s'est en aucun pas approprié ceux dont il s'est fait le chantre, il se contente de leur vouer un respect empreint de fraternité et d'admiration. Bien que Robert Redford ait acquis les droits de certains de ses livres afin de les adapter au cinéma, il garde la tête froide. Sans doute est-ce là une attitude typiquement navajo.

D'ailleurs, ne porte-t-il pas un regard ironique sur les Blancs, leur comportement, leur échelle de valeurs à travers les personnages de Jim Chee et Joe Leaphorn. Dans ses romans, il est souvent avant tout question de ces hommes, de ce qu'ils ressentent, de ce qu'ils pensent, illustrant en cela la complexité de la situation indienne aujourd'hui. Comment concilier tradition et modernité ? Quand ils mènent leurs enquêtes, ces policiers se fient davantage à leur instinct, en examinant un buisson de sauge ou en suivant les traces d'un coyote, qu'aux techniques rationnelles de la police. De la même façon empruntent-ils à leur culture et à leur religion des éléments de réponse qui prennent souvent le pas sur la logique de l'homme blanc.

La remarquable attention d'Hillerman ne va pas seulement aux personnages qu'il met en scène mais également à tout ce qu'il restitue de leur univers : paysages, faune, végétation, ainsi dépeint-il la Réserve comme personne. Nous avons passé une journée ensemble, j'avoue l'avoir écouté parler avec fascination.

De retour en France, après avoir passé un mois parmi les Navajos, j'ai été troublé, en relisant ses livres, de constater l'authenticité quasi parfaite du témoignage que constitue l'œuvre de Tony Hillerman sur un peuple et sa culture.

Photos in "Dwellers at the sources" de William Webb et R.A.Weinstein
Southwestern Indian Photographs of A.C. Vroman, 1895-1904,
University of New Mexico Press, 1987



Navajo (1903)



Medecine-Man (1903)

A Albuquerque, au Nouveau Mexique

Francis Geffard. — Tony Hillerman, il est rare qu'un écrivain blanc consacre plus d'un livre aux premiers habitants de ce pays. D'où vous vient cet intérêt ?

Tony Hillerman. — J'ai grandi avec des Indiens dans l'Etat d'Oklahoma où nous étions tous, Indiens et Blancs, des enfants de la campagne et pour la plupart d'entre nous, des enfants de paysans pauvres. Avant la guerre, je n'avais jamais quitté mon petit village, juste un carrefour entre deux routes de terre dans Potawatomi County, quinze maisons, une filature de coton et une épicerie générale, c'est mon père qui tenait ce magasin. La plupart des 70 habitants et clients de l'épicerie étaient des Indiens séminoles et potawatomis. Nous les gosses, on jouait tous ensemble, on était tous pareils ; dans les années 30, c'était pas facile, on était tous dans une situation économique critique. J'ai fait mes études dans une école indienne et ce n'est qu'ensuite que j'ai découvert la ville et surtout les enfants de la ville. Ils étaient très civilisés, ils avaient de l'argent et savaient même se servir du téléphone. Pour eux, je n'étais qu'un Indien. Ils avaient raison, bien sûr. J'en ai toujours gardé une conscience de classe aiguë, le sentiment de ne pas appartenir à la classe des privilégiés ; les Indiens et singulièrement les Navajos font définitivement partie du prolétariat agricole de ce pays.

F.G. — Si nous parlions de votre première rencontre avec les Navajos parce que tous vos livres à l'exception d'un, *A Fly on a Wall*, non traduit en français, se déroulent dans leur pays et les mettent en scène.

T.H. — La première fois que j'ai vu des Navajos, c'était en août 1945, je rentrais juste de France, de la Seconde Guerre mondiale. J'avais été blessé en Alsace lors de combats au mois de février ; après une longue convalescence dans un hôpital d'Aix-en-Provence, je fus renvoyé aux Etats-Unis depuis Marseille à bord d'un bateau-hôpital, et une fois rentré à la maison, on m'a donné un emploi : conduire un camion transportant du matériel de forage depuis Oklahoma City jusqu'à leur Réserve.

F.G. — C'était la première fois que vous vous y rendiez ?

T.H. — Tout a fait. Et, alors qu'au volant de mon camion je me trouvais sur une route paumée, je vis sur le côté, un groupe de cavaliers indiens, des Navajos, si je me souviens bien, ils étaient onze ou douze, la majeure partie d'entre eux étaient en tenue de cérémonie avec des plumes, vêtus de velours avec des bijoux d'argent. Superbes. J'ai aussitôt coupé le moteur pour les laisser traverser et je les ai regardés. A leur tête un homme brandissait un bâton auquel était attaché un scalp, je les vis se diriger vers un *hogan* (habitation traditionnelle navajo) où visiblement se déroulait une cérémonie. Je me trouvais à une certaine distance, mais ce que je vis me fascina et, quarante-quatre ans plus tard, je le suis encore. Par la suite, j'appris que j'avais alors assisté à la cérémonie de la « Voie de l'ennemi » (*Enemy Way*).



photo : Patrick RAYNAL

Tony Hillerman à son bureau

Celle-ci se déroule sur plusieurs jours, la plus grande partie du rituel se déroule dans le *hogan* du patient à l'aide de peintures sur sable et de chants. Le dernier jour, le *medicine-man* porteur du bâton avec les scalps de cérémonie effectuait le don rituel d'un scalp dans le camp d'un des siens qui, comme moi, revenait de guerre. On le rendait à la beauté de son peuple après l'avoir soigné du « manque d'harmonie » dont il avait souffert en tuant des hommes dans une contrée étrangère. Ce jeune Navajo que l'on purifiait ainsi avait été dans les Marines, il s'était battu dans le Pacifique contre les Japonais. Une fois son harmonie restaurée, il était remis dans la voie navajo.

Voilà d'où est né mon intérêt pour ce peuple.

F.G. — A ce moment, en 1945, les Navajos vous donnaient-ils le sentiment de vivre dans le passé ?

T.H. — Oui, plus que maintenant. Disons qu'à cette époque, ils étaient probablement plus traditionalistes.

F.G. — Qu'avez-vous fait pour approfondir cet intérêt ?

T.H. — A vrai dire rien. Je me suis contenté du souvenir que me laissait ce premier contact, mais un contact qui m'avait marqué à jamais. Quand j'ai été démobilisé, je me suis inscrit à l'université d'Oklahoma...

F.G. — Pour y étudier l'ethnologie ou l'anthropologie ?

T.H. — Non, le journalisme. Et après mon diplôme, je suis entré à l'United Press. Ce n'est qu'en 1952 que j'ai été muté à Santa Fe comme chef du bureau de notre agence au Nouveau-Mexique. Je me suis donc retrouvé en pays indien : Navajos, Hopis, Pueblos. Ceci raviva mon intérêt et j'ai commencé à approfondir mes connaissances sur ces cultures.

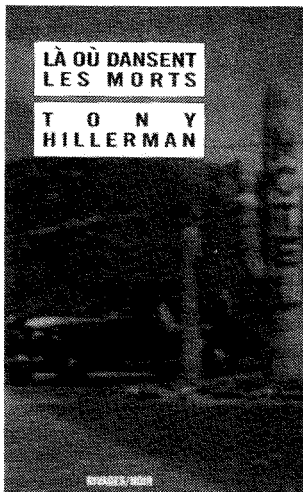
F.G. — Malgré la présence des Hopis et des Pueblos ainsi que d'autres tribus dans cette région, c'est toujours aux Navajos que vous vous êtes intéressé, même dans vos livres.

T.H. — Les Hopis et plus largement les Pueblos ont une culture fascinante. La religion hopi est d'une complexité étonnante, c'est une véritable cosmogonie dont les cérémonies sont le point d'orgue. Mais elles dépendent beaucoup ainsi que leur survie du



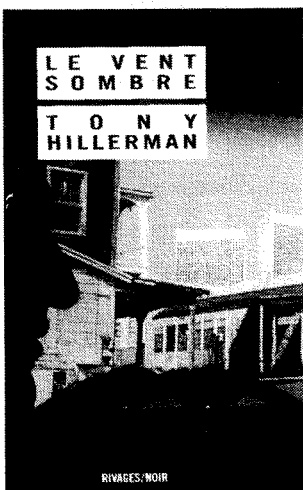
45 F

Les faits étaient simples. Une des nièces de Hosteen Tso avait fait en sorte que Margaret Cigaret, une femme-qui-écoute d'une réputation considérable dans la région de Rainbow Plateau, vienne trouver ce qui causait la maladie du vieil homme. Madame Cigaret était aveugle. Elle avait été conduite au hogan de Tso par une de ses nièces, Anna Atcitty. L'entretien habituel avait eu lieu. Madame Cigaret avait quitté le hogan pour commencer à écouter. Pendant qu'elle était en transe, quelqu'un avait tué le vieil homme et la jeune fille, en les frappant sur la tête avec ce qui pourrait être un tuyau métallique ou le canon d'un fusil.



45 F

Là où dansent les morts, c'est le paradis selon les Indiens Zuñi, qui vivent cernés par trois Réserves de Navajos, tribus qu'ils ne portent pas dans leur cœur. Mais quand le jeune Dieu du Feu Zuñi disparaît et que tout indique qu'il a été assassiné, c'est un policier navajo qui entre en scène, son enquête le mènera dans deux autres « tribus » : des hippies et des anthropologues. *Là où dansent les morts* a remporté l'Edgar (prix du meilleur roman policier publié aux USA) en 1973.



45 F

D'anciennes inimitiés ravivées et un moulin vandalisé, un mystérieux accident d'avion et des « Belacani » (hommes blancs) qui disparaissent ou surgissent au cœur du désert d'Arizona. Un Navajo surnommé Doigts-de-fer et un cadavre sans nom : Jim Chee, policier navajo qui ne se laisse pas facilement intimider, poursuivra son enquête jusque dans un village interdit perché sur l'une des mesas hopi.

mystère et du secret dont elles sont entourées. On ne saurait s'en servir pour écrire sans leur faire de tort. C'est pour cette raison que je n'écrirai jamais sur les Hopis. En ce qui concerne les Navajos, vous savez comme moi qu'ils ont emprunté ici et là l'essentiel de leur culture. Ils sont extraordinaires dans l'adaptation, ils prennent ce qui les intéresse et l'insère dans leur philosophie de la vie. Ajoutons les difficiles conditions de vie sur la réserve et cela donne un peuple d'une sacrée trempe qui représente aujourd'hui la plus grande tribu indienne des Etats-Unis avec une très forte identité et une langue (le navajo) parlée par au moins trois quarts des individus. Si ce n'est pas de la résistance à l'assimilation !

F.G. — Quand est née dans votre esprit l'idée d'écrire des romans policiers dont les personnages seraient navajos ?

T.H. — Mon premier désir a été devenir écrivain, écrivain de romans policiers : j'ai beaucoup d'admiration pour Raymond Chandler, Eric Ambler et Graham Greene. Au départ, je n'avais pas particulièrement envie que mes policiers soient forcément navajos. Mais quand j'ai commencé à réfléchir à mon premier livre (en 1970, *The Blessing Way*), je me suis dit que tout le monde dans ce pays devait en savoir plus sur ce peuple. C'est donc tout naturellement que j'ai choisi la Grande Réserve comme cadre de mon livre. J'ai commencé par me poser des tas de questions à propos de nombreux sujets. Par chance, à l'Université du Nouveau-Mexique, à Albuquerque, il y a une excellente bibliothèque consacrée aux peuples indiens du Sud-Ouest. On y trouve des documents du Smithsonian Institute, des livres anciens, des travaux de recherches, des thèses. J'y ai passé énormément de temps à décortiquer des archives, à lire sur les Navajos, leur histoire, leur religion, leurs cérémonies, leurs coutumes. Mais ce savoir encyclopédique ne me satisfaisait pas, il fallait que je le confronte à la réalité. M'étant fait de bons amis parmi les Navajos, je voulais vérifier, savoir si tel ou tel rite était toujours utilisé, comment ce passait les choses dans la vie de tous les jours, écoutant les uns et les autres, m'enrichissant de toutes les expériences personnelles.

F.G. — Malgré tout votre manuscrit est refusé à plusieurs reprises.

T.H. — Je me souviens de la lettre d'un éditeur : « Si vous tenez vraiment à continuer à écrire, oubliez les Indiens, ils n'intéressent personne. » Alors j'ai continué, cela m'a donné envie de persévérer.

F.G. — Finalement vous trouvez un éditeur, Harper and Row, mais vous n'êtes pas satisfait de votre premier livre.

T.H. — En effet, je n'étais pas totalement satisfait de *The Blessing Way*, même après l'avoir remanié en insistant sur son « indianité », malgré les premiers refus des éditeurs. En 1974, j'ai quitté mon poste à l'United Press pour Albuquerque où on m'avait proposé un poste d'enseignement à l'Université du Nouveau-Mexique, que j'ai accepté à mi-temps afin de pouvoir me consacrer à l'écriture. J'ai écrit pas mal d'articles pour la presse locale. Finalement, j'ai été complètement satisfait avec mon second livre, *Là où dansent les morts*. J'avais trouvé ma voie car



auparavant je n'ai jamais pensé que j'allais en écrire plusieurs.

F.G. — Dans ce livre apparaît pour la deuxième fois le personnage de Joe Leaphorn, de la Police tribale navajo. Comment ce personnage est-il né dans votre esprit ?

T.H. — Leaphorn, dans le premier livre, était un personnage de raison. J'avais besoin d'un policier, je ne connaissais pas de policier navajo mais je connaissais beaucoup de Navajos et beaucoup de policiers blancs par ma profession. Pour moi Leaphorn était un Navajo urbain, bien éduqué, un homme de conscience. Dans *Là où dansent les morts*, je suis parvenu à développer son personnage en le mettant en contraste avec la culture zuni qui est une vieille culture pueblo. Les Zunis étant toujours condescendants à l'égard des Navajos, Leaphorn est considéré comme inférieur par ces gens chez qu'il mène son enquête. J'ai alors commencé à percevoir les choses à travers ce policier navajo. Car, quand on crée un personnage, on vit à travers lui, on ressent ce qu'il ressent et de cette confrontation entre les Zunis et lui a été aiguisée ma propre perception de la sensibilité navajo. J'ai commencé à connaître ce personnage, passant du temps à réfléchir, à deviner ses réactions, voyant le monde à travers ses yeux, ceux d'un Navajo.

F.G. — Vous êtes entré dans l'intimité de votre personnage, d'où cette sensibilité qui s'exerce dans vos romans à travers l'observation de la nature et cette vision du monde blanc vu par les yeux d'un Indien.

T.H. — J'y ai pensé comme à des caractéristiques ethniques et culturelles, mais aussi à des gens élevés dans ce pays, des fermiers dans une terre désertique, avec le climat y affermant, dépendant de la pluie pour l'herbe, pour la vie. Cela donne des caractéristiques : isolés, pauvres, des conditions de vie dures. La première chose que l'on fait le matin, c'est de regarder le ciel, s'il va pleuvoir, c'est terri-

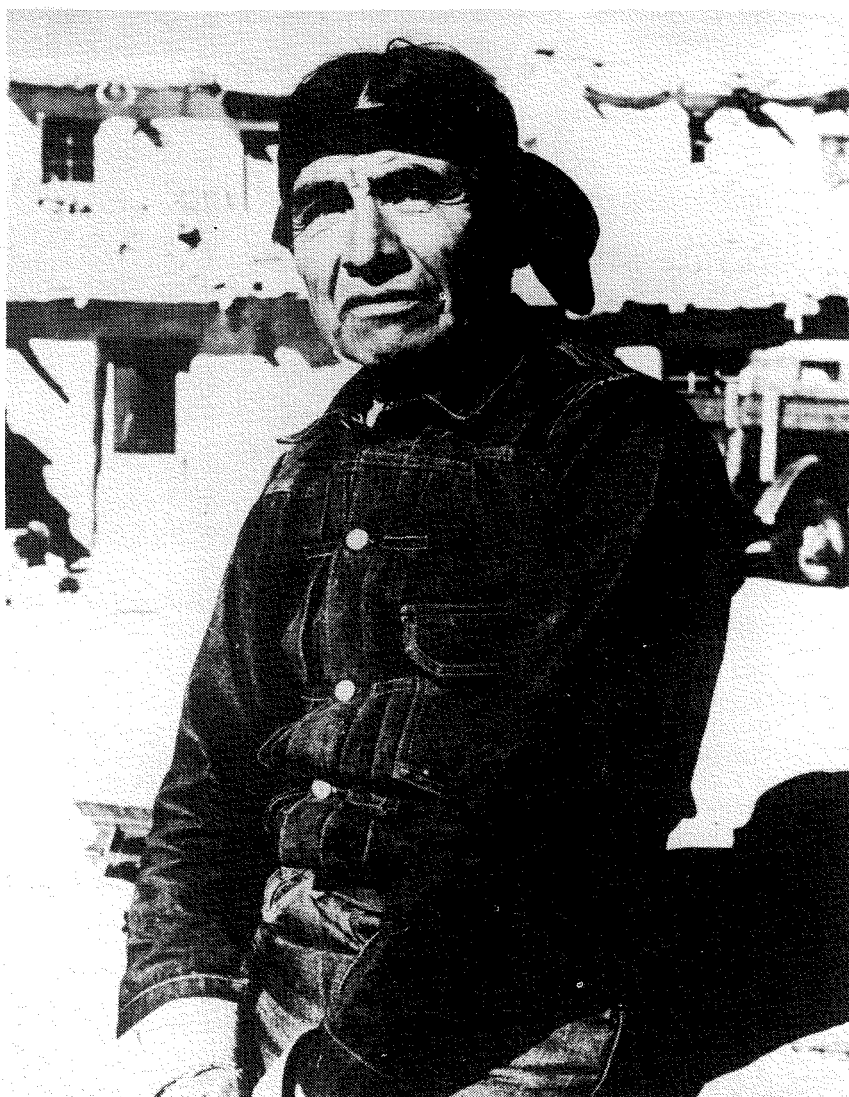
blement important. De là cette dépendance entre l'homme et son environnement, de cette dépendance naît l'harmonie entre ces deux éléments. C'est dur d'être un Navajo, cela forme une certaine vision de la vie.

F.G. — Revenons, si vous le voulez bien, à vos personnages. Alors que beaucoup d'écrivains de romans policiers se limitent à un personnage principal qui mène les enquêtes, vous éprouvez le besoin d'en créer un second.

T.H. — Nous avons déjà parlé de Joe Leaphorn, comment je l'ai construit car j'avais besoin, dans mon premier livre d'un policier qui soit aussi un Navajo. J'ai donc tiré parti de mes connaissances parmi les policiers et parmi les Navajos pour en faire un personnage de synthèse, un homme bien éduqué, adapté au monde moderne, un urbain, intelligent, réfléchi et rationaliste. Leaphorn est un homme d'un certain âge, l'expérience en a fait un vieux renard. J'en suis venu à créer un second personnage parce qu'après avoir écrit trois romans avec Joe Leaphorn, j'ai eu envie d'écrire une histoire imprégnée d'une culture navajo intacte comme elle l'est encore sur la Réserve, avec les croyances, les pratiques religieuses, afin de mieux faire sentir les différences existant entre le monde des Navajos et celui des Blancs, les différences de perception de leurs mondes respectifs. Je voulais que mon personnage soit très intéressé et très au fait de tout cela. J'ai donc décidé de le faire plus jeune que Leaphorn afin qu'il soit moins expérimenté, moins « professionnel », un débutant en quelque sorte, plus susceptible d'être mis en situation. J'ai essayé de le rendre idéaliste, un peu romantique, mais profondément traditionaliste, il a suivi des études supérieures mais il est profondément croyant, c'est peut-être cela qui me rapproche de lui, car je le suis également, à la seule différence que pour les Navajos il n'y a rien après la mort, ils doivent trouver l'harmonie sur cette terre. C'est peut-être cela le secret de leur philosophie de la vie et de leur humour, je les envie parfois.

F.G. — le personnage de Jim Chee, a lui-même une dimension religieuse...

T.H. — En effet, ce jeune policier veut lui-même devenir un *yataali* (chanteur), il a été initié par un oncle aux grands rites guérisseurs, il sait les chants qui restituent l'harmonie, notion fondamentale de la philosophie navajo. C'est un être de contradiction. A la différence de Leaphorn, plus urbain, il est un Navajo de la Réserve : c'est un homme moderne, formé aux écoles de la Réserve qui n'existaient pas encore du temps de ses aînés, mais son éducation traditionaliste à pour conséquences qu'il craint les porteurs-de-peaux, croit aux fantômes, etc. Seulement Jim Chee enchaîne les déductions subtiles en s'inspirant de sa mythologie ou de ses connaissances rituelles. C'est un être partagé, mais dans la solution des énigmes, il démontre que l'irrationnel et le religieux ne s'opposent pas à la raison, surtout quand ces énigmes sont elles-mêmes teintées de surnaturel. Certes cette vision non cartésienne du monde va à l'encontre de la nôtre, ce qui explique dans mes romans les tensions entre la Police tribale et le FBI, par exemple. C'est dans le *Peuple de l'ombre* que j'ai introduit Jim Chee pour la première fois. Ça a été pour moi un



réel plaisir que de développer ce personnage, je lui ai accordé une grande partie de mon attention, mais même si j'étais pleinement satisfait, je me suis senti frustré et déçu de ne pas avoir utilisé Leaphorn.

F.G. — C'est pourquoi vous avez éprouvé le besoin de les faire se rencontrer.

T.H. — C'est exact et c'est dans *Porteur de peaux* qui précède le *Voleur de temps* qu'ils se rencontrent pour la première fois, à ma plus grande joie et celles de mes lecteurs, je l'espère !

F.G. — Et dans la création de vos autres personnages — certains sont d'ailleurs impressionnants —, comment intervenez-vous ?

T.H. — Beaucoup d'entre eux sont tirés de rencontres personnelles avec des Navajos ou avec des Blancs, un peu de celui-ci, un peu de celui-là. Un personnage naît à partir d'éléments qui peuvent même être des faits divers. Je le construis tel que je l'imagine et selon les besoins de l'intrigue.

Interview de Francis GEFARD,

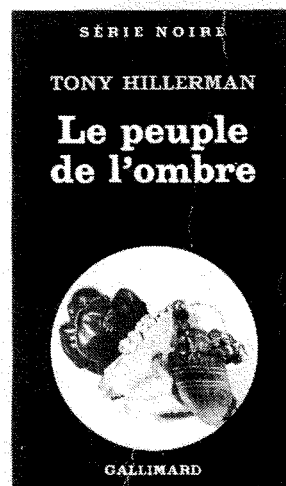
Libraire spécialisé

("Millepages", 174 rue de Fontenay,

Vincennes)

Lire 2) dans notre n°29 avec un texte

d'André BAUR



Qu'est-ce donc qui avait fait mourir, au cours des années, tous ces Indiens Navajo, jadis miraculeusement épargnés lors de l'explosion d'un puits de pétrole ? Un sorcier, sans nul doute. Mais un Blanc ou un Peau-Rouge ? Et par quel sortilège ? Par quelle maladie ? Et pour effacer les traces de quel crime astucieux et profitable ? Telles étaient les questions que se posait Chee, le policier de la Réserve indienne sans se douter d'abord que son enquête le mettait en grand danger de mort.

Le dernier livre de Tony Hillerman

Coyote attend

Cela faisait plusieurs semaines que Delbert Nez, un collègue de Jim Chee, souhaitait appréhender un suspect non identifié qui vandalisait et barbouillait de peinture blanche un relief basaltique au Sud de Shiprock. Ce soir-là, Nez est tombé sur son vandale, mais ce dernier s'est révélé plus dangereux qu'il ne le croyait. Et lorsque Chee est arrivé sur les lieux, c'est pour retirer le cadavre de Nez de sa voiture en flammes.

A cinq kilomètres de là, un vieillard marche sur la route. Il tient une bouteille de whisky à la main et a un pistolet glissé sous la ceinture de son pantalon. Le pistolet vient de servir. Lorsque Chee l'arrête, le vieil homme se contente de murmurer : « Mon fils, j'ai honte. »

Le suspect s'appelle Ahie Pinto. C'est un shaman, « un homme-qui-lit-dans-le-cristal », et les universitaires font appel à sa mémoire pour juger de l'évolution de la sorcellerie en territoire Navajo. Il fait aussi partie du Clan de la Femme Décédée de Joe Leaphorn. Et Joe Leaphorn se doit d'aider sa famille.

Avec Jim Chee, il va essayer de découvrir pourquoi le vieil homme marchait, ivre, sur une route à trois cents kilomètres de chez lui, en-dessous d'une montagne noire repeinte en blanc par un fou. Et en gardant à l'esprit le proverbe navajo : « Coyote est toujours là, dehors, à attendre, et Coyote a toujours faim. »

288 pages, 99 F. Traduit de l'américain par Danièle et Pierre Bondil.
Collection Rivages / Thriller dirigée par François Guérif.

L'œil de la lettre

Groupement de libraires, 73, rue du Moulin-Vert, 75014 Paris

ACTES SUD

Passage du Méjan
13200 Arles. 90.96.30.35.
Espace Van Gogh
rue Félix-Rey
13200 Arles. 90.96.01.50

L'ARBRE À LETTRES

2, rue Edouard-Quenu
75005 Paris. 43.31.74.08.
62, rue du Fbg-Saint-Antoine
75012 Paris. 43.45.49.04.
14, rue Boulard
75014 Paris. 43.22.32.42.

LA BELLE IMAGE

46, rue de Chanzy
51100 Reims. 26.88.39.69.

BIFFURES

44, rue Vieille-du-Temple
75004 Paris. 42.71.73.32.

CALLIGRAMME

75, rue Joffre
46000 Cahors. 65.35.66.44.

CAMPUS

39 bis, rue Anatole-France
93600 Aulnay-sous-Bois.
48.79.12.21.

LE CHANT DU MONDE

20, rue Mora
95880 Enghien-les-Bains.
34.12.85.61.

CHRONIQUES

3, place Mendès-France
94000 Créteil. 43.77.96.71.

COMPAGNIE/AUTREMENT DIT

58, rue des Ecoles
75005 Paris. 43.26.45.36.

GERONIMO

31, rue du Pont-des-Morts
57000 Metz. 87.30.39.40.

LE GRAND JEU

33, rue Jean-Macé
29200 Brest. 98.44.20.64.

GRAFFITI

8, place Péliçon
81100 Castres. 63.72.16.99.

L'ILE AUX LIVRES

12, bd Auguste-Gaudin
20200 Bastia. 95.31.24.40.

LIVRE STERLING

49 bis, av. Franklin-Roosevelt
75008 Paris. 45.63.61.08.

LA MACHINE À LIRE

18, rue du Parlement-St- Pierre
13, rue de la Devise
33000 Bordeaux. 56.48.03.87.

MILLEPAGES

174, rue de Fontenay
94300 Vincennes.
43.28.04.15.

DU MONDE MEDITERRANÉEN

16, rue Bonneterie
84000 Avignon. 90.82.47.93.

LES MOTS TORDUS

10, rue Borville-Dupuis
27000 Evreux. 32.38.68.60.

DES NOUVEAUTÉS

26, place Bellecour
69002 Lyon. 78.37.16.24.

L'ODEUR DU TEMPS

35, rue du Pavillon
13001 Marseille. 91.54.81.56.

OMBRES BLANCHES

50, rue Gambetta
31000 Toulouse. 61.21.44.94.

LA PAGE BLANCHE

30, rue Saint-Guilhem
34000 Montpellier.
67.60.41.61.

PAX

4, place Cockerill
4000 Liège.
41.23.21.46.

QUAI DES BRUMES

35, quai des Bateliers
67000 Strasbourg. 88.35.32.84.

LA RÉSERVE

14, rue Henri-Rivière
78200 Mantes-la-Jolie.
30.94.53.23.

LES SANDALES D'EMPEDOCLE

138, Grande-Rue
25000 Besançon.
81.82.00.88.

LES TEMPS MODERNES

57, rue de Recouvrance
45000 Orléans. 38.53.94.35.

LA TERRASSE

DE GUTENBERG
9, rue Emilio-Castelar
75012 Paris. 43.07.42.15.

TORCATIS

10, rue Mailly
66000 Perpignan. 68.34.20.51.

TROPISMES

11, Galeries-des-Princes
1000 Bruxelles.
02.512.88.52.

DE L'UNIVERSITÉ

2, place du Dr-Léon-Martin
38000 Grenoble. 76.46.61.63.

VENT D'OUEST

5, place du Bon-Pasteur
44000 Nantes. 40.48.64.81.

VENTS DU SUD

7, place du Maréchal-Foch
13100 Aix-en-Provence.
42.23.03.38.

LA 25^e HEURE

8, place du Général-Beuret
75015 Paris. 43.06.03.41.

L'amour que j'ai pour la Mère Aski n'a
point de source, de larme, de tristesse.
La Mère Aski est le cœur de
mon peuple.

Les larmes des petits enfants
rafraîchissent les souffrances
de mon peuple.

Les petits enfants sont les moissonneurs
de la vie d'un peuple.

La rosée du matin sur le pollen de la
moisson est la récolte de mon peuple.

L'odeur de fierté de mon peuple se
disperse dans le cœur de la Mère Aski.

O ! Peuple, saveur de mon Esprit !

O ! Grand Esprit, enseigne à mon peuple
à fredonner l'amour avec confiance !

Premiers pas

Le minuscule petit tourne-vent qui sort
de la bouche de kokom, est celui qui
partage les souffles apaisants des
nouveaux-nés. Les feuilles de
Wikwasatikw, d'une finesse de
délicatesse font le ballet de séduction
devant l'entrée de pikokan.

C'était le temps pour la Mère Aski de
faire une première étreinte d'affirmation
à son fils. Les légendaires premiers pas
traditionnels de Nipin devant
l'immensité, hors de son tikinakan.

Kokom offrira en solo le doux
murmure de Kata tca nipaciw,
kata tca nipaciw... Assis sur les genoux
de Kokom, l'image complète de la vie.
L'allocution de Kokom était pleine de
sérénité. La révérence des enfants,
pour la Mère Aski. La croissance d'un
peuple, prérogative d'être fier.

(Kokom : grand-mère, Wikwasatikw : bouleau,
Pikokan : maison d'écorce, Aski : terre,
Nipin : été, Kata tca nipaciw : il va s'endormir.)

L'enfant créateur

Quand on ne connaît pas l'utilisation
d'un objet traditionnel...
Donnez-le à un enfant, qui vous fera
découvrir sa découverte.
l'enfant est plus proche du Créateur.

"Broderies sur mocassins", Ed. JCL INC. 930, Jacques Cartier Est, Chicoutimi (QC) Can. G7H 2A9
(tél/ 418 696 0536)

Avec une pensée pour Derib et Job,
géniaux interprètes de l'immortel Yakari. mc



abonnement

commande

NOM - Prénom.....

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

s'abonne pour les 4 dossiers suivants : N°... , N°... , N°... , et N°...

☐ - Abonnement ordinaire pour 120F

☐ - Abonnement de soutien incluant le BULLETIN MENSUEL, pour 160F

☐ - Abonnement ordinaire tarif ETRANGER, pour 160F

☐ - Abonnement de soutien tarif ETRANGER, pour 220F

commande les n°.....

au tarif réduit de 25F par n° pour plus de 4 N° (un dossier double = 2 N°)

Ci-joint, un chèque de F libellé à CSIA et envoyé à :
NITASSINAN - CSIA, BP 341, 88009 EPINAL CEDEX

- Les abonnés de l'année courante bénéficient d'une réduction de 20% à l'achat de monographies ou de numéros antérieurs (ne s'applique pas sur la collection complète).
- Une réduction de 25% est accordée à l'achat de plus de 15 exemplaires d'un numéro.
- Les titres épuisés ont été retirés de la liste des publications et peuvent être consultés à notre local.

NUMÉROS ANTÉRIEURS DISPONIBLES

Volume I (1971)		Volume XII (1982)	
1 bulletin d'information	4,00 \$	1 La santé	5,00 \$
2 bulletin d'information	4,00 \$	2 Métis et Indiens sans statut	5,00 \$
3 bulletin d'information	4,00 \$	3 Échanges et interactions	5,00 \$
4-5 Baie James	4,00 \$	4 Développement ou dépendance	5,00 \$
Volume II (1972)		Volume XIII (1983)	
3 Bibliographie Baie James	4,00 \$	1 Éducation et autogestion	5,00 \$
4-5 Les Indiens parlent	4,00 \$	2 Ethnocentrisme et ethnohistoire	5,00 \$
Volume III (1973)		3 Justice	5,00 \$
1-2 Signes et langages des Amériques	4,00 \$	4 Femmes par qui la parole voyage...	5,00 \$
5 Communication audiovisuelle en archéologie	4,00 \$	Volume XIV (1984)	
Volume IV (1974)		1 Ressources aquatiques: pêche, chasse et collecte	5,00 \$
1 [La langue inuit]	4,00 \$	2 La Côte Nord-Ouest	5,00 \$
2 [Linguistique et environnement]	4,00 \$	3 Être née femme autochtone	5,00 \$
3 [Le domaine indien]	4,00 \$	4 Langues et réalités sociales	5,00 \$
Volume V (1975)		Volume XV (1985)	
1 [L'anthropologie québécoise]	4,00 \$	1-2 La période paléoindienne	10,00 \$
Volume VII		3 L'arme de la chasse	5,00 \$
1-2 Préhistoire du Québec	8,00 \$	Volume XVI (1986)	
Volume VIII (1978)		2-3 Archéologie trifluvienne...	10,00 \$
1 Disciplines auxiliaires à l'archéologie	4,00 \$	4 Racisme et relations inter-ethniques	5,00 \$
3 Réalité/discours	4,00 \$	Volume XVII (1987)	
4 Que fait-on de la tradition ?	4,00 \$	1-2 La période archaïque	10,00 \$
Volume IX (1979)		3 L'Indien imaginaire	7,00 \$
1-2 Dossier Caribou	8,00 \$	4 Ethnoscience	7,00 \$
3 Lutttes et conjonctures I	4,00 \$	Volume XVIII (1988)	
4 Lutttes et conjonctures II	4,00 \$	1- La santé en transition	7,00 \$
Volume X (1980)		2-3 Chamanismes des Amériques	10,00 \$
1-2 Écrits et littérature	8,00 \$	4 Fêtes et musiques	7,00 \$
4 Le cinéma ethnographique	4,00 \$	Volume XIX (1989)	
Volume XI (1981)		1 Ethnohistoire et territoire	7,00 \$
1 Lutttes indiennes en Amérique latine	4,00 \$	2-3 Préhistoire récente	10,00 \$
2 Droits et pouvoirs	4,00 \$	4 Libertés, égalité, constitutions	7,00 \$
3 Faux combats, tristes arènes ?	4,00 \$	Volume XX	
4 Portraits d'Indiens	8,00 \$	1 Sylvicole au Québec	7,00 \$
		2 Mégaprojets en Amazonie	8,00 \$
		3-4 Numéro sans thème + Index	12,00 \$

MONOGRAPHIES

Collection « Signes des Amériques »

1	Pointe-du-Buisson 4	épuisé
2	La culture matérielle des Indiens de Weymontachie	8,00 \$
3	Le site iroquoien de Lanoraie	10,00 \$
4	Les Tuvvaalumiut - Histoire sociale des Inuit de Quaqtaq	10,00 \$
5	Les Micmacs et la mer	épuisé
6	Ethnographie des Hurons	15,00 \$
7	Le site Mandeville à Tracy	20,00 \$

Autres publications

• Rencontre avec nos ancêtres: ce que nous révèlent leurs ossements	6,00 \$
• L'univers culturel des Iroquoiens (fiches)	épuisé
• Poster de la maison-longue	épuisé
• Actes du Forum Baie James et Nord québécois: - 10 ans après	25,00 \$

Abonnement au vol. XXI:

• au Canada	
étudiant	21\$
régulier	26\$
institution	30\$
• à l'étranger	
régulier	31\$
institution	37\$
■ ajouter la TPS de 7%	

Collection des numéros disponibles

(Volume I à XVIII incl.) :
200 \$ (+ 25\$, poste et manutention)
■ ajouter TPS de 7% et TVQ de 8%

BON DE COMMANDE

Nom. : _____

Adresse : _____

ABONNEMENT au vol. XXI: _____ \$

ajouter TPS 7% : _____ \$

Total : _____ \$

(port inclus)

NUMÉROS: _____ \$

_____ \$

_____ \$

Total: _____ \$

■ TPS de 7% + TVQ de 8% _____ \$

■ Frais de port et de manutention:

• Canada

1^{er} exemplaire 1,00 \$: _____ \$

Chaque ex. additionnel 0,50 \$ x _____ \$

• à l'étranger

1^{er} exemplaire 2,00 \$: _____ \$

Chaque ex. additionnel 1,20 \$ x _____ \$

Total des numéros _____ \$

MONOGRAPHIES: _____ \$

_____ \$

_____ \$

Total: _____ \$

■ TPS de 7% _____ \$

■ Frais de port et de manutention:

• Canada

1^{er} exemplaire 1,50 \$: _____ \$

Chaque ex. additionnel 0,75 \$ x _____ \$

• à l'étranger

1^{er} exemplaire 2,50 \$: _____ \$

Chaque ex. additionnel 1,50 \$ x _____ \$

Total des monographies _____ \$

Ci-inclus: _____ \$

30 DOSSIERS NITASSINAN

EPUISES :

N°1 : CANADA -USA	(général)
N°2 : INNU, Notre Peuple - NITASSINAN, Notre Terre	(Labrador)
N°3 : Apache - Hopi - Navajo	(S.O. USA)
N°4 : Indiens "FRANCAIS"	(Nord Amazonie)
N°5 : Iroquois -6 Nations	(N.E. USA)
N°6 : Sioux - Lakota	(S.Dakota,USA)
N°7 : Aymara - Quechua	(Pérou - Bolivie)
N°8 : Peuples du Totem	(N.O. USA)
N°9 : L'Amazonie est indienne	(Brésil)
N°10/11 (=2) : 4 Peuples du Grand Nord canadien : Cri, Dene, Inuit et Innu	

ENCORE DISPONIBLES :

N°12 : Maya - Miskito	(Guatemala, Nicaragua)
N°13 : Cheyenne	(USA)
N°14 : Apache	(USA)
N°15 : Mapuche	(Chili)
N°16/17 (=2) : Femmes Indiennes	(Am. du Nord)
N°18 : Colombie indienne	(Colombie)
N°19 : Shoshone	(USA)
N°20/21 (=2) : Cherokee	(USA)
N°22 : Kuna - Tarahumara	(Panama, Mexique)
N°23/24 (=2) : Hurons - Abenaki	(N.E. Canada)
N°25/26 (=2) : Cri -Mohawk	(N, N.E. Canada)
N°27/28 (=2) : Attikamek - Ojibwa	

A PARAITRE

	(N.E. Canada)	: fin septembre 1991
N°29 : Yup'it - Inupiat	(Alaska, Sibérie)	: fin décembre 1991
N°30 : "92", quelle "découverte" ?	(général)	: fin mars 1992

CONNAISSEZ-VOUS LES 3 LIVRES de NITASSINAN ?

1) : **SOUSCRIPTION de 1989** : "Le Pouvoir des Ombres", Discours du Chef Seattle -texte intégral, français et anglais (60f)

2) : **SOUSCRIPTION de 1990** : "Ike Mun Anam : Il était une fois", la "Dernière Frontière en Guyane", d'Eric NAVET, une analyse et un constat fort utiles (60F)

3) : **SOUSCRIPTION de 1991** -parution **FIN DECEMBRE** : "Contes Iroquois illustrés" en collaboration avec "AKWESASNE NOTES" (80F), à **commander DES MAINTENANT !** Merci pour votre confiance.

NOS TARIFS : 1 dossier SIMPLE : 30F - 1 dossier DOUBLE : 50F - ou 4 numéros pour 120F

RECEVEZ - VOUS LE BULLETIN MENSUEL NITASSINAN ? 60F par an seul, ou 160F avec 4 DOSSIERS.

Attention: NITASSINAN BP 341 88009 EPINAL CEDEX

Imprimerie Flash 88 - Epinal

Dépôt légal : 4^e trimestre 1991

